REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



Évaluation de la Campagne Agricole, Impact des Maladies Zoo-phytosanitaires, Sécurité Alimentaire et nutritionnelle 2018-2019

RAPPORT

Septembre 2019

CAID Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement

WFP Programme Alimentaire Mondial

Food and Agriculture Organization of the United Nations

Évaluation de la Campagne Agricole, Impact des Maladies Zoo-phytosanitaires, Sécurité Alimentaire et nutritionnelle 2018-2019 en République Démocratique du Congo

RAPPORT

Septembre 2019

Préface du Ministre de l'Agriculture

Autrefois, la République Démocratique du Congo fut la première puissance agricole africaine avec une économie très forte à 40% alimentée par l'Agriculture laquelle en constituait le pivot qui assurait l'autosuffisance alimentaire, l'approvisionnement de l'agro-industrie en plein essor et des exportations massives et variées.

Paradoxalement aujourd'hui, en dépit des exceptionnelles potentialités naturelles et atouts, notre pays est tombé si bas qu'il compte parmi les plus pauvres du monde où la population vit dans un état de précarité caractérisé par la pauvreté massive et indescriptive, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les maladies diverses et beaucoup plus encore le chômage, l'exode rural et l'émigration massive avec fuite des cerveaux et l'insécurité, bref dans un cadre général de vie inadéquat depuis plusieurs décennies.

Les facteurs responsables de ce déclin sont entre autres la mauvaise gouvernance du fait de l'application des politiques inadéquates parmi lesquelles, le manque de diversification dans l'exploitation de nos ressources aggravées par les pillages et guerres récurrents.
Spécifiquement pour le secteur agricole, nous citerons les causes :

- Causes exogènes : la zaïrianisation et la privatisation anarchique, la minimisation budgétaire du secteur aggravée par sa minime libération, des suicidaires importations en dumping des denrées concurrentielles, le manque de crédit approprié ;
- Causes endogènes : abandon et vieillissement des plantations, fermes, usines et équipements, délabrements des routes des dessertes agricoles et autres voies de communication, disparition de la recherche agronomique, priorisation de la seule tradi agriculture du reste trop peu productive et sans impact évident ni durable, forte insuffisance de l'encadrement agricole et par conséquent une faible productivité.

Face à cette situation désastreuse du secteur agricole dont d'ailleurs dépendent 80% de la population qui vivent de l'Agriculture, nous en appelons de tous nos vœux à tous les acteurs engagés dans le secteur de revenir au pragmatisme par la priorisation concrète de l'Agriculture dans tous les programmes et actions en lui réservant des solutions durables pour sa relance.
D'ores et déjà, Un Plan National de Relance Agricole a été élaboré afin de servir de note d'orientation à cet effet.

C'est une approche qui a comme innovation de base, l'application de la vision du Chef de l'Etat nous citons : « le peuple d'abord » reprise par le Premier Ministre en ces termes : « désormais la politique gouvernementale doit partir de la base ». Partant, en considération de la double tendance de l'Agriculture de notre pays à savoir : la tradi-agriculture et l'agriculture moderne, nous ajoutons la réédition de l'agro-professionnalisation avec un accent particulier sur les mécanismes d'appropriation pour l'ensemble en vue de stopper les déséquilibres.

Cette approche consiste en la promotion de la production agricole par des agros professionnels, entendez principalement des techniciens sectoriels ayant la vocation (agronomes, forestiers, horticulteurs, pisciculteurs, vétérinaires) et des praticiens progressistes ainsi que secondairement d'autres intellectuels ayant également la vocation.
Elle passe également par la fixation des indicateurs qualitatifs pouvant appuyer la prise des bonnes décisions pour des politiques agricoles adaptées au secteur agricole de la République Démocratique du Congo.

Ceci ne sera possible que par la collecte des données agricoles de terrain matérialisée par la suivi et l'évaluation des campagnes agricoles pour lesquelles le présent Rapport vient jeter les jalons de ce processus tant entendu par tous les intervenants du secteur. J'en appelle donc aux uns et autres de s'en approprier pour une bonne mise en place des politiques nécessaires pour l'avenir de l'Agriculture en République Démocratique du Congo.

Ir Joseph Antoine KASONGA MUKUTA
Ministre de l'Agriculture

Mot du Représentant du PAM

Depuis que les dirigeants du monde ont adopté en septembre 2015 l'agenda 2030 sur les Objectifs de Développement Humain (ODD), le Programme Alimentaire Mondial (WFP) s'est proposé de fournir une assistance stratégique aux pays qui le désirent en vue de réaliser l'ODD2 qui consiste à atteindre la Faim Zéro à l'horizon 2030.

Dans le contexte de la RDC où des chocs divers, y compris les conflits armés, les épidémies, les attaques des plantes par diverses maladies et les effets des perturbations climatiques, affectent de manière récurrente, la disponibilité des denrées alimentaires et l'accessibilité d'un grand nombre de ménages à la nourriture, le WFP a fourni au cours des trois dernières années un appui technique et financier au Ministère de l'Agriculture afin de lui permettre de conduire l'évaluation des récoltes et d'établir des bilans alimentaires pays.

Le WFP se réjouit de la réalisation de l'évaluation de la Campagne agricole 2018-2019. Le rapport de cet exercice crucial pour le pays est une source viable pour comprendre le mode d'approvisionnement en intrants agricoles et d'accès à la terre, le niveau de production agricole, les maladies à fortes incidences qui ont entaché la campagne agricole 2018-2019, ainsi que l'apport du système national de vulgarisation. Ce rapport examine, en outre, le niveau de satisfaction des besoins en alimentation de la population par la production disponible. Vous y trouverez les détails sur le taux de couverture des principales cultures, le bilan céréalier national et le bilan alimentaire national.

Il constitue donc un outil stratégique pour le pays dans la mesure où il contient les informations nécessaires, pouvant permettre au Gouvernement et à ses partenaires d'élaborer des stratégies de réponse et des politiques qui renforceront la disponibilité alimentaire et amélioreront l'impact de l'assistance alimentaire aux populations quand et là où celle-ci est requise.

M. Claude JIBIDAR
Représentant et Directeur Pays du WFP en RDC

Mot du représentant de la FAO

Excellence monsieur le Ministre de l'Agriculture
Monsieur le Secrétaire Général à l'Agriculture,
Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs ;

Chers Collègues du Système des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Excellence Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture,
Distingués invités à vos titres et qualités respectifs,
Recevez nos chaleureuses salutations.

La FAO et le PAM, dans le cadre de leur mandat d'accompagner le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, en vue d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, ont apporté leur appui technique et financier à la collecte et analyse des données agricoles générées au cours de la saison culturale 2018/2019, à travers une mission conjointe d'évaluation des récoltes.

Depuis bientôt trois années consécutives, les équipes conjointes constituées des services spécialisés du Ministère de l'agriculture, des experts de la FAO et PAM se livrent à cet exercice, en vue de collecter les données, établir la situation agricole et alimentaire de la RDC afin d'orienter les stratégies et politiques du pays en matière agricole.
Il sied de préciser que ce travail s'est développé au fil des années, en passant par la mise au point des outils et application de collecte de données comme « Open Data Kit (ODK), FAMEWS, etc. » pour garantir la rapidité et efficacité.
Pour réaliser cette troisième phase de la campagne agricole 2018/2019 et la lutte intégrée contre la Chenille Légionnaire d'Automne (Spodoptera frugiperda), le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a demandé l'appui technique et financier du PAM et de la FAO qui ont répondu favorablement. C'est ce qui a permis le déploiement de plus de 340 techniciens sur terrain qui ont récolté les données en cours d'analyse durant ces assises. Certains d'entre eux ont été formés à l'utilisation de nouvelles technologies à savoir ODK et FAMEWS.

Pendant ces assises, les experts de la FAO et du PAM travaillent efficacement aux cotés de l'équipe du gouvernement pour le nettoyage et l'interprétation des résultats obtenus de cette grande enquête. Ces données se rapportent essentiellement aux éléments clés tels que la production, les maladies des plantes, l'impact de la Chenille Légionnaire d'Automne, l'implication des organisations paysannes, le plan de riposte, le système de vulgarisation, etc. Tous ces indicateurs ont permis de produire un rapport national très riche, indispensable pour une exploitation future.
La FAO lance un vibrant appel à d'autres partenaires techniques et financiers du Ministère de l'Agriculture pour qu'ils s'impliquent davantage dans ces processus d'évaluation de la campagne agricole et de lutte intégrée contre la Chenille légionnaire d'Automne.

La FAO s'engage à continuer à soutenir dans la mesure du possible le suivi des campagnes agricoles et, particulièrement contre la lutte intégrée contre la Chenille Légionnaire d'Automne (Spodoptera frugiperda) qui décime une grande partie de la production de la principale céréale alimentaire du Pays.

Nous vous remercions

Aristide Ongone Obame
Représentant de la FAO en RDC

Table des matières

Préface du Ministre de l'Agriculture 2
Mot du Représentant du PAM 3
Mot du représentant de la FAO 4
Table des matières 5
Liste des Figures 7
Liste des Tableaux 8
Liste des sigles et abréviations 9
Remerciement 10
Résumé Exécutif 11
I.INTRODUCTION 16
..... 17
II. BREVE PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO 17
II.1. Potentiel de production agricole 17
II.2. Situation Climatique de la campagne agricole 2018-2019 17
III. METHODES, STRATEGIES D'ENQUETE ET COLLECTE DES DONNEES 20
III.1. Aire couverte par l'enquête 20
III.2. Approche méthodologique et outils de collecte des données 21
1. Collecte et revue des données secondaires 21
2. Groupe de discussion (Focus group) 21
3. Visites de terrain 22
4. Etude de marché des produits agricoles 22
5. Traitement et sauvegarde des données 22
6. Outils (Fiches) de collecte des données 23
7. Normes d'analyses des données collectées 23
..... 25
IV. PRINCIPAUX RESULTATS: PRODUCTION VEGETALE ET ANIMALE DEFINITIVE 25
IV.1 Nombre des ménages agricoles par province 25
IV.2. Nombre d'entreprises agricoles par province 25
IV.3. Identification des organisations des producteurs et implication des jeunes dans l'activité agricole 27
IV.4. Conditions de production animale et végétale 30
1. Mécanismes d'accès à la terre et disponibilité des terres agricoles au cours de la saison culturale 2019-2020. 30
IV.4.2. Analyse de l'accès aux intrants agricoles 31
IV.5. Situation phyto et Zoo sanitaire des exploitations agricoles du pays 34
1. Situation phytosanitaire de la République Démocratique du Congo 34
2. Impact de la Chenille Légionnaire d'Automne 42
3. Distribution spatiale de la Chenille Légionnaire d'Automne 42

4. Situation Zoo sanitaire de la République Démocratique du Congo 43
IV.6. Production végétale et animale proprement dite 47
1. Superficies emblavées par culture de base par province 47
2. Rendement moyen des principales cultures par territoire par province 51
3. Production des principales spéculations végétales au cours de la campagne agricole 2018-2019 55
4. Taux de commercialisation des différentes spéculations agricoles 62
..... 64
V. BILAN ALIMENTAIRE NATIONAL 64
V.1. Bilan Céréalier National 64
V.2. Taux de couverture des besoins alimentaires 65
V.3. Bilan alimentaire National 66
VI. FONCTIONNEMENT DES MARCHES 68
VI.1. Indice de fonctionnalité des marchés 68
VI.2. Evolution des prix 75
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 78
VII.1. Conclusion 78
VII.2. Recommandations 80
VIII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 82
ANNEXES 84

Liste des Figures

Figure 1: Subdivision administrative de la RDC *17*
Figure 2: Types des climats en RDC (Source: Climatsets) *18*
Figure 3: Quantité des pluies enregistrées au cours de la campagne agricole 2018/2019 (Source : WFP-DataViz 2019) *19*
Figure 4: Anomalies des pluies enregistrées pendant la campagne agricole 2018/2019 (Source : WFP-DataViz, 2019) *19*
Figure 5: Villages enquêtés dans le cadre de la campagne agricole 2018-2019 ..... *20*
Figure 6: Comparaison du nombre des ménages agricoles de la campagne 2017/2018 à celui de 2018/2019 dans chaque province en RDC *25*
Figure 7: Organisation des producteurs par province *29*
Figure 8: Mode d'accès à la terre par province *30*
Figure 9: Couts moyen en USD d'achat et de location d'un hectare de terre en RDC *31*
Figure 10: Vue globale des routes de dessertes agricoles *32*
Figure 11: Distribution géographique des principales contraintes biotiques du manioc, de l'arachide et du riz *34*
Figure 12: Fréquence de la Chenille Légionnaire d'Automne au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *42*
Figure 13: Distribution spatiale et incidence des attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *43*
Figure 14: Nombre des territoires infestés par les principales maladies au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *43*
Figure 15: Distribution de la verminose au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *44*
Figure 16: Distribution géographique des principales maladies: (A) Trypanosomiase (B) Fièvre aphteuse *45*
Figure 17: Distribution géographique des principales maladies: (C) Pest porcine africaine (D) Pseudo peste aviaire *45*
Figure 18: Distribution des principales maladies: (E) Peste des petits ruminants (F) la rage *46*
Figure 19: Distribution des principales maladies: (G) La gale (H) Les tiques *46*
Figure 20: Taux de commercialisation de l'arachide (gauche) et du haricot (droite) *62*
Figure 21: Taux de commercialisation du haricot+Niébé (gauche) et du manioc (droite) *62*
Figure 22: Taux de commercialisation du maïs (gauche) et du Riz (droite) *63*
Figure 23: Taux de couverture de l'arachide (gauche) et des céréales (droite *65*
Figure 24: Taux de couverture du haricot (gauche) et du Niébé (droite) *65*
Figure 25: Taux de couverture du maïs (gauche) et du manioc (droite) *66*
Figure 26: Taux de couverture du Riz *66*
Figure 27: Indice de fonctionnalité de marché *68*
Figure 28: Symbologie de l'indice de fonctionnalité des marchés *69*
Figure 29: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Ouest *69*
Figure 30: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Centre *70*
Figure 31:Indice de fonctionnalité des marchés Pool Est *71*
Figure 32: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Sud *72*
Figure 33: Indice de fonctionnalité des marchés dans le Pool Nord *73*
Figure 34: Comparaison des indices de fonctionnalité des marchés par Pool *74*
Figure 35: Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme d'haricot dans le territoire d'Aru (Ituri) *76*
Figure 36: Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme de mais dans le territoire de Gemena (Sud-Ubangi) *76*
Figure 37:Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme de farine de maïs dans le territoire de Tshela (Kongo-Central) *77*

Liste des Tableaux

Table 1: Listes des experts qui ont participés à la rédaction du rapport *10*
Table 2: Couverture géographique *23*
Table 3: Principaux indicateurs et normes de calcul *24*
Table 4: Entreprises agricoles répertoriées pendant la campagne agricole 2018/2019 ..... *26*
Table 5: Nombre des organisations des producteurs par province *27*
Table 6: Aperçue des états des routes de dessertes agricoles par province *32*
Table 7: Situation phytosanitaire des principales spéculation pendant la campagne agricole 2018/2019 ..... *35*
Table 8: Superficie emblavée par le maïs au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *47*
Table 9: Superficie emblavée par le Riz au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *48*
Table 10: Superficie emblavée par le manioc au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *49*
Table 11: Superficie emblavée par les autres plantes à tubercules *50*
Table 12: Superficie emblavée par les légumineuses au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *50*
Table 13:Rendement des céréales au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *51*
Table 14: Rendement des légumineuses au cours de la campagne agricole 2018/2019 ..... *52*
Table 15:Rendement des plantes en tubercules au cours de la campagne agricole 2218/2019 ..... *53*
Table 16:Comparaison des rendements moyens par territoire pour les campagnes 2017/2018 et 2018/2019 des cultures d'arachide et du maïs *53*
Table 17: Comparaison des rendements moyens par territoire pour les campagnes 2017/2018 et 2018/2019 des cultures du manioc et du Riz *54*
Table 18: Production du mais en tonnes *55*
Table 19: Production du Riz en tonnes *56*
Table 20: Production du Millet et du Sorgho en tonnes *57*
Table 21: Production du manioc en tonnes *58*
Table 22: Production des autres tubercules en tonnes *59*
Table 23: Production du haricot en tonnes *59*
Table 24: Production d'arachide en tonnes *60*
Table 25: Production du Niébé et du Soja en tonnes *61*
Table 26: Bilan céréalier national pour la campagne agricole 2018/2019 ..... *64*
Table 27: Bilan alimentaire nationale pour la campagne agricole 2018/2019 ..... *67*
Table 28-Annexe: Mode et coût d'accès à la terre par province *84*
Table 29-Annexes: Principaux modes d'accès aux intrants par province *86*
Table 30: Nombres ménages agricoles par province *90*
Table 31: Axes et villages couverts par l'étude *91*

Liste des sigles et abréviations

CA : Campagne Agricole
CAID : cellule d'Analyse des Indicateurs de développement
CAVTK : Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa
CGIAR : Consultative group on International Agricultural Research
CLA : Chenille Légionnaire d'Automne
CORAF : Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
CPK : Clinique des Plantes de Kinshasa
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation,
FAWRiskMap *: Fall armyworm food insecurity Risk*
GPS : Système de géolocalisation par satellite
IFPRI : International Food Policy Research Institute
IITA: International Institute of Tropical Agriculture
INERA: Institut Nationale d'études et de Recherche Agronomiques
IP : Indice des prix
IPAPEL : Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pèche et Élevage
IPC : *Integrated Phase Classification*/ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPM : Integrated Pest Management
IPM: integrated pest management
ITAPEL : Inspection Territoriale de l'Agriculture, Pèche et Élevage
Kg/bt/an : Kilogramme par habitant par an
METTELSAT : Agence Nationale de Météorologie par satellite
MINAGRI : Ministère de l'Agriculture
NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*
ODK : *Open data Kit collect*
ONG: Organisation non gouvernementale
ONA : Plate forme d'agrégation des données
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PEV : Programme Elargi de Vaccination
RDC : République Démocratique du Congo
SENASEM : Service National des Semences
SNSA : Service Nationale de Statistique Agricole
SNV : Service National de Vulgarisation
SPSS : *Statistical Package for Social Science*
TA : Taux d'accroissement
TDR : Termes de Références
WFP : World Food program
OPs : Organization paysannes
PPA : Pseudo peste Aviaire
PPR : Peste des petits Ruminants
OIE : Organisation internationale des epizooties
FA : Fièvre Aphteuse
RN : Route Nationale
RS : Route Secondaire
RDA : Route de desserte Agricole
RP : Route Provinciale
P4P : Achat pour le progrès
mVAM : mobile Vulnerability analysis and mapping

Remerciement

La mission conjointe d'évaluation de la production agricole de la République Démocratique du Congo pour la saison culturale 2018/2019 ne pouvait être réalisé sans la participation active des parties prenantes et partenaires du Ministère de l'Agriculture à qui s'adressent ces sincères remerciements. Le Ministère de l'Agriculture les efforts du Gouvernement de la République Démocratique du Congo qui a donné le ton à la réalisation de ses prérogatives.

Il a apprécié et remercie vivement l'Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour leur implication, appui dans la réalisation des missions de collecte des données, l'analyse des données issu de l'enquête, la consolidation et validation des résultats qui ont concouru à la finalisation de ce rapport et l'Agence International d'Aide au Développement des États-Unis USAID (*Food for peace*), qui par le truchement du PAM a financé en partie les missions de terrain.

Dans ce rapport, est le fruit de la collaboration technique entre divers services du Ministère de l'Agriculture notamment : les Inspections provinciaux (IPAPEL),territoriaux (ITAPEL), du Service National de Vulgarisation (SNV), du Service National de Statistique (SNSA), de l'Agence Nationale de Météorologie par Satellite (METTELSAT), de l'Institut National de Statistique (INS), de la Direction de Protection des Végétaux (DPROTV), de la Direction de Production des Végétaux, de la Clinique des Plantes de Kinshasa (CPK) et de la Cellule d'Analyse des Indicateurs de développement (CAID) à qui il reste reconnaissant. Le Ministère de l'Agriculture reste aussi reconnaissant vis à vis des agriculteurs et éleveurs qui ont répondu aux questionnaires d'enquêtes au cours des échanges individuels, des focus groupe et lors des prospections de champs.

Ont participé à l'analyse des données et à la rédaction de ce rapport les experts ci-après :

Table 1: Listes des experts qui ont participés à la rédaction du rapport

Nom & Post nom	Institution	Nom & Post nom	Institution
Damas Mamba Mamba	Directeur/DPROTV	Justin Cishugi	DPROTV
Max Daniel-Katumba	CAID	King Kingonzi Nkambwa	DATAME
Tshiakatumba Floribert	SNSA	Joël Mukendi	Clinique des Plantes
Guy Kambala	DPROTV	Florent Adakate	Clinique des Plantes
Paul MFinda Situ	DANTIC/SIG	Roger Kabongo	SNSA
Kabala Godefroid	DPROTV	Henry Tutala	DPROTV
Kalakala Mulenda Eshen	SNSA	Cornelie Sifa	PAM
Jean Louis Tshisambu	DPROTV	Malka Muhindo	PAM
Bushabu Bope Gauthier	DPROTV	Lyna Mukwa Fama Tongo	FAO
Mukendi Kayimbonga	DCIN	Tebila Kiaku	DPROTV
Bope Yamba yamba	DCIN	Tshimwanga Kabuya Louis	SNV
Jean Lufimpu	SNSA		

Résumé Exécutif

Le secteur agricole congolais dispose d'une grande capacité de création d'emplois, d'accroissement des revenus et d'amélioration du cadre de la vie. Pour atteindre l'objectif 2 des Objectifs de Développement Durable(ODD) « *Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* » et le pilier 2 du Plan National de Stratégie de Développement(PNSD), le gouvernement s'est fixé les objectifs stratégiques suivants : (i) renforcer la contribution à la croissance économique ; (ii) restaurer la sécurité alimentaire du pays ; (iii) réduire la pauvreté et la précarité dans les milieux ruraux ; (iv) accroître la production des produits vivriers et pérennes ; (v) améliorer la valeur ajoutée de la production agricole.

Fort de cet état de chose et vue la nécessité de mieux fixer les indicateurs de base pouvant orienter l'élaborations des stratégies et politiques en matière de relance du secteur agricole, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo avait opté pour une croissance économique soutenue par l'agriculture comme principale voie en vue de l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement axé sur la réduction de la pauvreté.

Pour ce faire, la fixation de ces indicateurs de base avait pour but de mettre en place des mécanismes nécessaires en vue de l'atteinte des objectifs définis. Pour le Ministère de l'Agriculture, cet exercice devrait passer par l'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux cours des Campagnes Agricoles en RDC. A cet effet, les missions d'évaluation des Campagnes Agricoles 2016-2017 et 2017-2018, avaient pour objectif de fournir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur l'évolution des productions agricoles et les autres activités connexes.

Ces précédentes campagnes avaient connu une certaine particularité car elles avaient été caractérisées par les attaques des chenilles légionnaires d'automne sur la culture de maïs et dont les résultats avaient révélé que l*es pertes de récoltes causées par les attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne sur les cultures du maïs sont estimées à 45% en moyenne ; en d'autres termes, le pays a perdu environ 0,9 millions de tonnes de maïs du fait des attaques dus à ce ravageur et au prix moyen de 588 Francs congolais (0,38 USD) par kilogramme, la perte totale était estimée à 357 000 000 UDS. Comparées à la campagne agricole 2016/2017, les pertes sur les récoltés avaient augmenté de 17% avec comme corollaires :*
Un déficit alimentaire du pays avec des bilans céréaliers qui confirment davantage l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, un faible taux de couverture en céréales et légumineuses, deux ménages sur trois ont une consommation alimentaire peu diversifiée ainsi qu'une production animale nationale en déclin en raison des pillages et des zoo-pathologies récurrentes ;
Ces résultats avaient confirmé le manque d'encadrement des agriculteurs et une absence de stratégies de gestion appliquée aux infestations de la Chenille Légionnaire d'Automne et d'autres maladies des cultures en RDC.
Les conclusions tirées, nous ont permis de formuler des recommandations qui ont conduit à l'élaboration des quatre documents à l'occurrence :

i) Le Rapport de la mission conjointe d'évaluation et de suivi de la Campagne agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2017-2018 ;
ii) Le Plan de riposte contre la chenille légionnaire d'automne sur le maïs ;
iii) Le Plan de riposte contre les maladies virales du manioc en RDC ;
iv) Plan triennal de travail de la commission nationale en charge de la campagne agricole, sécurité alimentaire et risques zoo-phytosanitaires, "CNCASA/RZP" 2019-2021

Dans le souci de réactualiser ces indicateurs d'appréciation de la situation relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il s'était avéré indispensable de relancer un nouvel exercice d'évaluation de la Campagne agricole 2018-2019 en vue de :
-Evaluer les niveaux des récoltes disponibles pour la campagne agricole 2018-2019.
-Etendre l'enquête sur le reste de territoires non encore couverts ;
-Mettre à jour les données relatives à l'impact de la CLA sur la culture du maïs ;
-Actualiser les données relatives à la propagation des zoonoses ;
-Identifier l'importance des flux commerciaux ainsi que l'indice de performance des marchés des produits agricoles par territoire enquêté ;
-Evaluer les conséquences des conflits et insécurité sur la production agricole dans les territoires ;
-Mettre à jour la cartographie de la propagation de la chenille légionnaire d'automne, d'organismes nuisibles des cultures ainsi que les zoonoses.

Les résultats obtenus de cette évaluation viennent compléter ceux obtenus de l'évaluation de la Campagne agricole de 2017-2018 et indiquent que :

- Le nombre total des ménages agricoles est évalué à 16 030 758 ménages consacrés à l'activité agricole à travers le pays et qu'il est à noter que la pression démographique, l'insécurité, les conflits armés, ethnique, foncier, entrainant un déplacement des populations dans certaines zones de production agricole comme le Grand Kasaï, l'Ituri et la région Est du pays demeurent des contraintes à l'activité agricole ;

- L'Identification des organisations des producteurs et implication des jeunes dans l'activité agricole montre que près de 1603 organisations des producteurs ont été recensées et reconnues par les Inspecteurs du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage et que ces organisations évoluent principalement dans les filières Cultures vivrières et maraichères(Manioc, Mais, Riz, Arachide, Haricot, soja et légumes),Cultures pérennes(Café, Palmier à huile, Cacao, Banane Plantain),Élevages(Bovin, Caprin, Porcin, Ovin, Volaille) et la Production halieutique avec l'élevage des tilapias ;

  - Pour ce qui est des superficies emblavées par culture de base au cours de la campagne agricole 2018/2019, le maïs demeure la céréale la plus importante avec 37% de superficies emblavées, suivi de la culture du riz. Le millet et le sorgho restent les moins cultivées sur l'étendue du territoire national. Cependant pour les plantes à racines et tubercules, le manioc reste la spéculation alimentaire la plus répandue et la plus importante dans le pays. Il se fait que les autres plantes à tubercules (pomme de terre, taro, igname) connaissent une régression en termes de superficies emblavées ;

  - Pour les légumineuses, une diminution d'emblavures a été observé probablement suite à l'incidence élevée des maladies et ravageurs mais aussi suite aux conditions climatiques difficiles. En culture de haricot par exemple, une baisse significative de -36% a été enregistrée alors qu'en culture d'arachide, la baisse est de -1%. Pour la culture du soja, une spéculation autrefois moins pratiquée, gagne spectaculairement du terrain suite à la vulgarisation de sa transformation en lait.

  - En ce qui concerne les niveaux de production et les rendements des principales cultures :

    A. **Les céréales :**

    - la production du maïs est de 2.9 millions de tonnes soit une augmentation de 24 % par rapport à celle de la campagne agricole 2017/2018.Les principaux bassins de production sont situés dans les Provinces de la Mongala, le Nord-Kivu, le Kwango, le Kwilu et le Mai-Ndombe.

    - La production nationale du riz a connu une forte augmentation passant de 0.6 millions de tonnes en 2017/2018 à 1,56 millions de tonnes en 2018/2019. Les provinces ayant enregistré de fortes productions du riz, pour cette campagne, sont l'Équateur, l'Ituri, le Kasaï, le Kasaï-Central et le Maniema.

    - Le millet et le sorgho ont enregistré une augmentation considérable de la production suite à une forte demande de ces derniers dans la pharmacopée locale, particulièrement dans le Kwango (territoire de Feshi), et dans le Kasaï où il entre dans la fabrication des boissons locales. Quant au sorgho, il est plus cultivé dans les provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri où les récoltes ont été très bonnes au cours de la campagne agricole2018/2019.

    En ce qui concerne le rendement : les céréales connaissent une forte baisse avec un rendement qui est passé à 0.77 T/ha au lieu de 0.80T/ha pour le maïs enregistré au cours de la campagne agricole passée, ce qui présage une dégénérescence des variétés que les agriculteurs utilisent.
    - En culture de riz, la tendance est inversée, soit 0.86t/ha contre 0.77 t/ha pour l'année dernière

    B. **Les tubercules**

- le manioc connait des diminutions de production dans plusieurs provinces ; les baisses les plus importantes sont enregistrées dans les provinces du Bas-Uélé, du Haut-Lomami, du Maniema et de la Tshopo. La production des autres tubercules tels que la Pomme de terre, le taro et l'igname connaissent une augmentation de l'ordre de 32% au niveau national.

Pour ce qui est de leurs rendements, il a été observé une amélioration sensible par rapport à la précédente campagne agricole, exception faite pour les provinces de Sankuru et du Kasaï-Oriental qui elles ont connu une baisse de l'ordre de 2 %.

C. **Les légumineuses :**

- La production nationale du haricot a connu une augmentation considérable, elle est passée de 5.2 millions de tonnes pour la campagne agricole 2017/2018 à 9.3 millions de tonnes pour la campagne agricole 2018/2019. Cependant, on enregistre tout de même une chute énorme dans les Provinces du Nord et Sud-Kivu, du Kwilu ainsi que celle du Lualaba. Les zones de forte production sont situées dans les provinces de Haut-Katanga, Haut-Uélé, Ituri, Kongo-central et Kwango.

- La production de l'arachide connait une hausse par rapport à la campagne agricole 2017/2018. Elle est passée de 1.079 millions de tonnes à 1.9 millions de tonnes en 2018/2019. Les grandes productions ont été enregistrées dans les provinces du Kasaï, de Haut-Lomami, du Sud-Ubangi et du Sud-Kivu. Les provinces du Kongo-Central et du Bas-Uélé, quant à elles, connaissent une chute de production, suite aux attaques des maladies et organismes nuisibles.

- Quant à la production du niébé et du soja, il s'observe une augmentation passant respectivement de 552 milles à 1.8 millions de tonnes, et de 115 milles à 424 milles tonnes pour la campagne agricole 2018/2019.

Concernant le rendement des légumineuses, une augmentation avec des disparités énormes sont remarquées d'une province à une autre. Ainsi, on note 0.78 t/ha pour le haricot, 0.5 t/ha pour le niébé, 0.7 t/ha pour l'arachide et 0.54 t/ha pour le soja. Les provinces du Sankuru, Haut-Uélé et Kasaï-Oriental sont celles ou les fortes baisses de rendement ont été observées ;

- Le bilan céréalier national renseigne un déficit céréalier estimé à près de 9 millions de tonnes soit une disponibilité par an par personne de 43 Kg, ce qui est en deçà de la norme de consommation (144 Kg)

- Pour ce qui est de la situation phytosanitaire :

  - Il se dégage une augmentation de l'incidence de la Chenille Légionnaire d'Automne qui est passée de 53% pour la campagne agricole 2017-2018 à 57% pour la campagne agricole 2018/2019.Cette augmentation s'observe dans les provinces du Sud-Ubangi, Nord- Ubangi, Equateur, Haut Uélé, Sankuru, Lomami, Ituri, Mongala, Tshuapa, Kwango, Kwilu ;
  - Les agriculteurs ont fait face à la mosaïque du manioc, pyriculariose, la mouche blanche du Riz, la rosette d'arachide, etc.… dont l'incidence a été de 100% dans certaines zones ;

  - La situation Zoo sanitaire de la République Démocratique du Congo révèle que les maladies des animaux les plus récurrentes restent notamment (i) la pseudopeste aviaire (PPA), (ii) de la verminose ainsi que (iii) tiques, présentes dans 144 territoires sur 145 territoires que compte le pays et que la pseudopeste aviaire est responsable de la décimation d'un grand nombre de volailles, avec des taux de morbidité et de mortalité atteignant parfois 100%. A cela il faut ajouter la Gale, la Rage et le Rouget de porc, la Peste de Petits Ruminants(PPR).

- Facteurs de production

  - Les mécanismes d'accès à la terre restent principalement l'héritage familial hormis d'autres modes le plus utilisés comme la location, le métayage, la cession temporaire ainsi que l'Achat. Cependant, l'insécurité, les

conflits fonciers, l'accroissement démographique, les exigences coutumières et les couts élevés à l'acquisition des terres demeurent des contraintes majeures d'accès à la terre.

- L'accès aux intrants agricoles en termes d'outils aratoires, des semences, d'engrais, d'alevins, des géniteurs se fait à 80% par achat sur fond propre. Tout de même on note une participation des partenaires et autres ONGDs à hauteur de 5%. En ce qui concerne les engrais, les ménages recourent plus aux déjections des animaux et aux déchets ménagers. Il sied de noter que l'engrais chimique est utilisé dans les zones d'intervention de quelques projets. Mais cette utilisation n'est pas du tout contrôlée. Quant aux pesticides, très peu sont utilisés suite à la méconnaissance de ces derniers.

- Etat des routes de dessertes agricoles :

  - Les routes de dessertes agricoles restent des voies par excellence pour l'échange d'information, des biens agricoles et l'évacuation des produits des centres de production vers les centres de consommation. De manière globale, les routes de desserte agricole du pays sont à plus de 60 % dans un très mauvais état. Cette dégradation des routes touche plus les provinces de Tanganyika (84%), de Bas-Uélé (78%) ainsi que le Kwango (71%). On note que l'évacuation et le transport des produits agricoles sont principalement assurés sur la tête ou à dos d'homme, dans 68% des cas et à vélos (28 %) et que les provinces de Mai-Ndombe, de la Tshuapa et du Kasaï utilisent essentiellement la voie fluviale pour évacuer la production agricole vers le centre de consommation.

- Fonctionnements des marchés

  - D'une façon globale, les marchés fonctionnent bien dans le pays. Il se dégage que des marchés visités pendant la mission d'évaluation dans le Pools Ouest (Province du Kongo-Central, Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe) 82 % fonctionnent normalement, tout comme dans le Pool Est (Province de l'Ituri, du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu) avec le même score, 77% dans le Pool Nord (Provinces de Bas-Uélé, Haut-Uélé, Equateur, Mongala, Tshuapa, Tshopo, Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi), 74% dans le Pool Centre (Province du Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental, Lomami et Sankuru) et 50% dans le Pool Sud (Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika).
  - Les points forts des marchés sont la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché, le nombre élevé des commerçants, et la proximité des sources d'approvisionnement tandis que les principales contraintes sont le manque des structures de stockage, état des routes en délabrements et l'accès difficile au crédit.
  - L'état des routes constitue une contrainte majeure pour les producteurs qui se résignent soit à vendre dans les centres de consommation les plus proches de leurs milieux de production ou alors endurer des couts énormes de transport.

Aux termes de ce rapport il a été formulé les recommandations suivantes :

Au gouvernement :

- Matérialiser la considération de l'agriculture comme levier de l'économie locale et nationale en disposant d'un budget dans les respects des accords de Maputo ;
- D'investir dans l'appui des structures d'encadrement, système national de vulgarisation, et la professionnalisation des organisations des producteurs au niveau des provinces, territoires et secteurs.
- De promouvoir le partenariat public privé pour attirer les investissements dans le secteur agricole et favoriser le développement local
- De mettre à place un programme de crédit agricole pour soutenir les organisations des producteurs et l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture
- D'assurer l'entretien et la maintenance des routes des dessertes agricoles pour permettre l'évacuation des produites et favoriser les échanges entres territoires et
- Recycler, rajeunir et équiper les animateurs des services spécialisés du Ministère de l'Agriculture au niveau des provinces, territoires et secteurs

- Mettre à place un système de gestion des informations agricoles réduire de temps de traitement des données, en assurer l'archivage et faciliter la prise des décisions
- De doter la commission en charge de la campagne agricole, sécurité alimentaire et risques zoo-phytosanitaires d'une ligne budgétaire pour lui permettre de bien mener ses activités

En matière d'accès aux facteurs de productions

- Vulgariser la loi foncière en vue de faciliter l'accès aux terres agricoles
- Mettre à place des comités tripartites (Etat, demandeur de terre et détenteur de terre) pour alléger les conditions d'accès aux terres familiales par métayage ou location dans les zones ou l'héritage familiale est le mode d'accès à plus de 25%
- Mise à place d'un cadastre agricole pour inventaire des terres encore disponibles et aménagement des hydro-agricoles des petits périmètres de terres
- Mettre à place un comité d'évaluation des besoins en intrants agricoles, semences et géniteurs et d'élaboration du plan de distributions en travers les services spécialisés du Ministère
- De subventionner la production des outils aratoires au niveau local et mettre à place un cadre de gestion et utilisation des machines et outils mise à disposition des producteurs
- A travers le service national des semences de redynamiser les centres de productions des semences

En matière de zoo-phytosanisation

- Prendre des questions zoo-phytosanitaires au même titre que les problèmes de santé humaine
- Mettre à place d'un système national d'alerte et surveillance zoo-phytosanitaire en renforçant la surveillance aux points d'entrée, facilitant les inspections des champs et lieux d'élevage ainsi qu'aux point d'échange entre territoires
- Assurer une capacitation régulière des services techniques de base (ITAPELs, moniteurs agricoles, inspecteurs phyto et zoo sanitaire, etc..) pour un bon accompagnement des producteurs dans la lutte contre les maladies des plantes et les épizooties
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des plans de riposte contre la Chenille Légionnaire d'Automne et les maladies virales du manioc
- Installer les officines vétérinaires dans les territoires en manque

- Elaborer le calendrier et mener des campagnes de vaccination contre les épizooties
- Elaborer des supports et guides de référence sur l'identification et la lutte contre les maladies des plantes et épizooties émergentes dans le pays

Aux partenaires techniques et financiers :

- Continuer à appuyer le gouvernement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Travailler avec la commission nationale en charge de la campagne agricole, sécurité alimentaire et risques zoo-phytosanitaires, CNCASA /RZP dans la mise en œuvre de son plan triennal de travail pour absorber le déficit alimentaire de la RDC

I.INTRODUCTION

Dans tout pays les humains ont faim parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir des vivres disponibles sur le marché ou parce qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes les vivres (Sen, 1981). La production agricole à l'échelle d'une nation est la base de la sécurité alimentaire, de la dignité et de la paix. Ainsi, l'agriculture a toujours été, depuis la nuit de temps, un secteur prioritaire parce qu'il fournit à l'humain et à l'animal la nourriture. Le travail agricole constitue le travail par excellence attribué à l'humain depuis la création.

A travers le temps, l'agriculture est passée de son stade le plus rudimentaire au stade modernisé grâce à l'usage des outils, machines, technologies et méthodes de production plus élaborées. De nos jours l'agriculture continue à occuper le devant de la scène mondiale du fait des multiples crises alimentaires que traverse la plupart des pays, plus spécifiquement ceux des régions en développement.

Malgré ces évolutions agricoles, dans certains pays du monde l'agriculture n'a pas permis de résoudre les questions de famine, sécurité alimentaire, moyen de subsistance et de malnutrition. De la même manière que tous les pays en développement, en plus de l'explosion démographique que connait la majorité des pays africains, le secteur agricole en République Démocratique du Congo (RDC) fait face à divers défis et contraintes, principalement d'ordre technologique, édaphique, climatique, social et économique affectant ainsi les masses de production ou masses de nourriture disponible par habitant.

Dans un tel contexte, les évaluations régulières de quantités de production végétale et animale demeurent primordiales pour assurer aux populations une alimentation suffisante, en qualité et en quantité.

La République Démocratique du Congo, est l'un des pays où une forte expansion démographique est attendue. Le nombre des bouches à nourrir ainsi que les quantités de nourriture devront augmenter à l'horizon 2030.
Pour un pays de 98 millions d'habitant (Population PV harmonisées), dont près de 85% de la population réalise l'activité agricole, les aliments de base proviennent principalement de l'agriculture de subsistance réalisée sur des petites surfaces et de l'élevage extensif. Ce type d'agriculture et d'élevage procure néanmoins aux populations rurales un revenu variable d'une année à une autre en fonction de la situation géographique. C'est dans ce contexte spécifique que depuis bientôt trois années consécutives (2016/2017, 2017/2018, 2018/2019), le Ministère de l'agriculture de la République Démocratique du Congo, appuyé par ses partenaires techniques et financiers, en l'occurrence la FAO et le PAM, à travers une mission conjointe, évalue les quantités de production agricole et animale à travers différents territoires du pays.

Les principaux objectifs de ces évaluations sont de :

- Déterminer la disponibilité alimentaire pour les populations, plus spécifiquement celle des zones à situation socio-sécuritaire volatile à travers le constat du niveau de production des principales cultures réalisées au cours de la campagne agricole 2018-2019 ;
- Déterminer les cultures et les zones de production rentable pour chaque spéculation vivrières ou spéculation animale ;
- Comprendre et déterminer les contraintes et les causes directes et indirect de variation de la production animale et végétale,
- D'évaluer l'impact de la chenille légionnaire d'automne (Spodoptera frugiperda), la mise à jour de sa distribution spatiale, ainsi que le niveau de pertes encourue par les agriculteurs due à cette dernière,
- Comprendre l'évolution du savoir paysan vis-à-vis des infestations de la Chenille légionnaire d'Automne et évaluer l'évolution du savoir paysan en matière de gestion intégrée de celle-ci. (
- Élaborer le bilan alimentaire du pays en vue de ressortir les déficits et réajuster la stratégie de gestion des crises alimentaires en République démocratique du Congo,
- Evaluer le fonctionnement des marchés ;
- Évaluer les besoins en intrant agricole des agriculteurs et les besoins alimentaires des ménages agricoles. Tous ces objectifs s'inscrivent dans une vision d'orienter les politiques et stratégies agricoles nationale de la République démocratique du Congo pour une situation de faim zéro à l'horizon 2030.

II. BREVE PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

II.1. Potentiel de production agricole

La République Démocratique du Congo est située au centre de l'Afrique (Figure 1). Elle dispose d'une population de près de 98 millions de personnes dont environ 70% vivent en milieu rural et près de 85% tirent leur moyen de subsistance de l'activité agricole (17ème cycle IPC, 2019). Selon les évaluations de la vulnérabilité des populations, près de 15,6 millions des personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aigüe, ce qui représente environ 26% de la population rurale, soit près de 60,7millions des personnes présentes dans 109 territoires sur 145 (17ème Cycle IPC, 2019).

Le pays a une densité moyenne d'environ 30 habitants au Km^2 avec un taux d'accroissement annuel de 3,36% (IPC, 2019 ; Faostat 2013).

La RDC, c'est aussi un potentiel de production agricole de près de 80 millions d'hectares de terres arables, des pâturages naturels pouvant supporter jusqu'à 40 millions de têtes de bétails, c'est un réseau hydrographique dense et repartie sur tout le pays, un potentiel halieutique de près de 707.000 tonnes, 4 millions d'hectares irrigable, une immense diversité phylogénétique et une diversité des conditions agro-climatique favorable à une grande variété des cultures.
La République Démocratique du Congo détient donc un potentiel de production agricole estimé à nourrir près de 3 milliards de personne annuellement. En 2018, le budget consacré à l'agriculture s'élevait à 1,7% du budget national, soit moins de 10% du budget national tel que recommandé par les accords de Maputo.

II.2. Situation Climatique de la campagne agricole 2018-2019

Deux grands types climatiques prévalent en République Démocratique du Congo, le climat tropical et le climat Équatorial. Il s'agit du climat Tropical avec un ensemble des variantes, dont le climat tropical humide rencontré à l'ouest du pays, le climat tropical sec au sud du pays. Le climat équatorial se retrouve principalement dans la bande allant de l'Équateur à la province du Nord Kivu, tout en passant par la province orientale.

Au cours de la campagne agricole 2018-2019 (Août 2018 - Août 2019) une attention particulière a été accordée aux conditions climatiques, plus spécifiquement à la quantité et à la répartition des pluies sur l'ensemble du pays. Les quantités minimales des pluies ont été d'environ 606 mm des pluies reparties sur toute l'année culturale (Figure 1).

Figure 1: Subdivision administrative de la RDC

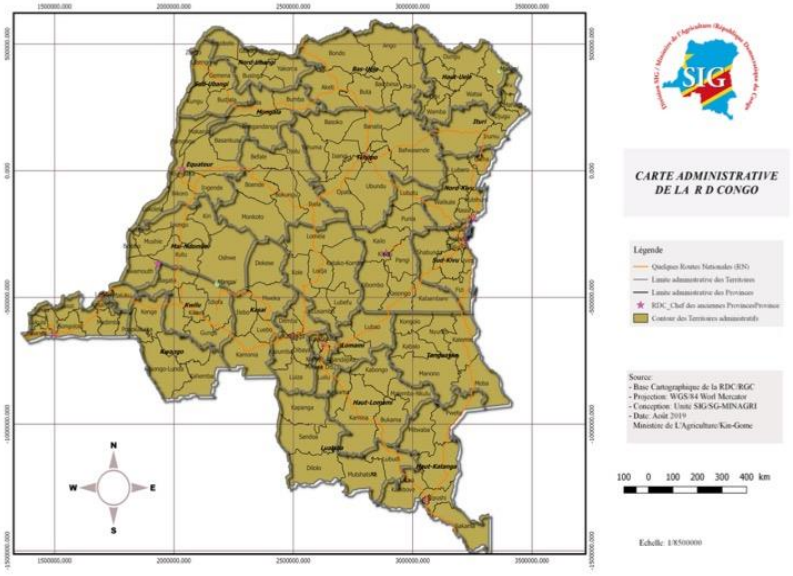

Figure 1 : Subdivision administrative de la République Démocratique du Congo, selon la constitution actuelle.

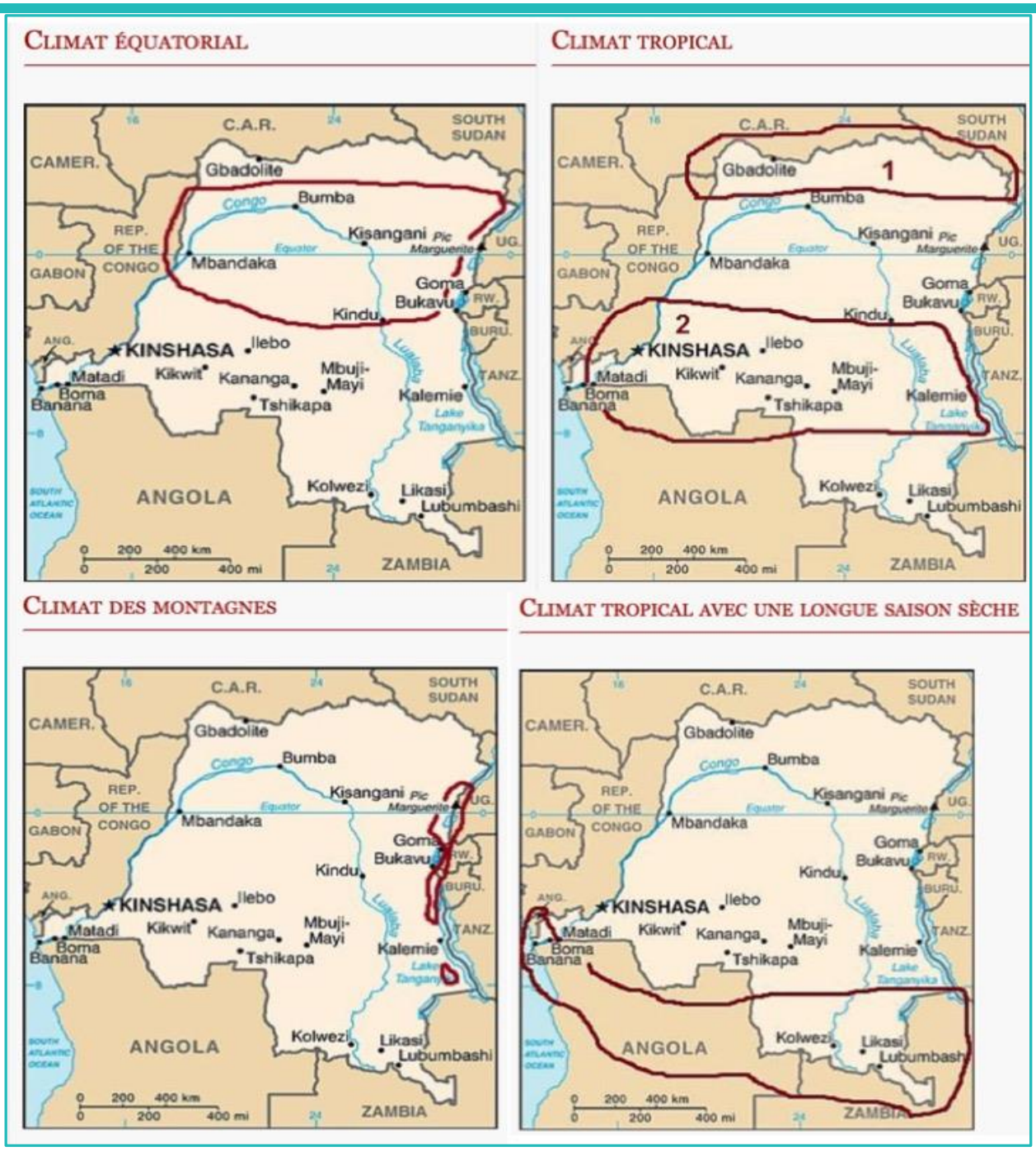

Figure 2: Types des climats en RDC (Source: Climatsets)

Au cours de la campagne agricole 2018-2019 (Août 2018 - Août 2019) une attention particulière a été accordée aux conditions climatiques, plus spécifiquement à la quantité et à la répartition des pluies sur l'ensemble du pays. Les quantités minimales des pluies ont été d'environ 606 mm des pluies reparties sur toute l'année culturale (Figure 3).

Néanmoins des anomalies légères dans la quantité des pluies enregistrée au cours de cette saison culturale ont été observées comme le montre la figure 4 ci-dessus.

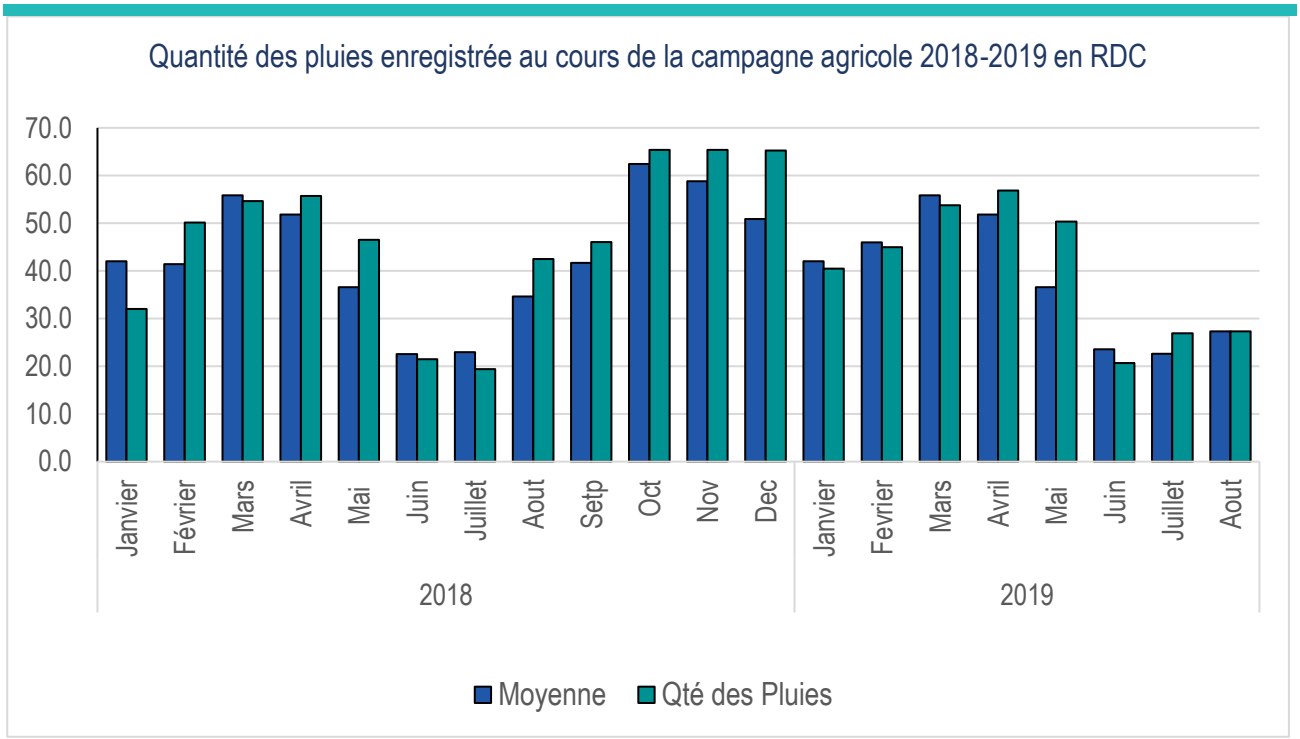

Figure 3: Quantité des pluies enregistrées au cours de la campagne agricole 2018/2019 (Source : WFP-DataViz 2019)

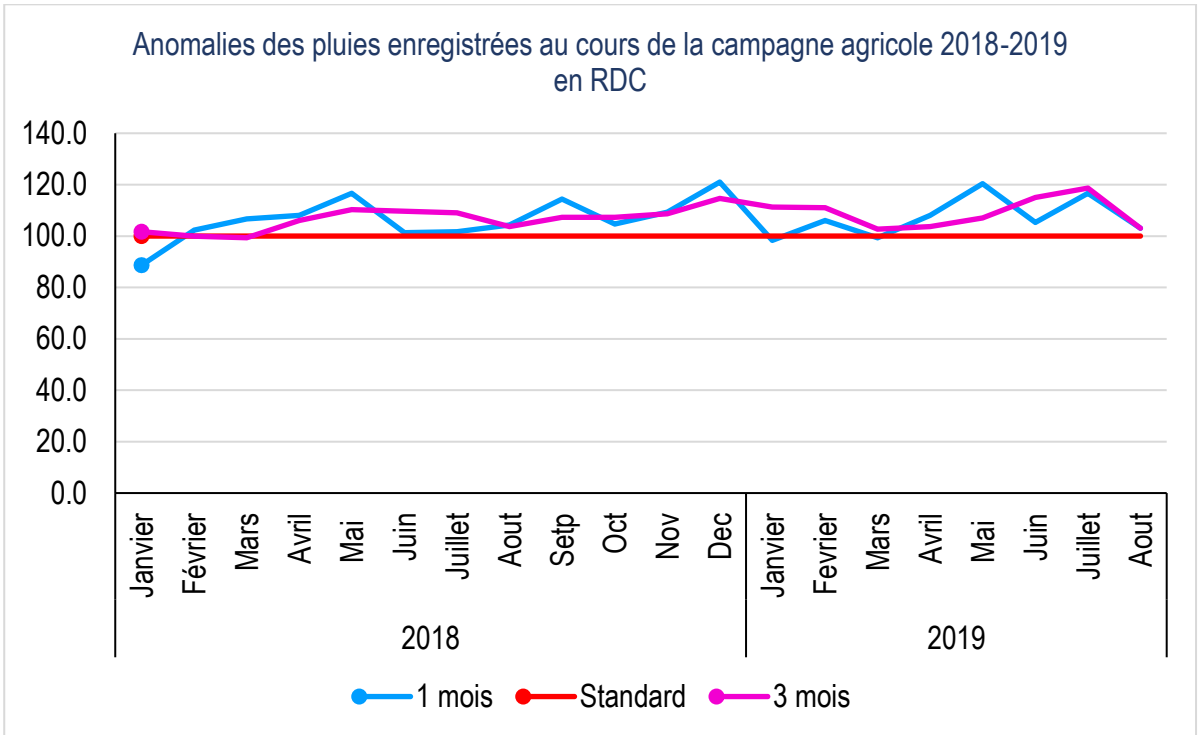

Figure 4: Anomalies des pluies enregistrées pendant la campagne agricole 2018/2019 (Source : WFP-DataViz, 2019)

III. METHODES, STRATEGIES D'ENQUETE ET COLLECTE DES DONNEES

III.1. Aire couverte par l'enquête

La République Démocratique du Congo est un vaste territoire de près de 2.345.410 Km2 dont l'étude exige beaucoup de moyens d'ordre logistique et financier. Depuis toujours, les études de grande envergure se butent au fait que l'aire d'étude et/ ou l'échantillon demeure très important ce qui expose toujours au risque soit de recueillir des données non représentatives de la réalité de terrain, soit de collecter plus d'échantillon sur une surface plus réduite.

Dans cette étude, le territoire administratif a été utilisé comme base de toutes les projections, calculs et analyses.
Les données ont été collectés par un total de 40 enquêteurs, principalement des ingénieurs agronomes du Ministère de l'agriculture, de la FAO et du PAM, 25 enquêteurs de niveau provincial et 290 au niveau territorial soit un total de 355 personnes du Ministère de l'agriculture déployés sur un total 20 axes, 230 villages couvrant 145 territoires du pays. Les enquêteurs, une fois sur le terrain se sont appuyés sur différentes structures et personnes ressources. Les différents axes couverts par cette étude sont repris sur la figure 5 ci- après.

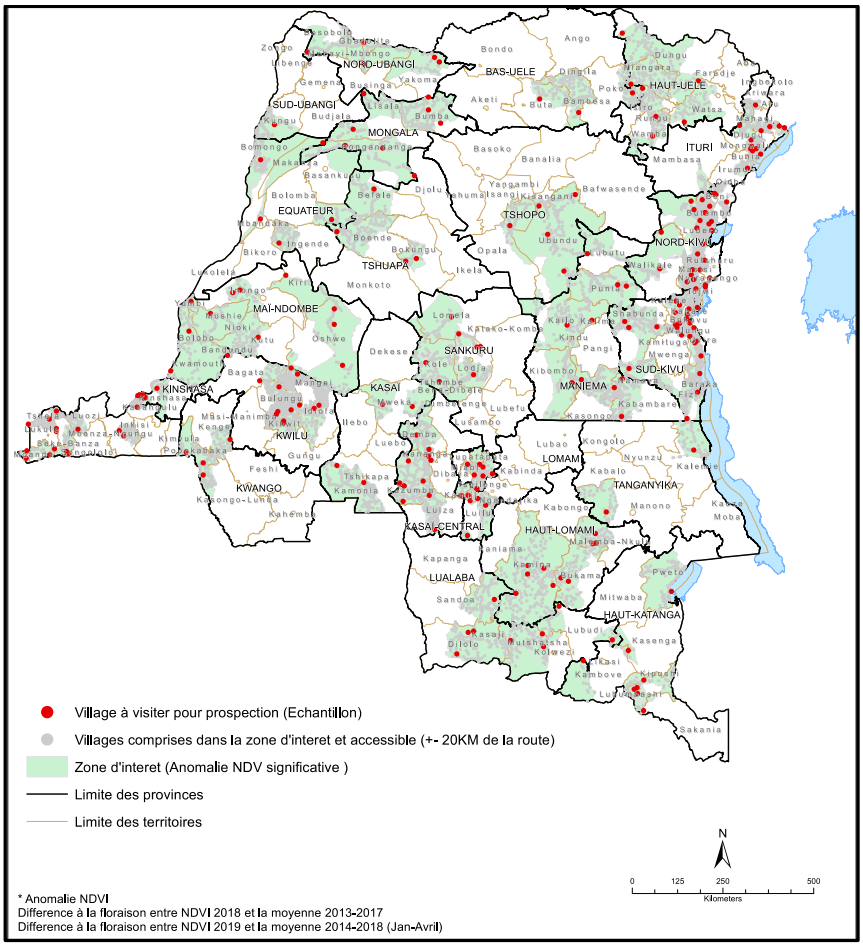

Figure 5: Villages enquêtés dans le cadre de la campagne agricole 2018-2019

III.2. Approche méthodologique et outils de collecte des données

Avant le déploiement des enquêteurs sur les 20 différents axes, ils ont été entrainés et formés aux approches méthodologiques à mettre en œuvre. Au cours de cet atelier de formation spécifiquement, les enquêteurs se sont entrainés à l'usage de l'application mobile ODK (Open Data Kit), à l'utilisation des différentes fiches de collecte des données ainsi qu'aux approches de terrain à utiliser dans le cadre d'entretien avec les groupes et de discussion avec les autres enquêteurs du niveau territorial et provincial.
La mission conjointe d'enquête et de collecte des données a été réalisée pendant 15 jours consécutifs, au cours du mois de juin 2019. Les données globales de populations ont été obtenues du 17ème cycle de l'IPC, tandis que les données relatives aux ménages agricoles, la production végétale et animale, aux organisations paysannes, ont été obtenues des Inspections provinciales de l'Agriculture, Pèche et Élevage.

Au cours de la présente étude relative à l'évaluation de la campagne agricole 2018-2019, les analyses se sont basées sur les données secondaires après une brève évaluation des données provenant de l'entretiens avec des personnes ressources et acteurs clés (membre des ONG institutions spécialisées, animateurs locaux, etc.), des visites de prospection dans les principaux bassins de production.

La commission conjointe, en charge de suivi des campagnes agricoles a conçu de manière concertée, les outils ou fiche de collecte des données, avec l'assistance des services spécialisés du Ministère de l'Agricultures, du Ministère de la Pêche et Élevage appuyés par les experts de la FAO et du PAM. Ces derniers ont ensuite été transmis au niveau provincial et territorial pour faciliter la compréhension et remplissage de ces fiches par une équipe des acteurs du secteur agricole sous la supervision de l'ITAPEL.

L'équipe territoriale comprenait l'ITAPEL, Expert territorial de la CAID, un représentant des organisations des producteurs, un gestionnaire des projets de soutien aux producteurs dans le territoire et dans la mesure du possible un représentant de l'INERA.
L'équipe de la commission en charge de la campagne agricole fait une mission sur les différents territoires pour un examen et validation des données, des entretiens avec des acteurs clés et des visites de prospections dans les champs ainsi que les marchés. Elle se rassurait de présenter les civilités et de faire toutes les formalités administratives requises avant le début des travaux de terrain.

1. Collecte et revue des données secondaires

Sous la supervision de l'ITAPEL après l'avis favorable de l'IPAPEL, l'équipe multi-acteurs au niveau du territoire exploitait les différents rapports et études enfin, remplissait les fiches de collectes de données, envoyés précédemment par la commission en charge de la campagne agricole. Ces outils (Fiches) reprenaient des informations variées sur le déroulement de la campagne, la production végétale et animale, les organisations des producteurs et les maladies et ravageurs des plantes cultivées ainsi que les informations sur les maladies et nuisibles des animaux.

Cette même équipe tenait des séances de travail avec le groupe territorial pour examiner les données, pour ainsi desceller et corriger les incohérences, se rassurer qu'elles proviennent des études ayant respectés les normes de collecte des statistiques agricoles telles que définies par le Service National des Statistiques Agricoles. Après correction et pré-validation des données, l'équipe faisait son archivage d'information en encodant sur la plateforme ODK (tablettes et smartphones) et transmet les données encodées dans la base des données hébergées par la commission en charge de la campagne agricole. L'équipe d'enquêteurs en collaboration avec l'IPAPEL organisent une séance de validation et information à l'attention du gouvernement provincial et des acteurs du secteur agricole.

2. Groupe de discussion (Focus group)

Avec l'appui de l'ITAPEL et de l'Expert de la CAID, l'équipe de la mission conjointe conduisait un entretien de groupe, selon la configuration du territoire, avec des membres de l'association des producteurs, les gestionnaires des projets, des agriculteurs non membres des associations des producteurs et des moniteurs agricoles (services spécialisés au niveau du territoire : SNSA, SNV, SENAFIC, SENASEM, etc…). En ce qui concerne spécialement les entretiens de groupe, l'aspect genre, tranche d'âges des participants ont été bien observé pendant la constitution des groupes. Et dans les

zones où il y a la présence des déplacés, des réfugiés ou autres populations vulnérables, un groupe spécifique a été constitué pour eux à cet effet.
Dans les entretiens de groupe, il avait été question de comprendre le système d'approvisionnement et le mode d'utilisation des intrants agricoles (semences, pesticides, engrais, etc..).

3. Visites de terrain

Des visites de terrain ont été réalisées par l'équipe de la commission en charge de la campagne agricole sous la facilitation de l'ITAPEL et de l'Expert territorial CAID.
Les villages visités ont été ceux ayant émis des alertes sur les maladies des plantes cultivées et/ou des animaux auxquelles on ajoutait deux sites de production, sélectionnés aléatoirement dans les zones où l'index de végétation (NDVI) est inférieur à la moyenne des cinq dernières années et celle de l'année dernière.

Pendant ces visites de terrain, l'équipe collectait des données primaires auprès de dix ménages agricoles par zone visitée afin de comprendre l'utilisation de la production agricole réalisée, le coût d'investissement agricole par unité de surface. A la suite de ce qui précède, les équipes ont aussi effectués des prospections des champs pour en mesurer les dimensions, établir l'incidence et la sévérité des maladies, évaluer la progression spatiale de ces dernières, les moyens de lutte ainsi que l'impact de lutte et les pertes encourues.

4. Etude de marché des produits agricoles

L'équipe de la commission de la campagne agricole a eu à visiter au moins un marché jugé important par territoire afin d'étudier sa performance, le flux des produits agricoles dans le territoire et les routes de dessertes agricoles. Les équipes d'enquêtes ont prêté une attention particulière sur les vendeurs des intrants agricoles, dans le but d'élucider la dynamique des prix et de l'approvisionnement des produits agricoles.
En outre, ces équipes soumettaient un questionnaire au commerçant grossiste (1 personne), semi-grossiste (1 personne) et à deux détaillants.
Pour des marchés sans grossiste ou semi-grossiste, l'équipe soumettait le questionnaire à quatre détaillants. Ce questionnaire rassemblait deux entretiens avec deux informateurs clés, le chef du marché et un représentant du ministère de l'Agriculture, ceci afin de faciliter la compréhension sur la saisonnalité et le flux des produits dans le territoire.

5. Traitement et sauvegarde des données

Les données secondaires collectées par l'équipe de travail au niveau du territoire ont été revues par l'équipe des experts nationaux pour la conformité de la méthode de collecte et la correction des incohérences. A la fin de cet examen, les données ont subi une pré-validation au niveau du territoire et ont été encodées dans la plateforme ODK puis transmises sur la plateforme d'agrégation ONA.
Les différentes informations obtenues au cours des entretiens des groupes et des visites de terrain ont été encodées dans la plateforme ODK. Les données ont été agrégées avec celles obtenues pendant la revue secondaire et ont été soumises à une validation provinciale sous la direction de l'Inspecteur Provincial à l'Agriculture, Pêche et Elevage.
Après la mission de collecte en province, une équipe restreinte d'analystes a extrait les données de la plateforme ONA et s'est chargée de calculer les indicateurs de la campagne agricole et d'établir la tabulation des données à l'aide des logiciels SPSS et ArcGIS pour la cartographie. A l'issue de toutes ces étapes, l'équipe de coordination de la campagne agricole a rédigé le premier draft 0 du rapport de la mission d'évaluation de la campagne agricole qui a constitué la base des discussions au cours de l'atelier résidentiel d'analyse et validation du rapport.
Enfin, Un tableau de bord interactif (Dashboard) a été produit et partagé sous le tableau Public pour la visualisation des indicateurs de la campagne agricole et le plaidoyer.

Le Dashboard est accessible sur les liens suivants :

https://public.tableau.com/views/cod_CampagneAgricole2019_20190920/IntrantsAgricols?:embed=y&:display_count=yes&:origin=viz_share_link

https://public.tableau.com/views/cod_CampagneAgricole2019_Production_20190920/ProductionCampagne2019?:embed=y&:display_count=yes&:origin=viz_share_link

6. Outils (Fiches) de collecte des données

Au total 14 fiches / outils de collecte des données ont été utilisées au cours de l'évaluation de cette campagne agricole 2018-2019.

- Fiche 1 : Estimation de la production végétale et animale,
- Fiche 2 : Étude de marchés des produits agricoles,
- Fiche 3 : Guide d'entretien acteurs clés du marché
- Fiche 4 : Identification des organisations de producteurs
- Fiche 5 : Guide d'entretien sur les intrants agricoles
- Fiche 6: Guide d'entretien sur l'accès à la terre
- Fiche 7: Guide d'entretien sur l'encadrement des producteurs
- Fiche 8: Guide d'entretien sur les maladies des végétaux et épizooties
- Fiche 9 : Guide d'entretien sur les contraintes post-récoltes et post-capture et abatage
- Fiche 10 : Investissement et production agricole
- Fiche 11 : Maladies des végétaux,
- Fiche 12 : Maladie des animaux
- Fiche 13 : Impact de la Chenille légionnaire d'automne
- Fiche 14 : Repartition de la production

Table 2: Couverture géographique

Revue des données secondaires	145 territoires	Chef-lieu de territoire
Groupe de discussion (Focus Group)	145 territoires	Chef-lieu de la province
Prospection des champs et lieu d'élevage	Voir tableau des axes	6 sites par zone parmi lesquelles deux sites d'élevages. Pour chaque zone soumettre un questionnaire à dix ménages et effectuer dix visites de prospection Les zones sont choisies selon la facilite d'accès, l'importance économique, alertes des maladies des végétaux et alertes des épizooties, des zones au NDVI faible ainsi que les zones en NDVI fort.
Étude de marche	145 marchés	1 marché pour chaque territoire choisi selon son importance sur recommandation de l'expert CAID

7. Normes d'analyses des données collectées

De manière générale les normes sont définies comme des principes servant de règles nécessaires pour orienter l'esprit des analyses. Aussi une norme est un standard utilisé pour les calculs des indicateurs. Dans le cadre de cette étude, un ensemble des normes a été sélectionné sur base des résultats de la recherche scientifique et celles-ci sont regroupées dans le tableau 3 ci-après.
Pour l'ensemble des données collectées, les indicateurs ont été calculés. Il s'agit notamment des indicateurs de production, la Superficie emblavée, le Rendement des principales cultures, la production moyenne par ménage agricole et par culture : P/N, la Superficie moyenne cultivée par ménage agricole et par culture, la destination de la production (dont la proportion destinée à la consommation, la vente, la semence, les pertes et autres…). Les disponibilités alimentaires ont été aussi analysées notamment (1) l'Offre globale, (2) Demande globale, (3) le Déficit/excédent alimentaire, (4) la consommation moyenne par ménage agricole par produit, (5) l'effectif du cheptel par espèce, le Nombre moyen des espèces animales par ménage agricole, quantité des routes en mauvais état, etc. dans chacune des provinces (voir annexe 1).

Table 3: Principaux indicateurs et normes de calcul

N°	INDICATEURS	NORMES
1.	Superficie emblavée (en ha)	Surface cultivée
1.1	Superficie moyenne par ménage et par culture(en ha)	Surface totale cultivée par culture /nombre des ménages agricoles
2	Rendement (en t/ha)	Production en tonne /hectare/culture 1.Racines et tubercules : <10T :faible rentabilité; >10T :économiquement rentable 2.Céréales : Maïs <1T :faible rentabilité; >1T : économiquement rentable **Riz pluvial**: <0,8 : faible rentabilité; 0,8T : économiquement rentable **Riz irrigué:** <2T : faible rentabilité**;** >2T : économiquement rentable **Sorgho:** <1T : faible rentabilité**;** >1T : économiquement rentable 3.Légumineuses: **Arachide** = <1T : faible rentabilité; >1T : économiquement rentable **Haricot** : <0,8T : faible rentabilité; 0,8T : économiquement rentable **Niébé** : <0,6T : faible rentabilité, 0,6T : économiquement rentable **Soja :** <0,9 : faible rentabilité; >0,9T : économiquement rentable
3	Production (en t)	Rendement X superficie
	-Production moyenne par ménage et par culture (en t)	Production totale/nombre total de ménages agricoles
4	Destination de la production (en t)	L'affectation de la production aux différents postes d'utilisation
4.1	-Norme de consommation humaine (en t)	Quantité de nourriture nécessaire à l'alimentation humaine (%) : Céréales (maïs, riz, millet, sorgho) :144Kg/pers/an Légumineuse (haricot, arachide) : 43,2Kg/pers/an Manioc: 135Kg/pers/an Pomme de terre : 0,084 Kg/pers/an
4.2	- Consommation animale (en t)	Quantité de la production réservée à l'alimentation animale (%)
4.3	-Vente (en t)	Quantité de production commercialise (%)
4.4	-Semence (en t)	Quantité de production réservée à la prochaine culture(%)
4.5	Perte (en t)	Ecart entre la production effective et la production récupérée (%)
4.6	-Autre (cadeaux, dons….)	
5	Offre globale/produit(en t)	La production - (semences +perte)
6	Demande globale (en t)	Effectif de la population totale X consommation/personne/an
7	Taux de couverture(en t)	TC = ((Production brute-pertes-semences) / (population totale X norme de consommation)) X 100 Si TC< 90 : territoire ou province déficitaire Si 90 = < TC < 120 : territoire ou province en équilibre Si TC > = 120 : territoire ou province excédentaire
8	Effectif des routes de dessertes agricoles	Nombre total de routes de desserte agricole
9	Nombre moyen des bovins par ménage agricole	Total des bovins dénombrés / nombre des ménages agricoles
10	Nombre moyen des ovins par ménage agricole	Total des ovins dénombrés / nombre des ménages agricoles
11	Nombre moyen des caprins par ménage agricole	Total des caprins dénombrés / nombre des ménages agricoles
12	Nombre moyen des volailles par ménage agricole	Total des volailles dénombrés / nombre des ménages agricoles
13	Nombre moyen des porcins par ménage agricole	Total des porcins dénombrés / nombre des ménages agricoles

IV. PRINCIPAUX RESULTATS: PRODUCTION VEGETALE ET ANIMALE DEFINITIVE

IV.1 Nombre des ménages agricoles par province

L'agriculture congolaise détient un caractère de subsistance. Le nombre des ménages agricoles renseignerait partiellement la situation alimentaire du territoire enquêté. Ainsi pour la saison culturale 2018/2019, les résultats sont présentés dans le tableau en annexe et à la figure 6 ci-dessous :

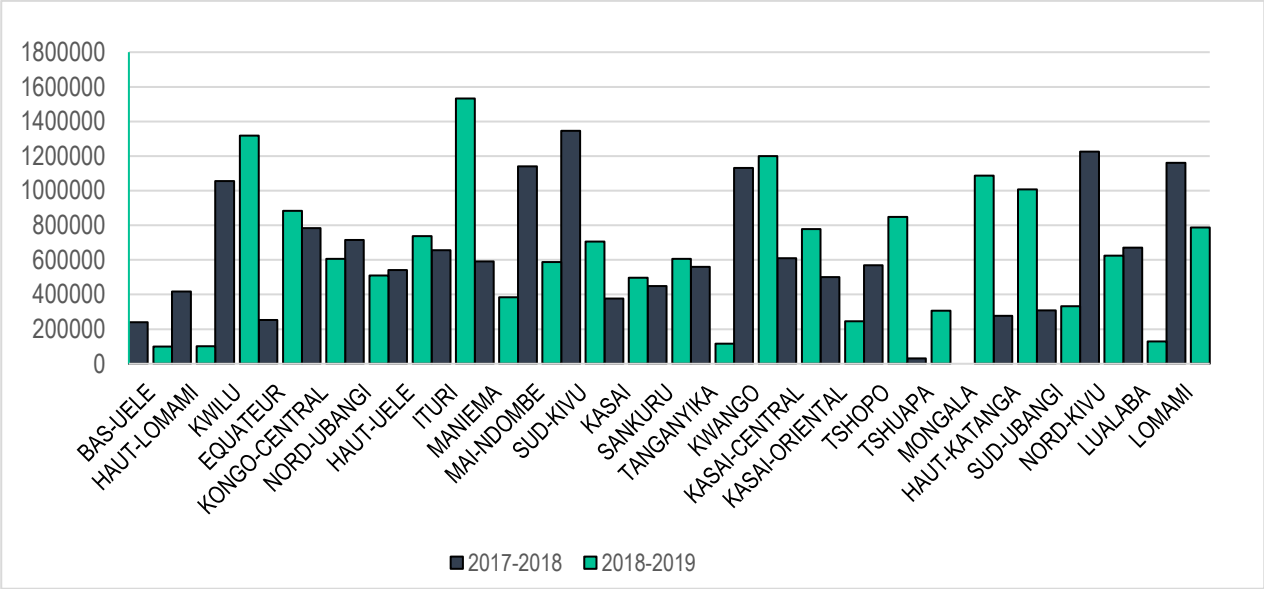

Figure 6: Comparaison du nombre des ménages agricoles de la campagne 2017/2018 à celui de 2018/2019 dans chaque province en RDC

Encadré N°1.

De l'analyse de la figure 6, il ressort, que **16 030 758** ménages se sont consacrés à l'activité agricole à travers le pays. Néanmoins il est à noter que la pression démographique, l'insécurité, les conflits armés, ethnique, foncier, entrainant un déplacement des populations dans certaines zones de production agricole comme le Grand Kasaï, l'Ituri et la région Est du pays demeurent des contraintes à l'activité agricole.

IV.2. Nombre d'entreprises agricoles par province

Dans la présente étude, il a été assez difficile d'avoir une énumération exhaustive des entreprises agricoles présentes dans les différentes provinces puisque pour la plupart, soit elles existent mais ne produisent pas, soit elles ont été relancées à l'insu de l'autorité compétente et donc non répertorier comme fonctionnel. Notons que toutes ces entreprises sont légales et fonctionnent en accord avec la législation du pays. Pour donner un bref aperçue. Quelques entreprises agricoles sont reprises dans le tableau 4 ci- après :

Table 4: Entreprises agricoles répertoriées pendant la campagne agricole 2018/2019

PROVINCES	TERRITOIRES	NOM DES ENTREPRISES	FILIERES D'INTERVENTION	INTERGRATION DU GENRE	NIVEAU D'ETUDE DE GESTIONNAIRE
KWILU Total entreprise : 3	BAGATA	PHC/BOTEKA	Culture pérenne /Palmier à huile	Les hommes sont supérieurs aux femmes mais les femmes sont fortement représentées dans le comité de gestion	Niveau universitaire A0
		PLANTATION NGANGA	Culture pérenne/ Café et Pisciculture	Les hommes sont supérieurs aux femmes mais elles sont actives dans la gestion	Niveau universitaire A0
	BULUNGU	COMEXAF	Culture vivrière /Mais	Les hommes sont plus nombreux mais les femmes participent dans le comité de gestion	Niveau universitaire A0
EQUATEUR Total entreprise : 3	INGENDE	SOCIETE COMMERCIALE DE MAYUMBE	Culture vivrière /Mais	Les hommes dominent, pas de participation des femmes dans la gestion.	Niveau universitaire A0
	BOMONGO	Ets. STRATEGOS	Culture vivrière/Mais	Les hommes sont supérieurs aux femmes, la participation des femmes est très faible dans la gestion.	Niveau universitaire A0
	MAKANZA	Ets. TSHIANGAMUSA	Culture pérenne/Cacao Culture vivrière/Banane Plantain	Les hommes sont supérieurs aux femmes mais, elles sont majoritaires dans le comité de gestion.	Niveau universitaire A0
MANIEMA Total entreprise : 3	KABAMBARE	SCIBE CONGO	Culture pérenne/ Café et Palmier à huile	Faible implication des femmes dans la gestion.	Niveau universitaire A0
	KINDU	MANIEMA UNION	Elevage / Bovin	Que des hommes	Niveau universitaire
		FONDATION MAPON	Elevage / Bovin	Que des hommes	Niveau universitaire
KONGO CENTRAL Total entreprise : 2	TSHELA	SOGENAC/Ex JVL	Elevage / Bovin	Plus des hommes que des femmes, une seule dans le comité de gestion.	Niveau universitaire A1
	TSHELA	AGRIUMB	Culture industrielles, hévéa, café, Jatropha, palmier à huile	Uniquement des hommes. Les femmes sont les épouses des travailleurs	Niveau universitaire A0
HAUT – UELE Total entreprise : 8	WATSA	KAJIKIJI	Culture vivrière / Riz, Mais, Elevage/ Porc Pisciculture/tilapia	Les hommes sont plus que les femmes et pas de femme dans la gestion	Technique inférieur à A2
		FAMILLE DU MONDE	Culture vivrière / Mais, Riz, Elevage / Porc Pisciculture/ tilapia	Il y a une bonne participation des femmes dans la gestion bien que minoritaire	Technique A2
		ELEVAGE DIOCESAIN	Elevage/ Bovin, Porc Pisciculture / Tilapia	Les femmes sont supérieures aux hommes et largement majoritaire dans la gestion.	Niveau universitaire A0
	WAMBA	SOCOMAG	Pisciculture / Tilapia Culture vivrière / Mais Culture pérenne / Café	Les femmes sont minoritaires mais actives dans la gestion.	Technique A2.
		FERME MIMOSAS	Culture vivrière / Mais, Tournesol	Les femmes sont majoritaires te très active dans la gestion	Technique A2
		MAYDIVE	Culture vivrière / Manioc	Les femmes supérieures aux hommes et très actives dans le comité de gestion.	Technique A2
		FERME JAMBO	Agriculture / Mais	Que des hommes	Technique A2
		TERRE S.A.R.L	Agriculture / Mais	Que des hommes	Niveau universitaire
MAI – NDOMBE Total entreprise : 3	YUMBI	CULTURE D'OPALA	Culture vivrière/Riz, Maïs, Banane plantain, Manioc, Culture pérenne/Palmier à huile	Les hommes sont majoritaires. Les femmes sont actives dans la gestion.	Niveau universitaire
		Œuvre sociale diocésaine	Culture vivrière /Maïs, Riz, Manioc, Arachide, Banane plantain	Les hommes sont majoritaires. Les femmes participent dans la gestion.	Niveau universitaire A0

PROVINCES	TERRITOIRES	NOM DES ENTREPRISES	FILIERES D'INTERVENTION	INTERGRATION DU GENRE	NIVEAU D'ETUDE DE GESTIONNAIRE
		Société de cultures de BINGA	Culture pérenne/Palmier à huile et Hévéa	Les hommes sont majoritaires. Pas des femmes dans la gestion.	Niveau universitaire A1
SUD UBANGI		MILUNA	Culture pérennes, hévéa, Caféier, palmier à huile	Les hommes sont majoritaires, mais les femmes travaillent tut aussi aux postes décisionnel	Niveau universitaire A0
		NOCAFEX	Transport maritime des produits agricoles	Mixte hommes et femmes assez équilibré	Niveau universitaire A0

Le tableau ci-haut renseigne que, le pays compte très peu d'entreprise à caractère agricole reconnu par l'état. Les quelques entreprises recensées évoluent principalement dans les filières de cultures pérenne (café, palmier à huile, Banane plantain, Hévéa), la culture de Cacao est en pleine reprise et le caféier est en souffrance. En outre la majorité des gestionnaires ont un niveau d'étude universitaire. D'une façon générale, la jeunesse est impliquée dans la gestion des entreprises, dans les 7 provinces renseignées dans la présente étude. Il serait donc important que l'état puisse créer le partenariat public-privé pour booster le développement de ces entreprises agricoles et favoriser l'expansion de la production pérenne.

IV.3. Identification des organisations des producteurs et implication des jeunes dans l'activité agricole

Le tableau 5 ainsi que le graphique à la figure 7 ci-dessous présentent le nombre d'organisation paysanne par province et le niveau d'implication des jeunes dans l'activité agricole.

Table 5: Nombre des organisations des producteurs par province

Provinces et total OPs	Territoires et nombres des OPs	Filières d'intervention végétale et animale	Services rendus aux membres	Place du genre	Mode de Gestion
KWILU Total : 34	-Bagata (8), Bulungu (5), Idiofa (9), Gungu (4), -Masimanimba (8)	-Manioc, Mais et Arachide, -Haricot, Riz et Légume, -Bovin, caprin, volaille et porcin	Les services le plus rendu sont : (1) entretien et préparation des champs ; (2) appuis conseil et formation ; (3) L'achat et la vente groupé. Par contre ils sont très peu dans le partage d'information et le stockage. (4) En outre, ils n'interviennent presque pas dans la vaccination.	Le taux d'intégration des femmes est très supérieur à celui des hommes sauf dans le territoire de Gungu	La participation du genre dans la gestion des OPs est très active dans la province de Kwilu
EQUATEUR Total : 24	-Ingende (3), Bomongo (4), Makanza(5),Bolomba (4),Lukolela (4),Bansakusu (4).	-Manioc, Mais, Riz, -Arachide et Légume -Palmier à huile, Cacao et Café, Caprin, Porcin, Bovin, Volaille et Poisson.	-Entretien et préparation de champ -Appui conseil et formation -Achat et vente groupe	Les femmes sont minoritaires dans les OPs.	Elles sont très actives dans la gestion des OPs.
KONGO – CENTRAL Total : 109	-Tshela (6), Kasangulu (2), Boma (5), Songololo (6), Madimba (10), Luozi (10) ; Seke – Banza (2), Mbanzangungu (68)	-Manioc, Mais, Riz, -Arachide, Légume -Palmier à huile -Bovin, Caprin, Porcin, Ovin, Volaille	-Appui conseil et formation -Entretien et préparation -Stockage et Vente groupée -Partage d'information	De manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes	Il y a une très forte participation des femmes dans la gestion.
HAUT – UELE Total : 19	-Watsa (10), Faradje (4), Dungu (5)	-Haricot, Mais, Arachide, Riz, Manioc, Légume -Cacao, Café -Porcin, Caprin, Volaille	(1)Entretien et préparation des champs, (2) Appui conseil et formation, (3) Stockage et vente groupé, (4) Vaccination, (5) Facilitation de crédit	Les hommes sont dominants dans les OPs de la province.	La participation des femmes dans les comités de gestion est moyennement faible.
ITURI Total : 12	-Mambasa (1), Mahagi (3), Irumu (5), Aru (3)	-Manioc, Mais, Riz,, Haricot, Arachide et Légume, Café, Caprin, Bovin	-Entretien et préparation des champs, Appui conseil et formation -Achat et vente groupé -Stockage, Facilitation de crédit	Les hommes sont majoritaires	Les femmes sont actives dans la gestion.

Provinces et total OPs	Territoires et nombres des OPs	Filières d'intervention végétale et animale	Services rendus aux membres	Place du genre	Mode de Gestion
LUALABA Total : 17	-Dilolo (5), Kapanga (7), Mutshatsha (5)	-Mais, Riz, Haricot, Arachide, Soja, Manioc, volailles	-Appui conseil et formation -Entretien et préparation des champs	Les femmes sont majoritaires	Les femmes sont très actives
MAI-NDOMBE Total : 66	-Yumbi (4), Inongo (46), Kutu (5), Kiri (7), Kwamutu (4)	-Manioc, Mais, Arachide, Riz, -Palmier à huile -Bovin, Caprin, Ovin, Porcin et poisson	Appui conseil et formation Entretien et préparation de champs Vente groupée et partage d'information	Les hommes sont légèrement majoritaires par apport aux femmes	Les femmes sont actives dans la gestion.
MANIEMA Total : 181	-Kabambare (5), Punia (16), Lubutu (80), Kasongo (20), Kailo (40), Kibombo (20)	-Manioc, Mais, Riz, Arachide, -Palmier à huile, -Caprin, Bovin, Ovin, Porcin, -les poissons	Entretien et préparation des champs Appui conseil et formation Vente groupée Stockage et facilitation de crédit vaccination	Les femmes sont minoritaires en général	Le genre est très actifs dans la gestion des OPs
MONGALA Total: 30	-Lisala (30), Bumba (5)	-Mais; Riz, Manioc, Arachide, Palmier à huile, Volailles, Caprins	-Appuis conseil et formation, Entretien et préparation des champs	Les femmes sont minoritaires par rapport aux hommes	Elles sont actives
KASAI CENTRAL Total : 26	-Kazumba (5), Dibaya (5), Luiza (11), Dimbelenge (5)	-Manioc, Riz, Maïs, Arachide, Haricot et Soja, Palmier à huile	-Appuis conseil et formation, Entretien et préparation des champs, Achat groupés des intrants, Vente groupés, Stockage de la production, Partage des informations	Les femmes sont minoritaires	Très actives
KWANGO Total : 2	Feshi (2)	-Arachide, Soja, Maïs, Haricot, Manioc et Légumes, -Palmier à huile -Bovins, Porcins, Ovins, Caprins, Poissons, Volailles	-Entretien et préparation des champs, -Appuis conseil et formation, -Achat groupés des intrants, -Vente groupés -Stockage de la production, Partage des informations	Les femmes sont minoritaires	Elles sont très actives
NORD-KIVU Total : 3	Lubero (3)	-Mais, Riz, Haricot, Manioc, Arachide, Légumes et Soja	-Entretien et préparation des champs -Appuis conseil et formation	Les femmes sont majoritaires	Elles sont très actives
SANKURU Total: 28	-Lodja (10), -Kole (10) -Lomela (8)	-Manioc, Maïs, Riz, Arachide et légumes, -Café et Palmier à huile, Bovins, Poissons, Porcins, Caprins	-Appuis conseil et formation, Entretien et préparation		
SUD-KIVU Total : 5	-Walungu (5)	-Manioc, Mais, Haricot, Arachide, Café, Bovin, Caprin	Entretien et préparation des champs, Appui conseil et formation Vaccination	Les hommes sont majoritaires	Les femmes sont très actives dans la gestion
SUD-UBANGI Total: 57	-Gemena (5), -Kungu (50), -Budjala (2)	-Manioc, Arachide, Maïs, Riz, Soja, -Palmier à huile, Café et Cacao, Volailles, Caprins	-Appuis conseil et formation, -Entretien et préparation des champs	Les femmes sont minoritaires	Les femmes sont actives dans la gestion
KASAI ORIENTAL Total : 5	-Kabeya Kamwanga (5)	Maïs, Manioc, Haricot Caprins, Volailles, Ovins, Bovins, Porcins	-Entretien et préparation des champs, Appuis conseil et formation, Stockage de la production,Partage des informations	Majoritaire	Très actives
TANGANYIKA Total : 2	Manono (2)	Maïs, Manioc, Riz Volailles, Ovins	-Entretien et préparation des champs -Appuis conseil et formation -Stockage de la production	Les femmes sont minoritaires	Non actives
TSHUAPA Total: 12	Boende (5) Befale (2) Monkoto (4) Djolu (1)	Riz, Manioc, Maïs, Haricot, Soja et Légumes, Palmier à huile, Poissons,Caprins,Porcins, Ovins, Bovins	Appuis conseil et formation Entretien et préparation des champs Partage d'information	Bonne représentation des femmes	Elles sont actives

Provinces et total OPs	Territoires et nombres des OPs	Filières d'intervention végétale et animale	Services rendus aux membres	Place du genre	Mode de Gestion
TSHOPO Total: 18	Banalia (8) Opala (5) Bafwasende (5)	Riz, Manioc, Maïs, Arachide,Palmier à huile, café et cacao Porcins, Ovins, Caprins Poissons, Volailles	-Appuis conseil et formation, Entretien et préparation des champs, Partage infos Stockage de la production	Les femmes sont minoritaires	Elles sont actives
BAS-UELE Total : 2	Buta (2)	Maïs, Riz, Manioc, Haricot, Palmier à huile	Appuis conseil et formation Stockage de la production Partage des informations	Les femmes sont minoritaires	Actives
HAUT-KATANGA Total: 51	Kasenga (46) Mitwaba (5)	Maïs, Haricot, Arachide, Riz, Soja et Légumes, Poissons, Volailles, Caprins Ovins, Porcins, bovins	Appuis conseil et formation Entretien et préparation des champs	Les femmes sont minoritaires	Elles sont actives
LOMAMI Total : 787	Kabinda (82), Lubao (78), Luilu (100) Ngandajika (482) Mweneditu (5)	Manioc, Mais, Riz, Soja, Haricot, Légume Palmier à huile, Volaille, Caprin, Porcin, Ovin, Poisson	Entretien et préparation des champs Appui conseil et formation Stockage de la production	Faible participation des femmes dans les OPs	Le genre est très actif dans le comité des OPs.
KASAI Total : 113	Luebo (12) Mweka (54) Kamonia (21) Ilebo (26)	Manioc, Mais, arachide, Riz, Haricot, soja, légume, Palmier à huile et café	Entretien et préparation des champs Appui conseil et formation Achat et vente groupe Stockage	Les hommes sont majoritaires dans toutes les organisations de la province.	Les femmes ne sont presque pas représentées dans la gestion des OPs

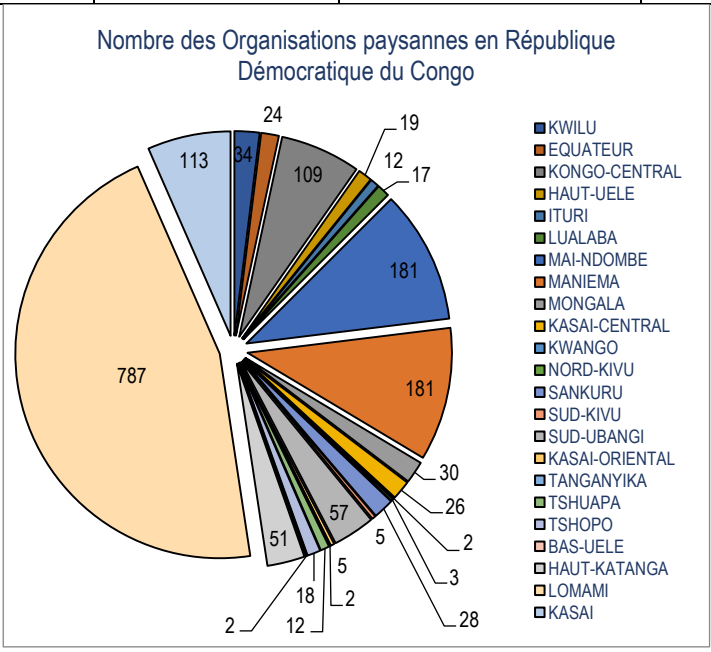

Figure 7: Organisation des producteurs par province

De la figure 7 ci-haut, Il est à retenir que pour la campagne agricole 2018-2019, près de 1603 organisations des producteurs ont été recensées et reconnues par les Inspecteurs du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage. Deux de vingt-six provinces ne sont pas renseignées en termes d'organisation des producteurs, puisque l'information n'y était pas disponible. Néanmoins, de manière globale retenons que :

Ces organisations des producteurs évoluent principalement dans les filières ci-après :

- **Cultures vivrières et maraichères**: Manioc, Mais, Riz, Arachide, Haricot, soja et légumes.
- **Cultures pérennes** : Café, Palmier à huile, Cacao, Banane Plantain
- **Élevages** : Bovin, Caprin, Porcin, Ovin, Volaille
- **Production halieutique**: Élevage des tilapias.

Concernant le type des services rendus aux membres des organisations, les principaux sont repris ci-dessous par ordre de fréquence :

- Entretien et préparation des champs pour la mise en culture ;

- Formation et appui conseil
- Achat groupé des intrants agricoles et vente groupée de la production
- Stockage des produits
- Facilitation pour l'accès au crédit.

Il sied de noter que certaines organisations des producteurs, offrent au-delà de ce qui est cité ci-haut, les services tels que la vaccination et le partage des informations sur les prix des produits agricoles. Cependant, ces services sont faiblement rendus et pourtant la majorité des organisations des producteurs répertoriés ont l'élevage comme filière.
Des informations en rapport avec le genre et la gestion des organisations des producteurs, il se dégage que les femmes restent majoritaires (plus de 60% de membre) et prennent une part importante dans les comités de gestion.
Signalons tout aussi que certains ménages agricoles jugent moins satisfaisant l'encadrement offert par le Service National de Vulgarisation. Ce qui constitue un facteur limitant dans la production agricole de ces derniers.

IV.4. Conditions de production animale et végétale

1. Mécanismes d'accès à la terre et disponibilité des terres agricoles au cours de la saison culturale 2019-2020.

L'accès à la terre peut constituer une contrainte majeure et un facteur de faible production dans certains bassins de production. De manière globale, la RDC dispose des terres agricoles repartie dans plusieurs provinces. Mais le mode d'accès à la terre agricole peut varier d'une zone à une autre, suite aux coutumes et habitudes de chaque peuple. Dans la figure 6 ci-dessous. Les coût moyen d'acquisition des terres reste élevé au Sud-Ubangi, Sud Kivu et la Mongala (Figure 7).

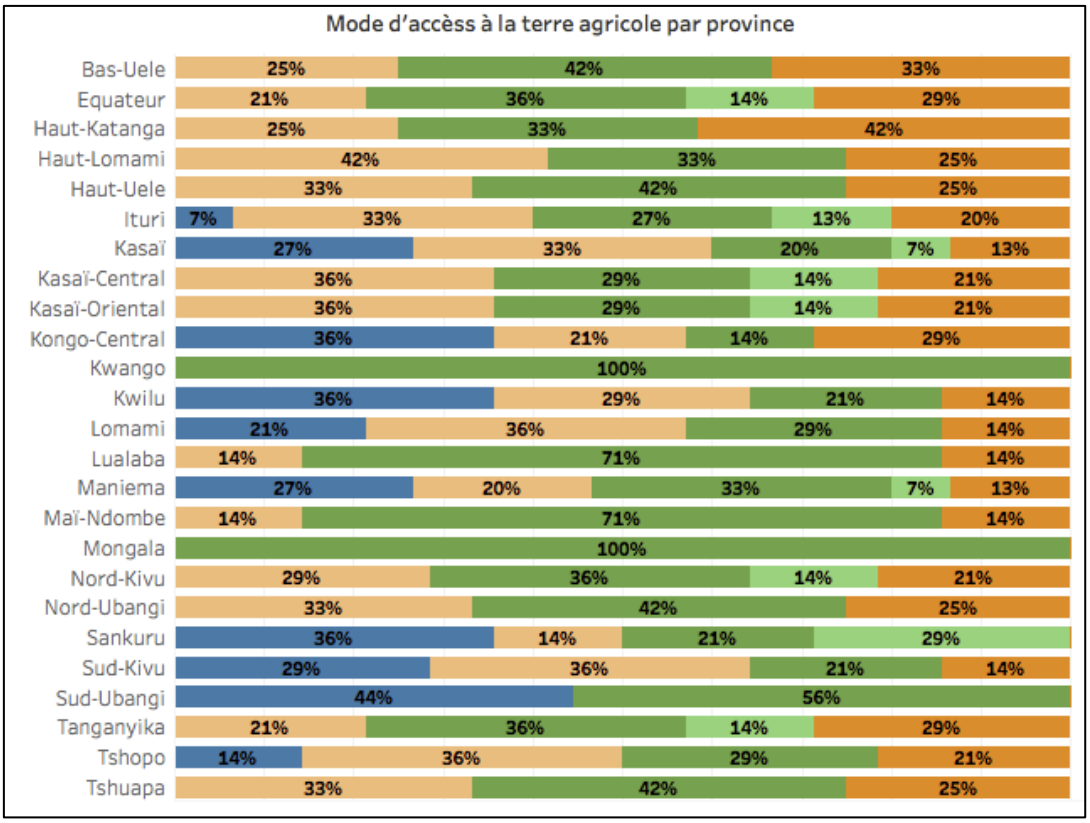

Figure 8: Mode d'accès à la terre par province

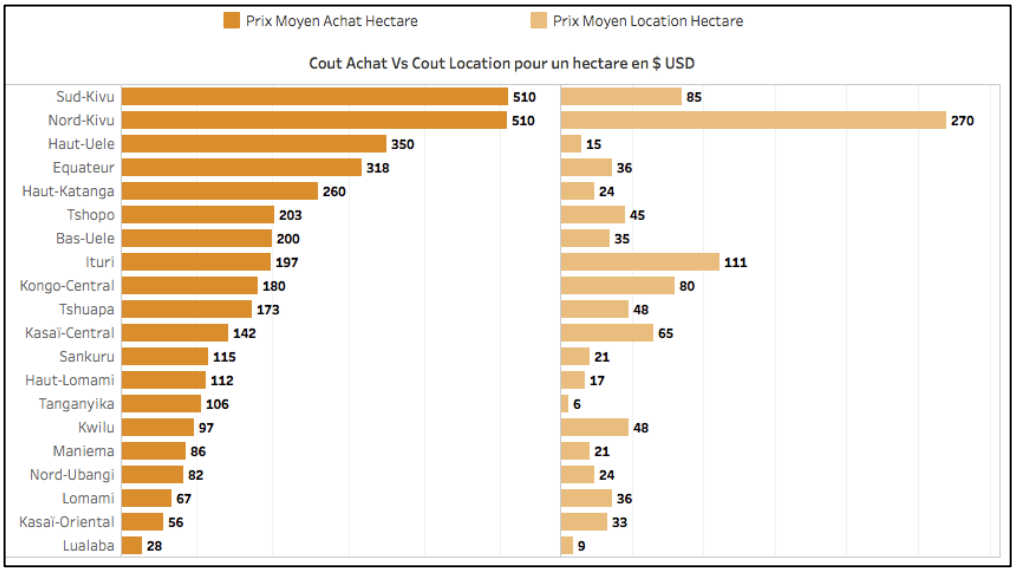

Figure 9: Couts moyen en USD d'achat et de location d'un hectare de terre en RDC

Encadré N°2

De ce tableau, il se dégage que le mode d'accès à la terre par excellence reste principalement l'héritage familiale.
Néanmoins, les autres modes le plus utilisés sont : location, métayage, cession temporaire et Achat. Le montant d'achat varie d'une province à une autre par exemple de 28 dollars (cas de la province du LUALABA) et 510 dollars (cas de la province du Sud-Kivu). Tandis que pour la location les prix varient entre 9 dollars = (cas de la province de Lualaba) et 270 dollars US (cas de la province du NORD-KIVU).

1. Caractéristiques et disponibilité des terres : de manière générale, les sols de la RDC sont fertiles, disponibles mais éloignés des habitations des producteurs.
2. Types des terrains encore disponibles : il y a plusieurs types de terrains (écologies) encore disponibles dont : bas-fonds, terres inondées, bassin versant, forêts et savanes.
3. Source d'alimentation en eau : l'agriculture congolaise est du type pluvial. Pourtant, ils existent des écologies exploitables (notamment les Bas-fonds, Terres inondées et bassins versant) et devant permettre la sédentarisation des producteurs (agriculteurs), plusieurs rotations des cultures de manière à éviter l'agriculture itinérantes sur brulis qui contribuent au phénomène des changements climatiques.
4. Contraintes à l'accès à la terre : les contraintes majeures sont : insécurité, conflits fonciers, l'accroissement démographique, conflits et exigences coutumiers, cout élevé à l'acquisition de terre.

ulteurs,

2. Mécanismes d'accès aux intrants agricoles

Après analyses des données relatives à l'accès aux intrants agricoles, il se dégage ce qui suit :

1.Outils aratoires : la majorité des outils sont acquis par achat propre (à 80%), très peu soit 15% sont fabriqués localement et le reste, soit 5%, sont des dons des projets ou de l'Etat. Concernant la qualité des outils aratoires fabriqués localement, les enquêtes ont montré qu'ils sont généralement de très bonne qualité, adaptés aux conditions du milieu et à un prix abordable par rapport à toutes les bourses locales.
2. Acquisition des Semences : la majorité de semences utilisées (80%) sont de réserve de la précédente campagne (autoproduction) combiné à l'achat au marché de semences tout venant dont la qualité n'est pas contrôlée et la plupart connaissent déjà la dégénérescence. Très peu de ménages ont bénéficié de la distribution des semences venant des agri-multiplicateurs contrôlés par le service attitré de l'Etat. Cette situation a beaucoup influencé la production agricole pour la présente campagne.

3. Acquisition des Engrais : de manière générale l'agriculture congolaise reste encore du type familial où l'engrais chimique est très rarement utilisé. Les ménages recourent plus aux déjections des animaux et aux déchets ménagers. Il sied de noter que l'engrais chimique est utilisé dans les zones d'intervention de quelques projets. Mais, cette utilisation n'est pas du tout contrôlée.

4. Acquisition des Alevins : la pisciculture n'est pas développée dans le pays suite à l'existence d'un réseau hydrographique importante qui facilite la pêche. Néanmoins, dans les zones où la pisciculture est pratiquée, les pisciculteurs recourent aux étangs de référence pour s'alimenter en alevins.

5.Acquisition des géniteurs : la RDC est un pays à vocation pastorale avec plus de 40% de terre réservées à l'élevage. Fort malheureusement, cette activité y est très peu développée. Les quelques éleveurs pratiquants recourent soit à leurs propres cheptel ou par achat auprès d'autres éleveurs pour renouveler leurs géniteurs. Cette pratique ne garantit pas une bonne qualité des géniteurs. Cependant, on peut relever dans quelques provinces les projets d'accompagnement et d'encadrement des petits éleveurs qui facilitent l'acquisition des géniteurs de bonne qualité.

6. Acquisition des pesticides : les pesticides chimiques de synthèse sont très peu utilisés suite à la méconnaissance de ceux-ci entrainant le risque d'intoxication des utilisateurs. Néanmoins, dans la majeure partie des zones visitées, il se pose un problème en termes d'approvisionnement, de la qualité, du contrôle et de l'utilisation de ceux-ci.

3. Etat des routes de dessertes agricole

Les routes de dessertes agricoles sont des voies par excellence pour l'échange d'information, des biens agricoles et l'évacuation des produits des centres de production vers les centres de consommation. La figure …ci-dessus donne une idée globale de l'état des routes de desserte agricole en RDC.

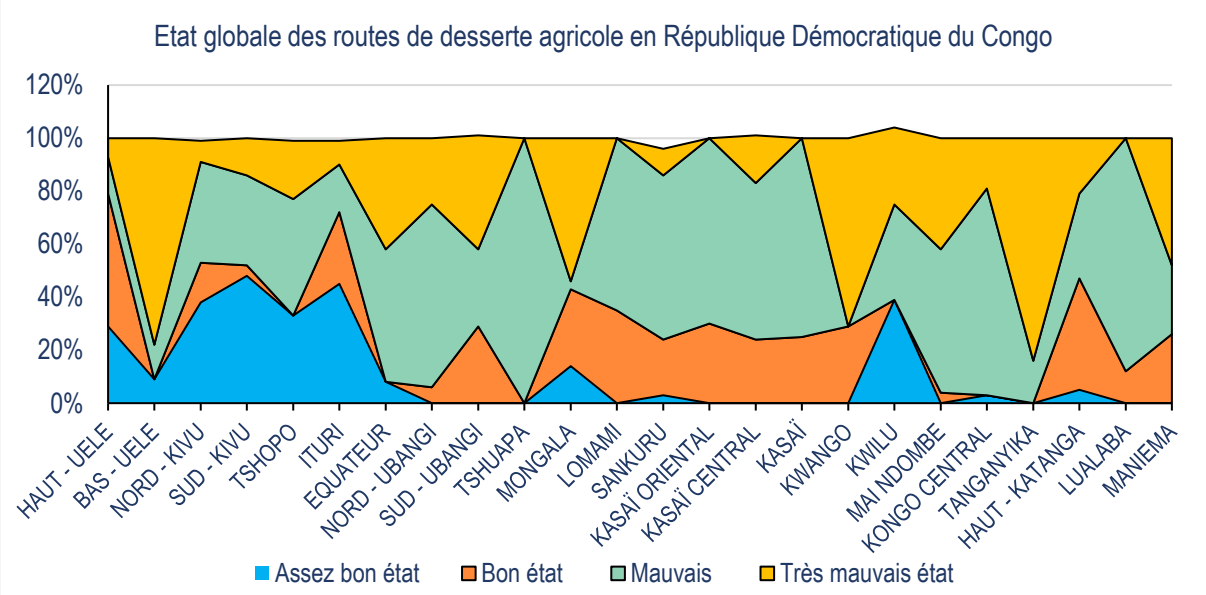

Figure 10: Vue globale des routes de dessertes agricoles

Table 6: Aperçue des états des routes de dessertes agricoles par province

PROVINCE	ETAT DE ROUTE			
	Assez bon état	Bon état	Mauvais	Très mauvais état
HAUT - UELE	29%	50%	14%	7%
BAS - UELE	9%	0%	13%	78%
NORD - KIVU	38%	15%	38%	8%
SUD - KIVU	48%	4%	34%	14%
TSHOPO	33%	0%	44%	22%
ITURI	45%	27%	18%	9%
EQUATEUR	8%	0%	50%	42%
NORD - UBANGI	0%	6%	69%	25%
SUD - UBANGI	0%	29%	29%	43%

TSHUAPA	0%	0%	100%	0%
MONGALA	14%	29%	3%	54%
LOMAMI	0%	35%	65%	0%
SANKURU	3%	21%	62%	10%
KASAÏ ORIENTAL	0%	30%	70%	0%
KASAÏ CENTRAL	0%	24%	59%	18%
KASAÏ	0%	25%	75%	0%
KWANGO	0%	29%	0%	71%
KWILU	39%	0%	36%	29%
MAI NDOMBE	0%	4%	54%	42%
KONGO CENTRAL	3%	0%	78%	19%
TANGANYIKA	0%	0%	16%	84%
HAUT - KATANGA	5%	42%	32%	21%
LUALABA	0%	12%	88%	0%
MANIEMA	0%	26%	26%	48%
Moyenne	**12%**	**22%**	40%	27%

Encadré N°3

De manière globale, les routes de desserte agricole du pays sont à plus de 60 % dans un très mauvais état. Cette dégradation des routes touche plus les provinces de Tanganyika (84%), de Bas-Uélé (78%) ainsi que le Kwango (71%).

Il est utile de signaler que malgré les efforts de réhabilitation ou d'entretien de ces voies de desserte agricole par certains organismes et/ ou projets/programmes de développement agricole intervenant dans différentes parties du pays, il s'avère que l'évacuation et le transport des produits agricoles sont principalement assurés sur la tête ou à dos d'homme, dans 68% des cas et à vélos (28 %). Ces deux moyens demeurent les modes les plus utilisés pour acheminer la production des champs vers les centres de consommation et marchés.

En dépit de l'état de délabrement des routes de dessertes agricoles, il est utile de signaler que les provinces de Mai-Ndombe, de la Tshuapa et du Kasaï utilisent essentiellement la voie fluviale pour évacuer la production agricole vers le centre de consommation.

IV.5. Situation phyto et Zoo sanitaire des exploitations agricoles du pays

1. Situation phytosanitaire de la République Démocratique du Congo

Les plantes cultivées ainsi que les animaux d'élevage sont souvent soumis aux stress d'ordre biotique et abiotique qui affectent négativement la production. Dans cette partie du rapport, les contraintes les plus fréquentes et à fort impact économique sont abordées en termes de leurs présences, dispersion et incidence. Notons que la présence des maladies présentées dans le tableau ci-après est basée uniquement sur les symptômes et non sur le
Diagnostic de laboratoire. En fonction des éléments de présence et ou absence, rassemblés et provenant diverses provinces, la dispersion des principales maladies des plantes se présente comme illustrées sur la figure 9 ci-après :

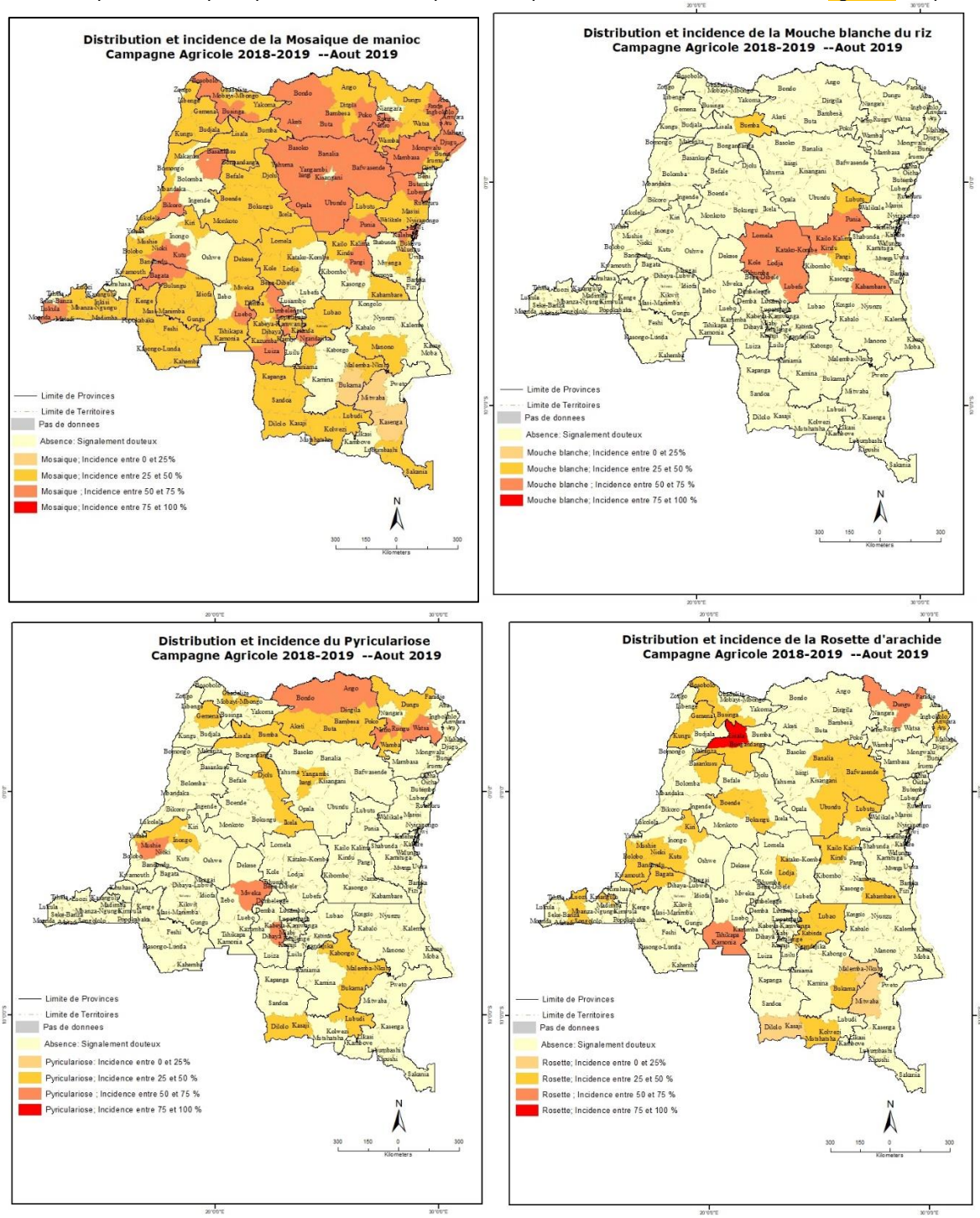

Figure 11: Distribution géographique des principales contraintes biotiques du manioc, de l'arachide et du riz

Table 7: Situation phytosanitaire des principales spéculation pendant la campagne agricole 2018/2019

Province	Territoire	Spéculation	Organismes nuisible	Incidence	Sévérité
Haut-Katanga	Kambove	Riz	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc, arbre fruitiers	*Zonocerus variegatus*	30	2
	Kasenga	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	20	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Kipushi	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	2
	Mitwaba	Arachide	Rosette d'arachide	20	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	20	2
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Sakania	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	2
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	30	2

Observation : Augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, proximité de la province avec les pays limitrophes qui connaissent une hausse de l'incidence de la CLA, importances d'échanges commerciaux, il y a eu irrégularité des pluies pour certains territoires, il n'y a pas eu encadrement des producteurs par les services compétents, utilisation des hybrides qui sont très attaqué par la CLA.

Province	Territoire	Spéculation	Organismes nuisible	Incidence	Sévérité
Haut-Lomami	Bukama	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	20	2
		Riz	Pyriculariose	50	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	2
	Malemba Nkulu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	2
		Riz	Pyriculariose	30	2
		Arachide	Rosette d'arachide	25	2
	Kabongo	Haricot	fonte semi haricot	50	3
		Riz	Pyriculariose	30	2
		Mis	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Kaniama	CLA	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3

Observation : utilisation du sable

Province	Territoire	Spéculation	Organismes nuisible	Incidence	Sévérité
Haut- Uélé	Wamba	RIZ	Pyriculariose	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	45	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	64	4
	Watsha	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Riz	Pyriculariose	60	4
	Dungu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Café	Trachéomycose du café	37	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	2
		Riz	pyriculariose	50	4
		Arachide	Rosette d'arachide	55	3
	Rungu	Riz	Pyriculariose	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Riz	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Faradje	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Bananier	Wilt bactérien	65	4

Légère augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricoles 2017/2018 malgré l'utilisation des pesticides. Ces pesticides ne sont pas recommandés pour la CLA, et s'avèrent inefficaces pour la CLA.

Province	Territoire	Spéculation	Organismes nuisible	Incidence	Sévérité
Tshopo	Bafuasende	Arachide	Rosette d'arachide	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Banalia	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Arachide	Rosette d'arachide	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
	Opala	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Bananier	Charançon du bananier	50	3
	Ubundu	Arachide	Rosette d'arachide	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3

	Yahuma	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Bananier	Charançon de bananier	70	4
	Isangi	Manioc	Mosaïque africaine du Manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Riz	Pyriculariose	50	3
	Basoko	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque africaine du Manioc	60	4
Légère diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, utilisé : l'arrachage					Technique

Province	Territoire	Spéculation	Organismes nuisible	Incidence	Sévérité
Ituri	Aru	Arachide	Rosette d'arachide	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	70	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Mahagi	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	70	4
		Pomme de terre	Mildiou de la pomme de terre	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Mambasa	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	70	4
	Irumu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Djungu	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Pomme de terre	Mildiou de la pomme de terre	50	3

Augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/21018 Techniques utilisées : arrachage des plants attaqués, ramassage manuel des chenilles

Tanganyika	Kalemie	Haricot	Puceron d' haricot	33	2
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Kabalo	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Manono	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	2
	Moba	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Haricot	Puceron d' haricot	40	23
	Nyunzu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Kongolo	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Haricot	puceron d' haricot	30	2
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisée : arrachage, le sable					
Kasaï	Mweka	Riz	Pyriculariose	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Kanomia	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Arachide	Rosette de l'arachide	60	4
	Dekese	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	*Zonocerus varigatus*	60	3
		Manioc	Striure brune du manioc (symptômes)	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Ilebo	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonocerus varigatus	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	70	4
	Luebo	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonocerus varigatus	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	70	4
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisé : rien					
Kasaï-Central	Dibaya	Riz	Pyriculariose	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Demba	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
	Kazumba	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonocerus varigatus	60	3

		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Luiza	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonocerus varigatus	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	70	4
	Dimbelenge	Manioc, Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonocerus varigatus	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	70	4
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisé : rien					
Kasaï -Oriental	Katanda	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	37	3
		Niebé	Virose du Niebé	23	2
	Lupatapata	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
	Tshilenge	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	30	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
	Miabi	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Manioc, Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonecerus variegatus	30	2
		Arachide	Cercosporiose	30	2
	Kabeya kamuanga	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisé : bio pesticide, association des cultures et arrachage des plants attaqués					
Lualaba	Dilolo	Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africain du manioc	50	3
		Riz	Pyriculariose	30	3
		Arachide	Rosette d'arachide	20	2
	Kapanga	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	40	3
	Lubudi	Riz	Pyriculariose	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Mutshasha	Arachide	Rosette d'arachide	30	2
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Sandoa	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	50	3
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisée : sable, arrachage et association des cultures					
Lomami	Kabinda	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Niebé	puceron de Niebé	20	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Kamidji	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Niébé	puceron de Niebé	30	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Lubau	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Manioc	Mosaïque africain du manioc	50	3
	Ngadajika	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Arachide	Rosette d'arachide	35	3
Augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la saison culturale passée 2017/2018, Technique utilisé : rien					

Nord- Kivu	Lubero	Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Pomme de terre	Mildiou de la pomme de terre	35	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	3
		Haricot	Puceron de le haricot	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Beni	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Rutshuru	Bananier	Wilt bactérien	60	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Haricot	Puceron sur le haricot	40	2
	Masisi	Bananier	Wilt bactérien	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Nyragongo	Haricot	Puceron sur le haricot	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
	Walikale	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	50	3
Forte diminution de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018, Technique utilisé : biopesticides, arrachage des plants attaqués, broyage des chenilles à imbiber dans une solution aqueuse à répandre aux champs					
Tshuapa	Befale	Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	50	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Boende	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Arachide	Rosette d'arachide	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Bokungu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Haricot	Puceron d' haricot	20	2
	Djolu	Riz	Pyriculariose	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Ikela	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	2
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Riz	Pyriculariose	40	3
	Mokoto	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
Forte augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018 Technique utilisé : rien					
Nord -Ubangi	Mobayi mbongo	Riz	Pyriculariose	35	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	35	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Haricot	Puceron d' haricot	70	4
	Yakoma	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Bananier	Charançon de bananier	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
	Businga	Arachide	Rosette d'arachide	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	3
		Bananier	Wilt bactérien	50	3
	Bosobolo	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Arachide	Rosette	30	2
Forte augmentation de l'incidence de la CLA par rapport à la campagne agricole 2017/2018 Technique utilisée : sarclage					
Sud- Ubangi	Kungu	Arachide	Rosette d'arachide	30	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Lisala	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Riz	Pyriculariose	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
	Bumba	Riz	Pyriculariose	30	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
	Bonganganga	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3

	Budjala	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
	Libenge	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	35	3
	Gemena	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	62	4
		Riz	Pyriculariose	35	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	30	2
		Arachide	Rosette d'arachide	30	2
Kwilu	Gungu	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	35	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Idiofa	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
	Masi manimba	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Bulungu	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Bagata	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Arachide	Rosette d'arachide	35	3
Kwango	Popokabaka	Niebé	Puceron du Niebé	30	3
		Monioc	Mosaïque Africaine du manioc	35	3
		Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonecerus variegatus	60	4
		Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Kenge	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	55	3
		Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonecerus variegatus	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Kasongo lunda	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonecerus variegatus	55	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
	Feshi	Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zonecerus variegatus	55	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
	Kahemba	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	*Zonecerus variegatus*	50	3
Kongo- Central	Sekebanza	Bananier	Wilt bactérien	87	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Manioc	Cassava Root Necrosis Disease (CRND)	40	3
	Mbanza-Ngungu	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	37	3
		Bananier	Charançon de bananier	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Boma	Bananier	Banana bunchy top disease	67	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	57	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	2
		Bananier	Banan bunchy top disease	87	4
	Lukula	Bananier	Charançon de bananier	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Moanda	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	33	3
		Bananier	Charançon de bananier	60	4
	Tshela	Manioc	Mosaïque	30	3
		Manioc	Anthracnose	30	3
		Manioc	Bactériose (*Xanthomonas campsetris pv. Manihotis*)	35	3
		Manioc ,Arbres fruitiers ,essences forestières	Zenocerous variengatus	35	3
		Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	50	4
	Kinvula	Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	55	3
		Manioc	Mosaïque africaine du manioc	35	3
		Cultures maraichères	Mildiou sur les cultures maraîchères	40	3
	Luozi	Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	40	3

		Mnioc	Anthracnose	35	3
		Manioc	Bactériose	30	3
		Arachide	Rosette d'arachide	40	3
	Madimba	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	30	3
		Cultures maraichères	Mildiou sur la culture maraîchère	40	4
	Songololo	Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	40	3
		Manioc	Anthracnose	33	3
		Arachide	Rosette d'arachides	45	3
		Manioc	Striure brune	33	3
	Kasangulu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	40	3
		Arachide	Rosette d'arachide	35	3
Sud- Kivu	Kabare	Bananier	Wilt bactérien	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	35	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Walungu	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	20	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Mwenga	Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	37	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	2
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
	Idjwi	Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
	Kahele	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	33	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
	Shabunda	Riz	Mouche blanche du Riz	60	3
		Bananier	Wilt bactérien	65	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	3
		Arachide	Rosette d'arachide	40	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
Maniema		Riz	Mouche blanche du Riz	58	4
	Kasongo	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
		Riz	Mouche blanche du Riz	70	4
	Pangi	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		RIZ	Mouche blanche du Riz	37	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	55	3
	Kambabare	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Riz	Mouche blanche du Riz	70	4
		Arachide	Rosette d'arachide	50	3
	Punia	Mnioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
		Riz	Mouche blanche du Riz	60	4
	Kailo	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	67	4
		Riz	mouche blanche du Riz	62	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	35	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
	Lubutu	Manioc	Mosaïque Africaine du Manioc	40	3
		Riz	Mouche blanche du Riz	50	3
		Bananier	Wilt bactérien	65	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	3
		Arachide	Rosette d'arachide	40	3
Equateur	Basankusu	Arachide	Rosette d'arachide	40	4
			Wilt bactérien	35	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Bomongo	Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
	Bikoro	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		bananier	Charançon du bananier	37	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	55	3
	Lokolela	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		bananier	Charançon du bananier	30	2
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3

Sankuru	Lodja	Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Riz	Mouche blanche	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	65	4
	Lomela	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Riz	Mouche blanche	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Riz	Mouche blanche		
	Katakokombe	Riz	Mouche blanche	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	lLubefu	Riz	Mouche blanche	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Kole	Riz	Mouche blanche du Riz	65	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	70	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
			Wilt bactérien	30	3
Maï -Ndombe	Bolobo	Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	3
	Inongo	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Riz	Pyriculariose	40	3
	Kutu	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Arachide	Rosette d'arachide	37	3
		Manioc	Mosaïque du manioc	60	4
	Kiri	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
	Bolobo	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	50	3
		Mais	Boreur du Mais	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	30	3
	Yumbi	Riz	Pyriculariose	50	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
	Mushi	Riz	Pyriculariose	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	40	3
		Bananier	Wilt bactérien	30	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
	Kwamouth	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Arachide	Rosette d'arachide	30	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	30	3
		Niébé	Puceron du Niébé	30	3
	Nioki	Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
		Arachide	Rosette d'arachide	40	3
Bas- Uélé	Buta	Riz	Pyriculariose	50	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	70	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Aketi	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	70	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Riz	Pyriculariose	50	3
	Ango	Maïs	Chenille Légionnaire d'Automne	55	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	2
		Riz	Pyriculariose	60	4
	Bondo	Riz	Pyriculariose	60	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	50	3
	Poko	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	60	4
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Bananier	Wilt bactérien	60	4
		Riz	Pyriculariose	50	3
	Bambesa	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
		Manioc	Mosaïque africaine du Manioc	50	3
		Riz	Pyriculariose	50	3
Mongala	Lisala	Arachide	Rosette d'arachide	90	4
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	83	4
	Bongandanga	Arachide	Rosette d'arachide	33	3
		Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	40	3
		Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	85	4
	Bumba	Riz	Mouche blanche du Riz	50	3

	Mais	Chenille Légionnaire d'Automne	60	4
	Manioc	Mosaïque Africaine du manioc	33	2
	Bananier	Wilt bactérien	50	3

2. Impact de la Chenille Légionnaire d'Automne

Au cours de la campagne agricole 2018/2019, l'incidence de la Chenille Légionnaire d'Automne, est plus élevée dans la province de la Mongala. Les provinces du Haut-Katanga et les Kivus connaissent une fréquence assez faible en ce qui concerne la pullulation de la Chenille Légionnaire d'Automne. Mais cette incidence reste élevée par rapport à la campagne agricole 2017/2018. Cette situation pourrait être expliquée par les interventions du Ministère de l'Agriculture appuyé par la FAO dans le Haut-Katanga et le Sud-Kivu, à travers le projet « appui d'urgence aux actions de lutte contre la chenille légionnaire d'automne ».
D'autres part, l'analyse de ce graphique (figure 12) montre que l'incidence moyenne de la CLA pour la campagne 2018-2019 est évaluée à 57% contre 53% pour la campagne agricole 2017-2018. Il est à noter que cette incidence a connu une augmentation dans les provinces du Sud-Ubangi, Nord- Ubangi, Equateur, Haut Uélé, Sankuru, Lomami, Ituri, Mongala, Tshuapa, Kwango, Kwilu comparativement aux résultats de la campagne 2017-2018. Ceci s'explique par un manque d'encadrement des producteurs par les services Etatiques et les ONG, une mauvaise répartition des pluies et des échanges commerciaux avec les zones à fortes infestations. Tandis que dans les autres provinces il a été constaté une réduction de l'incidence de la chenille légionnaire ; ceci est expliqué par l'encadrement des producteurs et la pratique du savoir paysan.

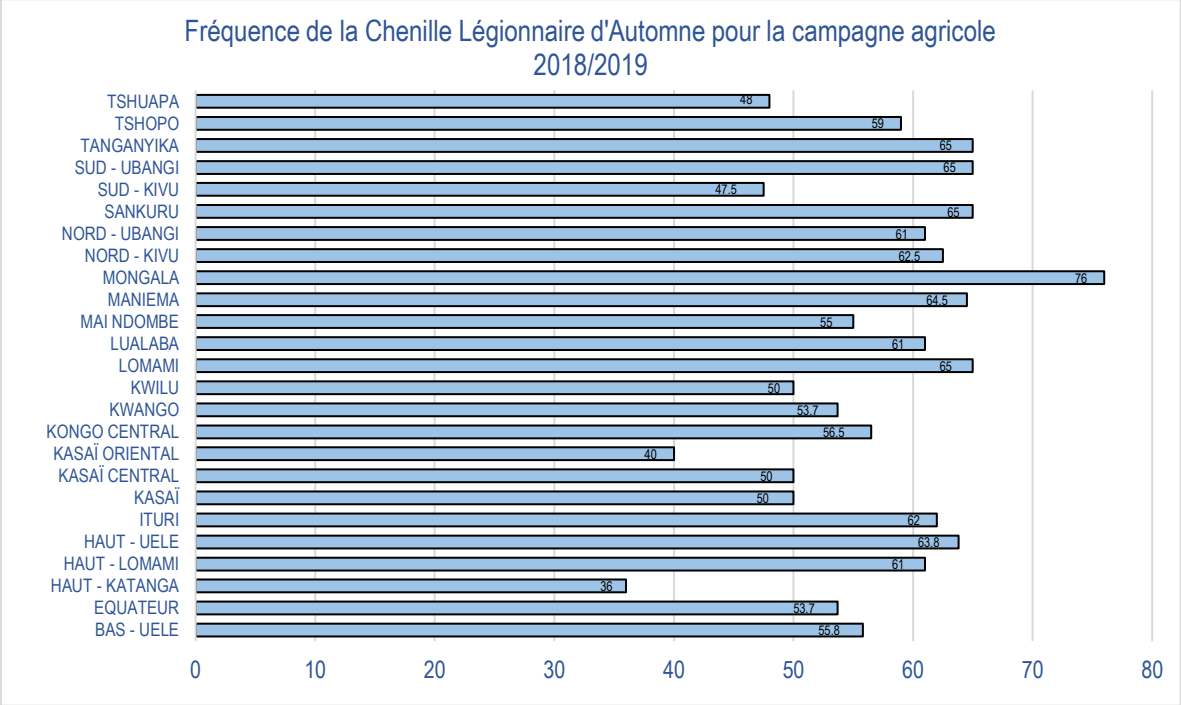

Figure 12: Fréquence de la Chenille Légionnaire d'Automne au cours de la campagne agricole 2018/2019

3. Distribution spatiale de la Chenille Légionnaire d'Automne

Au cours de la saison culturale 2018/2019 la distribution de la Chenille Légionnaire d'Automne se présente comme suit (Figure 10)

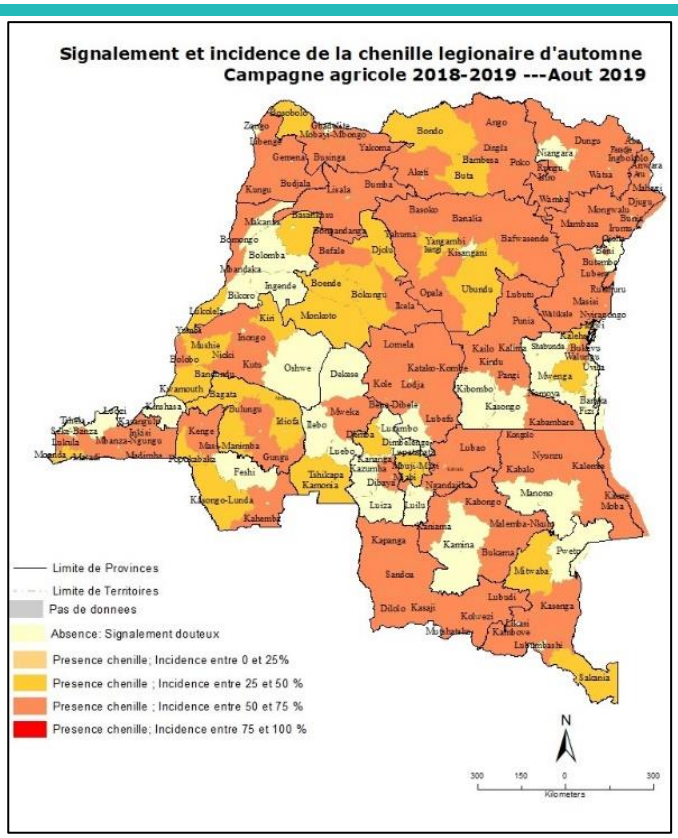

Figure 13: Distribution spatiale et incidence des attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne au cours de la campagne agricole 2018/2019

4. Situation Zoo sanitaire de la République Démocratique du Congo

L'évaluation de la situation sanitaire des animaux d'élevage produit en RDC au cours de la campagne agricole 2018-2019 révèle les informations suivantes les maladies des animaux les plus récurrentes (Figure 12). Il s'agit notamment (i) de la pseudopeste aviaire (PPA), (ii) de la verminose ainsi que (iii) tiques, présentes dans 144 territoires sur 145 territoires que compte le pays. La pseudopeste aviaire est responsable de la décimation d'un grand nombre de volailles, avec des taux de morbidité et de mortalité atteignant parfois 100%, causant ainsi, à la fois des pertes alimentaires et économiques importantes.

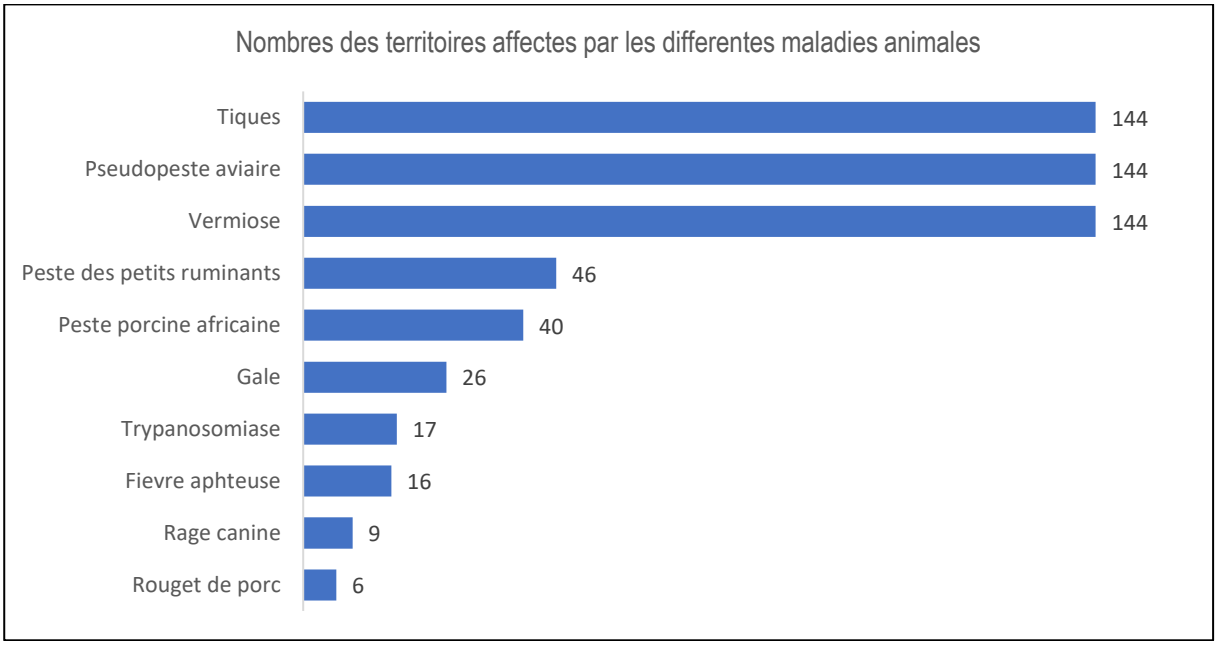

Figure 14: Nombre des territoires infestés par les principales maladies au cours de la campagne agricole 2018/2019

Par ailleurs, **La verminose** (figure 13) est responsable chez les espèces attaquées (bovin, caprin, ovin, suidé et volaille) du retard de croissance, de la diminution de la ponte, de l'anorexie, etc. Les tiques jouent le rôle des vecteurs des microorganismes qui causent des maladies sanguines comme *Anaplasmose*, *Théileriose*, *Babasiose*… chez les ruminants et sont aussi responsables de pertes économiques en altérant la peau des animaux qui sert à la fabrication du cuir ;

La peste de petits ruminants (PPR) a été révélée dans 46 territoires, tandis que la peste de porcine africaine s'est révélée dans 40 territoires. L'un des symptômes distinctifs de cette maladie est la très forte concentration des lésions au niveau de l'oreille (rougeur). La maladie est très contagieuse. La PPR est causée par un virus du genre *Morbillivirus* (famille des Paramyxovirus), qui est apparenté à celui de la peste bovine, de la rougeole et de la maladie de Carré. La peste des petits ruminants est une maladie listée du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE, et les pays sont tenus de déclarer la maladie auprès de l'OIE selon les conditions énoncées dans Le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE. Les animaux infectés excrètent le virus par les larmes, les sécrétions nasales, les expectorations et les matières fécales. La maladie se propage donc par contact étroit entre animaux, notamment par inhalation de fines gouttelettes libérées dans l'air par la toux et les éternuements des animaux infectés ;

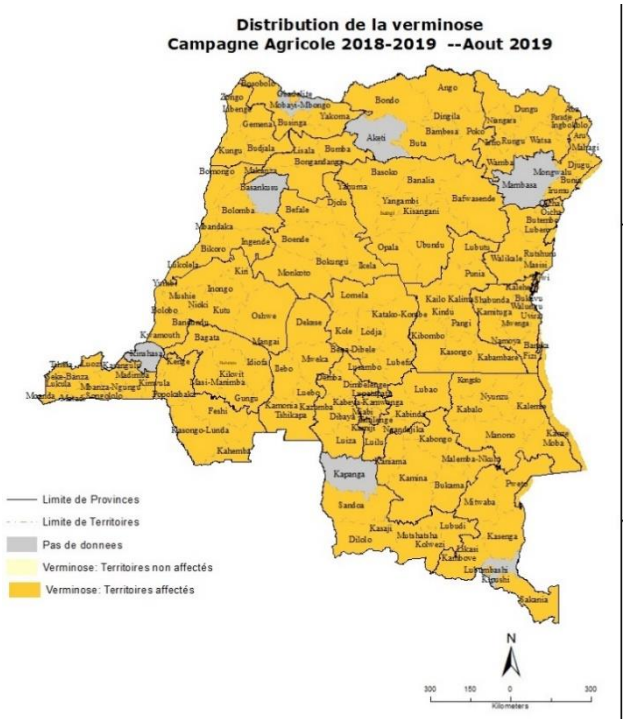

Figure 15: Distribution de la verminose au cours de la campagne agricole 2018/2019

La gale se retrouve dans 26 territoires, tandis que la trypanosomiase et la fièvre aphteuse se retrouvent respectivement dans 26 et 17 Territoires. Il est à signaler que la gale se trouve beaucoup plus chez les petits ruminants que chez les autres espèces. Tout comme les tiques, elle est responsable de l'altération de la peau et partant du cuir. La fièvre aphteuse (FA) est une maladie très contagieuse du bétail (ruminants). La galle (figure 14) engendre des pertes économiques considérables du fait des restrictions au commerce dans le système de production des pays surtout exportateurs du bétail et viande. Les animaux malades sont donc dangereux parce qu'ils peuvent transmettre à tout moment la maladie et constituent ainsi un réservoir de virus.

La réceptivité des animaux au virus dépend surtout de l'espèce : les bovins et les moutons sont approximativement 100 fois plus réceptifs que les porcs. Toutefois, les ovins et caprins, bien que très réceptifs, n'expriment que peu la maladie et n'excrètent que peu de virus. C'est l'inverse pour les porcs qui, par voie aérienne, excrètent 1000 fois plus de virus que les bovins. La morbidité est donc importante et se remarque essentiellement chez les bovins et les porcins. La mortalité est quasiment nulle chez les adultes des espèces sensibles mais très importante chez les jeunes animaux ;

La rage et le rouget du porc viennent au bas de l'échelle avec une apparition respectivement dans 9 et 6 territoires. La rage tout comme les autres pestes citées précédemment, sont des cas de santé publique. La rage est une anthropozoonose. Les chiens, les chats en divagation et non vaccinés sont des porteurs de la maladie et des réservoirs de virus.

Distribution spatiale des différentes maladies animales par territoire

Les cartes rassemblées sur les figures 15 a, b, c, d, e, f, g, ci-dessus montrent la distribution actuelle des différentes maladies animale en RDC.

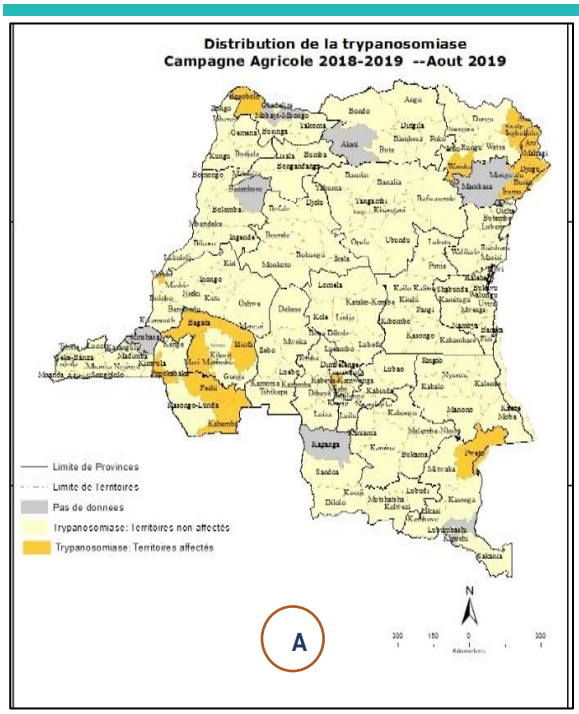

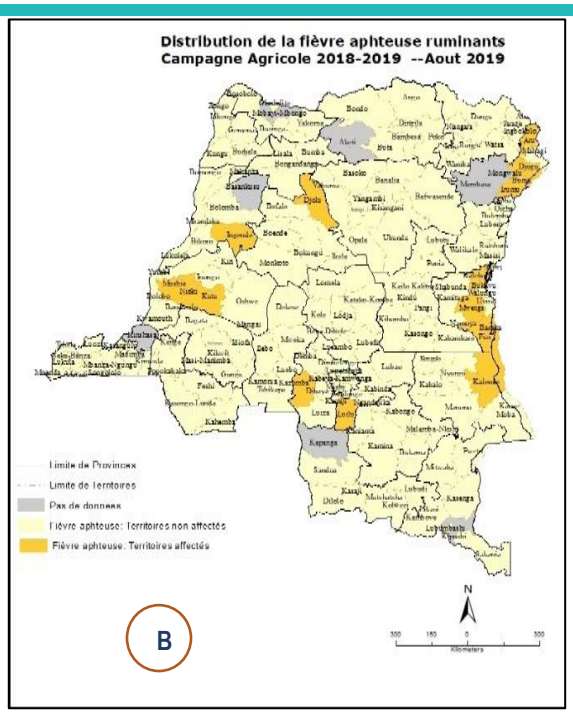

Figure 16: Distribution géographique des principales maladies: (A) Trypanosomiase (B) Fièvre aphteuse

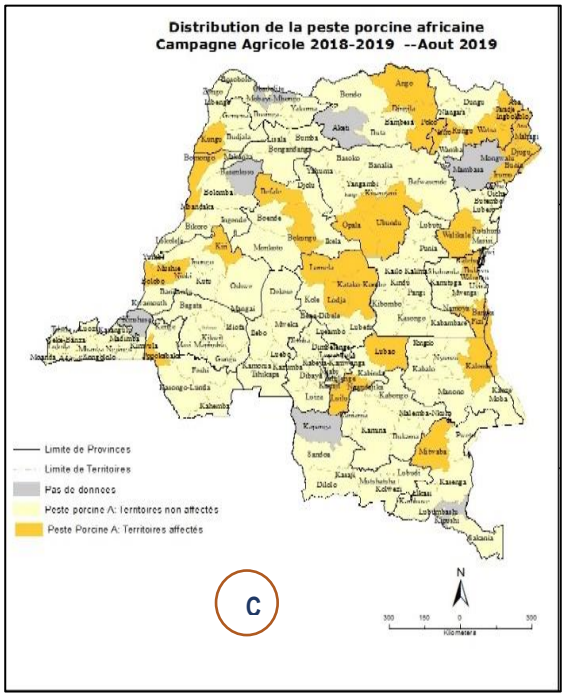

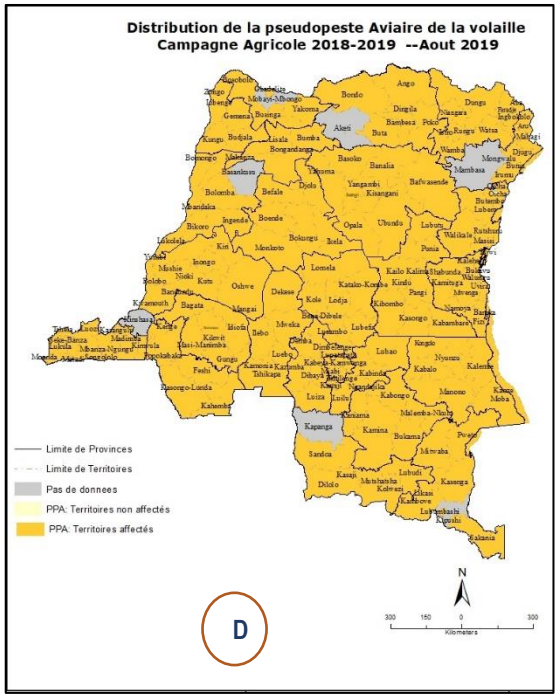

Figure 17: Distribution géographique des principales maladies: (C) Pest porcine africaine (D) Pseudo peste aviaire

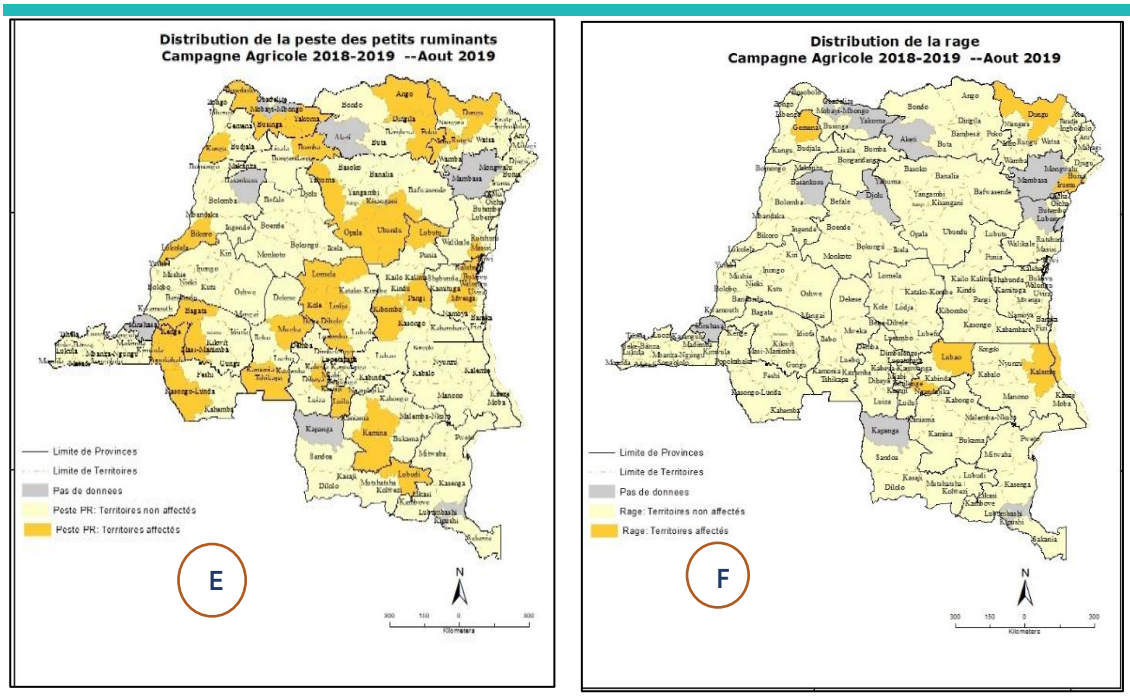

Figure 18: Distribution des principales maladies: (E) Peste des petits ruminants (F) la rage

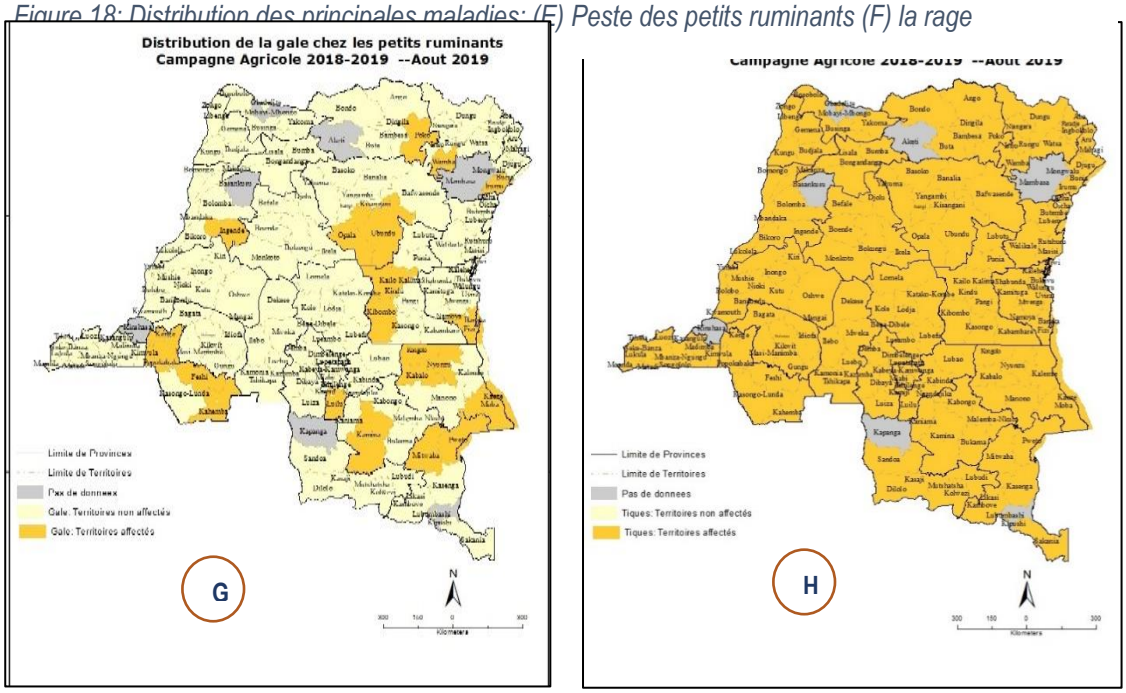

Figure 19: Distribution des principales maladies: (G) La gale (H) Les tiques

Encadré N°4

A partir des données présentant la distribution spatiale de maladies animales ci-haut, il apparait clairement que la pseudo peste aviaire est présent sur 99% du territoire (144/145 territoire) ; la peste des petits ruminants sur 31% du pays (46/ 145 territoires) ; la fièvre aphteuse sur 11% du pays (16/145 territoires); la trypanosomiase sur 11,7% du pays (17/145 territoires) ; la peste porcine africaine sur 27,5% du pays (40/145 territoire) ; le rouget sur 4% du pays soit (6/145 territoires) ; la gale sur 17,9% du pays (26/145 territoires) ; la rage canine sur 6% du pays soit 9/145 territoires. Enfin les tiques sont dispersées sur 99% du pays.

Il ressort que :

- Le mode d'élevage est essentiellement extensif à travers le pays. Les animaux d'élevages sont laissés à divagation tout au long de leur cycle de croissance. Ceci constitue une grande faiblesse du système d'élevage et favorise à la fois (i) la propagation ou la dissémination des maladies à travers le mouvement des troupeaux,

le vol des animaux, constitue en même temps une contrainte majeure à l'appropriation des technologies d'élevage et à l'amélioration des revenus.

- La prise en charge institutionnelle (Inspection provinciale, organisation paysanne…) a aussi montré ses insuffisances quant au nombre d'affections recensées et au nombre de mortalité des animaux enregistrés à travers le pays. Les cas de PPA, de gale, de PPR, de verminose, etc. en disent long sur la qualité et la fréquence de l'encadrement. Certes, les structures d'encadrement existent, mais leur efficacité ne se fait pas sentir. Les Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Élevage ont du pain sur la planche ;
- Notons que le savoir paysan contribuerait aussi à la baisse de la dissémination et de la pullulation des épizooties. Au cours de cette enquête il a été note que les éleveurs détiennent des alternatives pour la lutte contre les épizooties utilisables particulièrement dans la lutte contre les maladies de la volaille. Par exemple l'usage des extraits individuel ou mixte du chanvre, du piment, du tabac.

IV.6. Production végétale et animale proprement dite

Après analyse des circonstances de productions, des facteurs ayant favorisés ou défavorisés la production animale et végétale au cours de la campagne agricole passée, une analyse approfondie de la production a été réalisée sur base des superficies emblavées, rendement, production proprement dite réalisée au cours de la campagne agricole 2018/2019. Dans cette partie du rapport sont présentés les différents paramètres étudiés en l'occurrence les superficies emblavées par culture par province, le rendement agricole par culture ainsi que la production agricole par culture et par province.

1. Superficies emblavées par culture de base par province

1. Superficies emblavées des céréales

Des céréales cultivées au cours de la campagne agricole 2018/2019, le maïs reste la plus importante, suivi de la culture du riz. Le millet et le sorgho restent les moins cultivées sur l'étendue du territoire nationale. Les données consignées dans les tableaux 8 ci-dessous présentent les variations par provinces.

1.1. Le Maïs (Zea mays)

Table 8: Superficie emblavée par le maïs au cours de la campagne agricole 2018/2019

Superficie maïs	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2018	20818/19	Ecart Moy.2013 - 2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	168948.2	168890.4	175141.4	199008	61901.3	154777.86	60965.164	-61%	-2%
EQUATEUR	104862.3	191243	261984.7	260327.8	115221.6	186727.88	174645	-6%	52%
HAUT-KATANGA	107456.1	102631.6	174207.6	151691.2	65688	120334.9	139785.668	16%	113%
HAUT-LOMAMI	106559.6	18489.5	348883.3	251636.8	216355.6	188384.96	66570	-65%	-69%
HAUT-UELE	121908.8	112866.7	256966.7	290422.1	168427.3	190118.32	270690.36	42%	61%
ITURI	-	-	-	-	127720.5	-	89487.338		-30%
KASAI	107436.8	173166.7	72647.4	142357.1	105080.3	120137.66	225430.4	88%	115%
KASAI CENTRAL	128968.4	120525.4	86045.6	74472.8	-	-	179004.7	-	-
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	-	-	43122.35	-	-
KONGO CENTRAL	49793	127321.1	185794.8	171876.1	213039.5	149564.9	119799.1162	-20%	-44%
KWANGO	170672.8	174602.6	214550.6	281110	170911.1	202369.42	336052.642	66%	97%
KWILU	39473.7	43023.7	200998.6	267509.6	210624.7	152326.06	253130.168	66%	20%
LOMAMI	20575.4	198351.8	175015.8	234992.1	134315.5	152650.12	131527.084	-14%	-2%
LUALABA	110761	96889.5	173705.3	122125.4	170075.2	134711.28	59201	-56%	-65%
MAI-NDOMBE	15922.2	9707.9	21293.9	18859.4	-	-	247839.02	-	--
MANIEMA	124708.8	99184.2	250787.7	257786.4	94204.2	165334.26	31437.8	-81%	-67%
MONGALA						0	297444.62	-	
NORD-KIVU	34533.3	25977.2	230912.9	198905.3	199649.5	137995.64	348474.17	153%	75%
NORD-UBANGUI	23487.7	15804.4	235222.8	272836.1	105264.4	130523.08	45083.7	-65%	-57%
SANKURU	12691	11764	233334.2	289373.8	253811.9	160194.98	148912.0041	-7%	-41%
SUD-KIVU	-	-	-	-	-	-	151627.27	-	-

SUD-UBANGI	161243	56872.8	171561.6	254488.1	81471.7	145127.44	39011.25	-73%	-52%
TANGANYIKA	101638.6	98877.2	171648.2	76424.4	101709.3	110059.54	280458.63	155%	176%
TSHOPO	10677.6	14864	210541.4	242619.7	162352.6	128211.06	19379.78	-85%	-88%
TSHUAPA	-	-	-	-	34565.7		59049.6182	-	-
Grand total	**1722318.3**	**1861053.7**	**3851244.5**	**4058822.2**	**2792389.9**	**2729549.3**	**3818128.8**	**40%**	**37%**

D'une façon globale, pour la campagne agricole 2018/2019, la culture de maïs connait une augmentation de 37% de superficie emblavée comparée à la campagne agricole 2017/2018. L'augmentation est significative dans les provinces de Tanganyika, de Kasaï et du Haut-Katanga. Ce qui pourrait être expliqué par l'influence des programmes de promotion de la culture du maïs comme le programme P4P, mise en œuvre conjointement par la FAO et le PAM. Au Kasaï, une situation similaire est observée, probablement effet de l'accalmie sécuritaire et reprise des activités agricoles pour les ménages des anciennes populations déplacées.

1.2. Le Riz (Oryza sativa)

Table 9: Superficie emblavée par le Riz au cours de la campagne agricole 2018/2019

Superficie Riz	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2018	2018/19	Ecart Moy.2013-2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	30173.5	35156.3	55310.7	49331.3	49642.2	43922.8	101508.5	131%	104%
EQUATEUR	42227.3	53100	54337.1	47802.3	33091	46111.54	71865	56%	117%
HAUT-KATANGA	23218.8	29193.8	17396.9	8792.2	2812.1	16282.76	9224.28	-43%	228%
HAUT-LOMAMI	1740	22656.6	30460.9	40569.5	-	23856.75	17467	-27%	-
HAUT-UELE	1048.4	7222.3	16681.3	16050	-	10250.5	38349.7291	274%	-
ITURI	-	-	-	-	96619	96619	109943.142	14%	14%
KASAI	76101.6	80060.9	86833	87046.5	50937.1	76195.82	78411	3%	54%
KASAI CENTRAL	29218	36737.5	40498.9	43054.3	-	37377.175	77236.37	107%	-
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	19521.4	19521.4	2998.5	-85%	-85%
KONGO CENTRAL	35270.3	44346.9	52869.9	43115	85855.6	52291.54	34064.759	-35%	-60%
KWANGO	40621.1	57064.8	57284.5	62499.4	13279.1	46149.78	12388.45	-73%	-7%
KWILU	1953.1	31614.2	32031.3	45207	14350.9	25031.3	20542.245	-18%	43%
LOMAMI	1920.5	15664.8	57485.9	62314.8	-	34346.5	67349.43	96%	-
LUALABA	872.1	32734.4	31760.9	32031.3	-	24349.675	147.9	-99%	-
MAI-NDOMBE	18229.7	14921.9	15711.7	22674	-	17884.325	32003.52	79%	-
MANIEMA	88335.9	87631.3	88281.3	89453.1	130767.2	96893.76	37760.85	-61%	-71%
MONGA7LA							301694.98	-	
NORD-KIVU	23135.9	29193.8	24603.6	38620.3	39538.4	31018.4	68122.6	120%	72%
NORD-UBANGUI	-	-	-	-	61226.3	61226.3	45902.8	-25%	-25%
SANKURU	1224.2	14657	9085.3	11652.2	-	9154.675	16907.97655	85%	-
SUD-KIVU	52079.7	42139.8	35167.9	45788.2	-	43793.9	18887.8	-57%	-
SUD-UBANGI	27005.5	27028.6	28559	51264.4	20934.6	30958.42	39551.85	28%	-
TANGANYIKA	3229.7	63.8	826.7	913.2	-	-	5913.3485	-	-
TSHOPO	1818.1	1674.2	1781	1919.5	-	1798.2	4842.57	169%	-
TSHUAPA	-	-	-	-	11379.5	11379.5	15725.85	38%	38%
Grand total	**499423.4**	**662862.9**	**736967.8**	**800098.5**	**629954.4**	**856414.02**	**1228810.45**	**43%**	

Au cours de la campagne agricole 2018/2019, les surfaces de production de riz ont baissées dans les provinces du Maniema et du Kasaï-Oriental qui ont toujours été considérées comme des grands bassins de production. Pour cause, les multiples maladies qui attaquent la culture ; les exigences de lutte contre les oiseaux et les voleurs constituent les raisons principales de découragement des ménages agricoles.

Néanmoins, sur le plan globale, les emblavures du riz pour la campagne agricole 2018/2019 sont plus élevées que la campagne agricole passée. Probablement à cause de l'accroissement de la production dans les provinces du Bas-Uélé, Équateur et Haut-Katanga.

1.3. **Le Millet et le Sorgho** (*Pennicetum glaucum* et *Sorghum bicolor*)

Les données relatives aux emblavures de Millet (*Pennicetum glaucum*) et du Sorgho (*Sorghum bicolor)* n'ont été obtenue que dans quelques provinces notamment : l'Ituri (59530.27ha), le Kasaï (29439), le Kwango (22603.57 ha), le Kwilu (215.78 ha), le Lomami (0.9 ha), le Sud-Kivu (6 ha). Les emblavures du millet et sorgho sont en baisse significative dans ces provinces au cours de la campagne agricole 2018/2019. Il a été aussi remarqué que les ménages agricoles s'intéressent de plus en plus à la culture du millet dans les provinces du Kwango et du Kasaï, respectivement dans les territoires de Feshi et de Kamonia. La consommation a subi une forte augmentation suite à la vulgarisation des vertus thérapeutiques de ces derniers.

2. Superficies emblavées des plantes à racines et tubercules

Dans cette catégorie, on regroupe généralement les plantes à racines et tubercules. Les principales spéculations alimentaires sont la culture de manioc, le taro, l'igname et la patate-douce.

2.1 Le manioc (*Manihot esculenta*)

Table 10: Superficie emblavée par le manioc au cours de la campagne agricole 2018/2019

Superficie manioc	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2018	2018/19	Ecart Moy.2013-2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	420706.3	433013.8	548354.2	645398.5	97367.4	428968.04	51039.87	-88%	-48%
EQUATEUR	372360.3	292277.4	512193.4	392277	122888.7	338399.36	229659	-32%	87%
HAUT-KATANGA	314742.7	331117.3	341722.2	399865.5	95392.1	296567.96	148173.2	-50%	55%
HAUT-LOMAMI	15443	67880.4	81195.8	90706.7	106002.8	72245.74	49537.1	-31%	-53%
HAUT-UELE	35619.3	51360.9	84255.1	112558.5	-		290317.029		
ITURI					183663.2	36732.64	347567.9943	846%	89%
KASAI	251655.3	258548.9	80559.4	90093.1	123287.7	160828.88	89677.5	-44%	-27%
KASAI CENTRAL	210673.3	216444.2	215631.2	310387	287754.8	248178.1	264418.09	7%	-8%
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	36287.8	-	26311.6	-	-27%
KONGO CENTRAL	291356.7	299337.8	302514.2	396331.5	210302.1	299968.46	149832.309	-50%	-29%
KWANGO	708220.9	727621.2	831307.3	839541	306854.8	682709.04	352747.04	-48%	15%
KWILU	12176.4	14058.5	61702.6	80660.5	-	-	330729.77	-	-
LOMAMI	17245.2	33867.7	28860.7	62982.8	-	-	134986.4239	-	-
LUALABA	17080.8	9822.7	17602.2	74264.3	-	-	82115.7	-	-
MAI-NDOMBE	23289.7	28169.1	42746.5	52273.9	-	-	376428.5592	-	-
MANIEMA	151677.4	155827.4	165398.1	165500.8	204900.9	168660.92	71298.68	-58%	-65%
MONGALA	-	-	-	-	-	0	743028.02	-	-
NORD-KIVU	67236.1	69077.9	40859.3	91796.4	64605	66714.94	108743	63%	68%
NORD-UBANGUI	13096.5	18456.8	16134.8	35062.2	-	-	159207.62	-	-
SANKURU	7160.7	9430.2	88532.5	113206.4	-		776112.55	-	
SUD-KIVU	123906.6	127300.8	133371.8	159859.7	0	108887.78	727794.59	568%	
SUD-UBANGI	72465.6	73462.6	82382.7	140859.6	109917	95817.5	112564	17%	2%
TANGANYKA	55948.2	55589.8	3988.4	50115.8	-	-	271353	-	-
TSHOPO	17774.1	16761.6	276799.3	235283.2	0	109323.64	90737.55	-17%	-
TSHUAPA	-	-	-	-	35398	-	-	-	-
Total	**3199835.1**	**3289427**	**3956111.7**	**4539024.4**	**1984622.3**	**3114003**	**5984380.195**	-	

Manioc reste la spéculation alimentaire la plus répandue et la plus importante dans le pays. Il se développe dans une large gamme des conditions agro-climatiques et dans toutes les provinces. Au cours de la campagne agricole 2018-2019, les superficies cultivées ont connues une diminution très remarquée particulièrement dans les provinces de l'Est, du Sud-Est, du Centre et du Sud- Ouest du pays. Il a été remarqué une grosse tendance de remplacement de cette spéculation

par d'autres cultures alternatives qui procure plus de revenu à la commercialisation. Dans certaines zones, plus de 50% des emblavures de manioc ont été remplacées par des cultures plus commerciales comme l'arachide.

2.2. Les autres plantes à tubercules (pomme de terre, taro, igname)

Table 11: Superficie emblavée par les autres plantes à tubercules

Provinces / Cultures	Pomme de terre 2017/2018	Pomme de terre 2018/2019	Ecart 2018/2019	Taro 2017/2018	Taro 2018/2019	Ecart 2018/2019	Igname 2017/2018	Igname 2018/2019	Ecart 2018/2019
EQUATEUR	3824.7	0	-	31	0	-	36.6	415.3	1035%
HAUT-KATANGA	4205.7	1536	-63%	266	0	-	0	0	--
HAUT-LOMAMI	22	218	891%	942.1	144	-85%	0	0	-
HAUT-UELE	3800	0	-	0	0	-	0	0	-
ITURI	123.7	426.0896	244%	19353.5	34458.41	78%	50984.8	0	-
KASAI	0	0		8340	0	-	0	0	-
KASAI CENTRAL	2267.7	2373.279	5%	2873.8	4717.5	64%	63	66.75	6%
KASAI ORIENTAL	0	300	-	5127.6	0	-	17260.5	1000	-94%
KONGO CENTRAL	0	0	-	0	43541.2	-	0	37832.0794	-
KWANGO	1531.2	808.37	-47%	2044.4	2232.5	9%	31919.3	111580.89	250%
KWILU	202	111	-45%	18844.4	0		67.5	163.593	142%
LOMAMI	74.5	26.64	-64%	110723.5	27	-100%	0	56	-
LUALABA	0	0.4	-	188444.3	0	-	1.5	0.3	-80%
MAI-NDOMBE	0	0	-	94373.8	2395.6	-97%	97213.8	9017.724	-91%
MANIEMA	0	0	-	0	0	-	0	0	-
MONGALA	-	0	-	-	0	-	-	21862	-
NORD-KIVU	14653.4	64361.8	339%	31899.1	33400.7	5%	1385.5	2770.59	100%
NORD-UBANGUI	0	0	-	40117.7	0	-	0	0	-
SANKURU	0	0		0	134011.8	-	2801	0	-
SUD-KIVU	47758.9	45267	-5%	2075.4	12269.4	491%	7553.9	32879	335%
SUD-UBANGI	985	0	--	13470.3	7615.61	-43%	1611.6	2181.05	35%
TANGANYKA	0	70184	-	0	0	-	361.1	0	-
TSHOPO	0	0	-	0	0	-	0	48	-
TSHUAPA	0	0	-	0	0	-	0	60.2	-
Grand Total	**79448.8**	**185612.5**	**-134%**	**538926.9**	**274813.9**	**-49%**	**211260.1**	**219933.4**	**4%**

Les superficies emblavées des autres plantes à tubercules sont en régression. Pour le taro (-49%), mais une augmentation des superficies pour l'igname.

3.Superficies emblavées des légumineuses

Table 12: Superficie emblavée par les légumineuses au cours de la campagne agricole 2018/2019

Provinces/ Cultures	Emblavure des légumineuses pour la campagne agricole 2018-2019									
	Haricot 2017/2018	Haricot 2018/2019	Ecart 2018/2019	Niébé 2017/2018	Arachide 2017/2018	Arachide 2018/2019	Ecart 2018/2019	Soja 2017/2018	Soja 2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	0	0	-	11474.8	45816.3	43067.3	-6%	0	-	-
EQUATEUR	10911.6	0	-	22341.8	66513.4	48200.4	-28%	995.3	205	-79%
HAUT-KATANGA	14719.3	24482.02	66%	3285.5	21802.1	19318.794	-11%	975.4	701.2	-28%
HAUT-LOMAMI	6338.4	10676	68%	33239.5	5764.2	16573	188%	1715.7	4501	162%
HAUT-UELE	36186.5	25236.8633	-30%	0	134681.9	157031.792	17%	675.3	-	-
ITURI	55385.6	113999.0188	106%	44304.4	95294.6	170389.338	79%	2194	12309.006	461%
KASAI	2476.7	0	-	78382.7	23018.6	73596.9	220%	65.6	1117	1603%
KASAI CENTRAL	17869.7	0		73065.4	73086	70161.07	-4%	7510.9	1451.75	-81%
KASAI ORIENTAL	17634.2	0	-	119717.1	77274.4	96850.79	25%	0	600	-
KONGO CENTRAL	76974.5	0	-	26891.9	314617.6	155772.012	-50%	2305	59154.5	2466%
KWANGO	42751.6	37499.254	-12%	73727.6	915932.5	620868.207	-32%	3162.8	1046.34	-67%
KWILU	86375.7	2947.4	-97%	32308.8	180931.8	251469.275	39%	1561.1	573.67	-63%
LOMAMI	5910.8	8350.1717	41%	43904.3	116483.7	197062.817	69%	27335.6	26412.67	-3%
LUALABA	147815.5	14656	-90%	0	34231.6	27169	-21%	30150	1300	-96%
MAI-NDOMBE	34011.7	0		28427.4	138914.6	130767.09	-6%	8890.9	15647.01	76%
MANIEMA	439	112.15	-74%	173.7	33000.2	27904.4	-15%	64.2	21	-67%
MONGALA		18981	-	-	-	174020.24	-	-	166740.75	-

Provinces/ Cultures	Emblavure des légumineuses pour la campagne agricole 2018-2019									
	Haricot 2017/ 2018	Haricot 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019	Niébé 2017/ 2018	Arachide 2017/ 2018	Arachide 2018/ 2019	Ecart 2018/20 19	Soja 2017/ 2018	Soja 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019
NORD-KIVU	105558.8	328177.06	211%	0	8557.9	11463.1	34%	8378.2	18891.76	125%
NORD-UBANGUI	204911.3	0	-	0	68110.1	85062.58	25%	18844.4	180806	859%
SANKURU	99079.8	37096.871	-63%	203785.7	221707.8	140398.26	-37%	1799	4560.6855	154%
SUD-KIVU	118374.6	152670.8	29%	11.6	71099.5	116492.44	64%	14406	52484.95	264%
SUD-UBANGI	1634.3	1424.825	-13%	15302.3	104407	69027.75	-34%	2787.9	5005.5	80%
TANGANYKA	131500.5	0	-	5.6	2454.2	15362.7188	526%	0	4	-
TSHOPO	206.3	0	-	684	5077.4	2358.419	-54%	1.5	-	-
TSHUAPA	0	42.5	-	35.1	95.9	196.35	105%	10.9	187.2	1617%
Grand Total	**1217066.1**	**776351.9**	**-36%**	**811069.2**	**2758873.6**	**2720584.04**	**-1%**	**133829.7**	**553720.9**	**314%**

Pour l'évaluation de la production agricole 2018-2019, une diminution d'emblavures a été observé probablement suite à l'incidence élevée des maladies et ravageurs mais aussi suite aux conditions climatiques difficiles. En culture de haricot par exemple, une baisse significative de -36% a été enregistrée alors qu'en culture d'arachide, la baisse est de -1%.
Pour la culture du soja, une spéculation autrefois moins pratiquée, gagne spectaculairement du terrain suite à la vulgarisation de sa transformation en lait, qui entraine une forte demande sur le marché et motive les agriculteurs.

2. Rendement moyen des principales cultures par territoire par province

1. Rendement des principales céréales

Les rendements moyens nationaux des céréales connaissent une forte baisse. Pour le maïs, le rendement est passé à 0.77 tonne par hectare au lieu de 0.80 tonne par hectare enregistrée au cours de la campagne agricole passée, ce qui présage une dégénérescence des variétés que les agriculteurs utilisent. En culture de riz, la tendance est inversée, soit 0.86t/ha contre 0.77 t/ha pour l'année dernière. Cette hausse n'est cependant pas significative. En culture de millet, les données étant incomplètes, il est difficile au stade actuel de pouvoir tirer une conclusion globalisante.
Néanmoins, des disparités régionales importantes sont observées entre les provinces et traduisent la sensibilité aux maladies, aux conditions climatiques, aux types de matériels de plantation et au manque des semences de qualité.

Table 13:Rendement des céréales au cours de la campagne agricole 2018/2019

Provinces / céréales	Maïs 2017/2018	Maïs 2018/2019	ECART 2018/2019	Riz 2017/2018	Riz 2018/2019	ECART 2018/2019	Millet 2017/2018	Millet 2018/2019	ECART 2018/2019
BAS-UELE	0.93	0.59	-36%	0.46	0.79	72%	-	-	-
EQUATEUR	0.68	0.84	23%	0.77	0.68	-11%	-	-	-
HAUT-KATANGA	0.76	0.63	-17%	0.58	1.66	186%	-	-	-
HAUT-LOMAMI	0.75	0.95	27%	0.36	0.90	149%	-	-	-
HAUT-UELE	0.77	0.50	-35%	1.54	0.70	-54%	-	--	-
ITURI	0.85	0.50	-41%	1.08	0.70	-35%	-	0.39	-
KASAI	0.89	0.85	-4%	0.61	0.65	6%	0.30	0.56	86%
KASAI CENTRAL	0.59	0.72	22%	0.62	0.67	8%	-	-	-
KASAI ORIENTAL	1.01	0.54	-47%	1.05	0.47	-56%	-	-	-
KONGO CENTRAL	0.60	0.75	26%	0.72	0.81	13%	0.9	-	-
KWANGO	0.75	0.79	6%	0.43	0.52	20%	0.1	2.45	2347%
KWILU	1.16	0.78	-32%	0.79	0.66	-16%	0.39	0.72	85%
LOMAMI	0.84	0.76	-9%	0.81	0.69	-15%	-	0.21	-
LUALABA	0.69	0.50	-28%	0.66	0.70	6%	-	-	--
MAI-NDOMBE	0.82	0.80	-2%	0.89	0.82	-7%	-	-	-
MANIEMA	1.10	0.85	-23%	1.25	1.00	-20%	-	-	-
MONGALA	-	1.20	-	-	2.00	-	-	-	-
NORD-KIVU	0.63	0.73	16%	0.48	1.13	136%	0.13	-	-
NORD-UBANGUI	0.83	0.85	2%	0.79	0.66	-16%	-	-	-
SANKURU	0.60	0.80	33%	0.65	1.00	54%	0.11	-	-
SUD-KIVU	1.01	0.94	-7%	0.85	0.97	14%	0.56	1.00	79%
SUD-UBANGI	0.93	1.08	17%	0.84	1.00	19%	0.15	-	-
TANGANYKA	0.67	0.90	34%	0.75	1.00	33%	-	-	-
TSHOPO	0.62	0.62	-1%	0.82	0.70	-15%	-	-	-
TSHUAPA	0.80	0.77	-4%	0.82	0.73	-10%	-	-	-
Grand Total	**0.80**	**0.77**	**-4%**	**0.77583333**	**0.86481**	**11%**	**15%**	**0.888343753**	**483%**

2. Rendement des légumineuses

De manière générale, le rendement des légumineuses a connu une augmentation. Toutefois des disparités énormes sont remarquées d'une province à une autre. Le rendement moyen du haricot est de 0.78 t/ha, 0.5 t/ha pour le niébé, 0.7 t/ha l'arachide et 0.54 t/ha pour le soja. Les provinces du Sankuru, Haut-Uélé et Kasaï-Oriental sont celles ou les fortes baisses de rendement ont été observées

Table 14: Rendement des légumineuses au cours de la campagne agricole 2018/2019

Provinces / Cultures	Campagne Agricole Rendement des légumineuses 2018-2019											
	Haricot 2017/2018	Haricot 2018/2019	Ecart 2018/2019	Niébé 2017/2018	Niébé 2018/2019	Ecart 2018/2019	Arachide 2017/2018	Arachide 2018/2019	Ecart 2018/2019	Soja 2017/2018	Soja 2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	0			0.38	0.56827613	50%	0.52	0.5444973	5%	0		5%
EQUATEUR	0.41			0.19	0.48780488	157%	0.63	0.5000629	-21%	0.36	0.3	-21%
HAUT-KATANGA	0.48	0.83811872	75%	0.15			0.57	0.8344156	46%	0.38	0.738	46%
HAUT-LOMAMI	0.17	0.83994232	394%	0.39			0.76	0.9599566	26%	0.14	0.6302521	26%
HAUT-UELE	1.36	0.59999982	-56%		0.6		0.58	0.4978243	-14%	0.84		-14%
ITURI	0.76	0.76684807	1%	0.28			0.88	0.4999968	-43%	0.4	0.69999901	-43%
KASAI	0.15			0.75	0.36303401	-52%	0.64	0.7000458	9%	0.2	0.31512981	9%
KASAI CENTRAL	0.38	0.71	87%	0.65	0.68399982	5%	0.54	0.6120004	13%	0.32	0.55897454	13%
KASAI ORIENTAL	0.86	0.66666667	-22%	0.84	0.49999965	-40%	0.83	0.5	-40%	0	0.66666667	-40%
KONGO CENTRAL	0.57	0.7879289	38%	0.17	0.63	271%	0.54	0.7599983	41%	0.14	0.48571429	41%
KWANGO	0.62	0.55869124	-10%	0.43	0.55946185	30%	0.74	0.85	15%	0.21	0.43252057	15%
KWILU	0.42	0.56641613	35%	0.42	0.52392797	25%	0.71	0.8000033	13%	0.68	0.69992554	13%
LOMAMI	0.33	0.8971722	172%	0.51	0.38216561	-25%	0.69	0.625	-9%	0.6	0.45000702	-9%
LUALABA	0.53	0.64986737	23%		0.7		0.62	0.6000642	-3%	0.08	0.2	-3%
MAI-NDOMBE	0.24	0.74878376	212%	0.27	0.77026986	185%	0.78	0.8	3%	0.18	0.585	3%
MANIEMA	0.16	0.78060166	388%		0.8		0.73	0.73	0%	1.34	0.45238095	
MONGALA		1.5	72%		0.5228099			0.9			1.04396327	
NORD-KIVU	0.87	1.16317086	124%				0.73	0.8949036	23%	0.9	0.74319971	23%
NORD-UBANGUI	0.52	0.90140044	276%		0.97406543	387%	0.58	0.7999973	38%	0.16	0.92328735	38%
SANKURU	0.24	0.36187152	-61%	0.2	0.20000875	-64%	0.58	0.3043964	-48%	0.07	0.29999947	-48%
SUD-KIVU	0.93	0.91379727	90%	0.56	0.5		0.79	0.7999998	1%	1.22	0.50600334	1%
SUD-UBANGI	0.48	0.586	-20%	ND	0.65645207	556%	0.82	0.9998936	22%	0.58	0.79710145	22%
TANGANYIKA	0.73	1.19326021	1889%	0.1	0.8	1233%	0.66	0.9	36%	0	0.25	36%
TSHOPO	0.06			0.06	0.53270224	18%	0.37	0.5649901	53%	0.09		53%
TSHUAPA	0	0.46463023	-1%	0.45	0.52857143	40%	0.47	0.5780488	23%	0.28	0.305	23%
Moyenne	**0.46958333**	**0.78548416**	**67%**	**0.37777778**	**0.58493093**	**55%**	**0.656667**	**0.7022438**	**7%**	**0.38208333**	**0.54923296**	**44%**

3. **Rendement des plantes à racines et tubercules**

Hormis le manioc qui a connu une baisse de rendement de l'ordre de 2 % au niveau national, avec des baisses importantes dans les provinces de Sankuru et du Kasaï-Oriental, le rendement des plantes à tubercules s'est amélioré sensiblement comparé à la campagne agricole 2017-2018.

Table 15:Rendement des plantes en tubercules au cours de la campagne agricole 2218/2019

Rendement	Manioc 2017/ 2018	Manioc 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019	Pomme de terre 2017 /2018	Pomme de terre 2018/ 2019	Ecart 2018 /2019	Taro 2017/ 2018	Taro 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019	Igname 2017/ 2018	Igname 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019
BAS-UELE	9.73	6.894848	-29%	0	-	-	0	-	-	0	-	
EQUATEUR	7.2	7.334575	2%	2.33	-	-	0.33	-	-	1.33	3.50012039	163%
HAUT-KATANGA	10.3	11.6	13%	3.33	4.5	35%	0.33	-	-	0	-	-
HAUT-LOMAMI	8.28	7.996637	-3%	0.8	1.9	138%	0.8	6.5	713%	0	-	-
HAUT-UELE	7.63	9.999295	31%	2	-	-	0	-	-	0	-	-
ITURI	11.57	10	-14%	1.25	3.7	196%	5.1	10	96%	5.23	-	-
KASAI	5.84	10.12446	73%	0	-	-	0.75	-	-	0	-	-
KASAI CENTRAL	5.22	5.309999	2%	0.13	0.698999	438%	1.27	5.137509	305%	0.96	5.090996	430%
KASAI ORIENTAL	10.7	0.7249165	-93%	0	0.333333	-	1.53		-	2.93	7.5	156%
KONGO CENTRAL	10	16.237288	62%	0	-	-	0	3.559537	-	0	5	-
KWANGO	14.7	15	2%	1.65	2.01	22%	2.96	4.746671	60%	5.96	5.3	-11%
KWILU	14.6	13.9268282	-5%	1	5	400%	0.6	-	-	6.9	6.001386	-13%
LOMAMI	16.94	8.2550010	-51%	0.87	0.42	-52%	2.99	3.8	27%	0	9.47	-
LUALABA	8.8	7	-20%	0	1	-	0.05	-	-	-	12	-
MAI-NDOMBE	21.64	22.697371	5%	0	-	-	1.98	5.374321	171%	7.09	10.00106	41%
MANIEMA	8.23	9.3709206	14%	0	-	-	0	-	-	0	-	-
MONGALA		19.936972			-	-	-	-	-	-	16.42318	-
NORD-KIVU	7.07	6	-15%	9.17	11.26858	23%	4.37	6.374501	46%	4	29.35966	634%
NORD-UBANGUI	9.98	15.000018	50%	0	-	-	1.4			0	-	-
SANKURU	7.98	1.8	-77%	0	-	-	0	0.4		0.13	-	-
SUD-KIVU	14.12	6.436465	-54%	3.15	2.663480	-15%	0.6	4	567%	2.01	2.900398	44%
SUD-UBANGI	15.17	18.49966	22%	1.19	-	-	4.15	15.4330	272%	ND	36.9029	-
TANGANYKA	11.78	14	19%	0	100	-	0	-	-	1.7	-	-
TSHOPO	8.83	6.879996	-22%	0	-	-	0	-	-	0	9.5625	-
TSHUAPA	7.75	8	3%	0	-	-	0	-	-	0	0.77741	-
Moyenne	**10.585**	**10.36101**	**-2%**	**1.1195**	**11.1245**	**894%**	**1.217**	**5.93869**	**388%**	**1.7381**	**10.6526**	**513%**

Table 16:Comparaison des rendements moyens par territoire pour les campagnes 2017/2018 et 2018/2019 des cultures d'arachide et du maïs

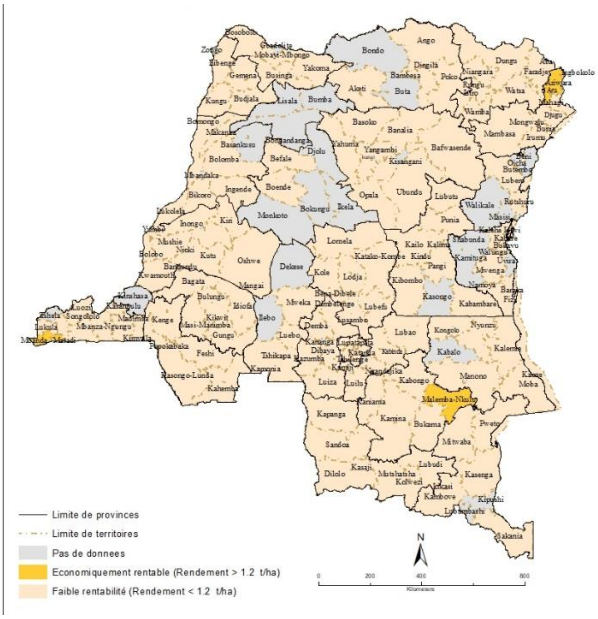

Rendement moyen d'arachide par territoire, Campagne agricole 2017-2018

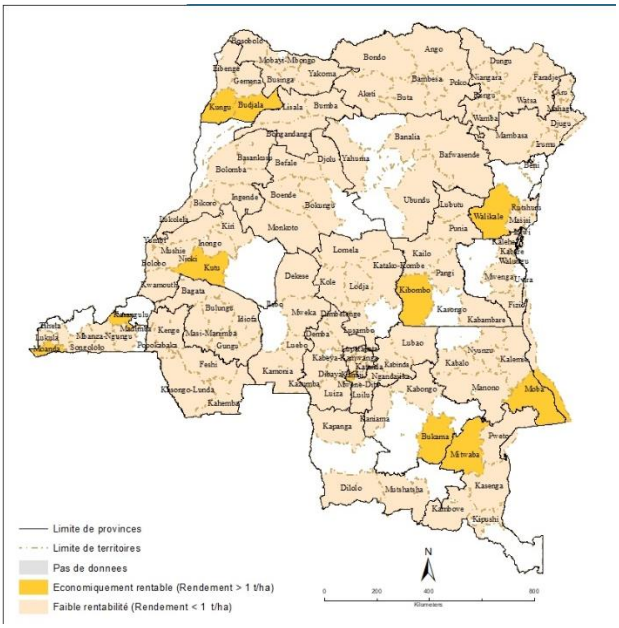

Rendement moyen d'arachide par territoire, Campagne agricole 2018-2019

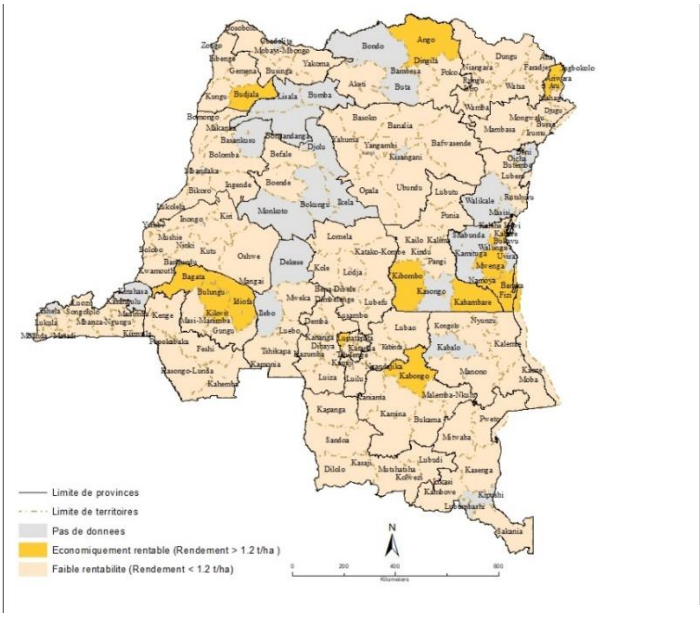

Rendement moyen du maïs par territoire, campagne agricole 2017-2018

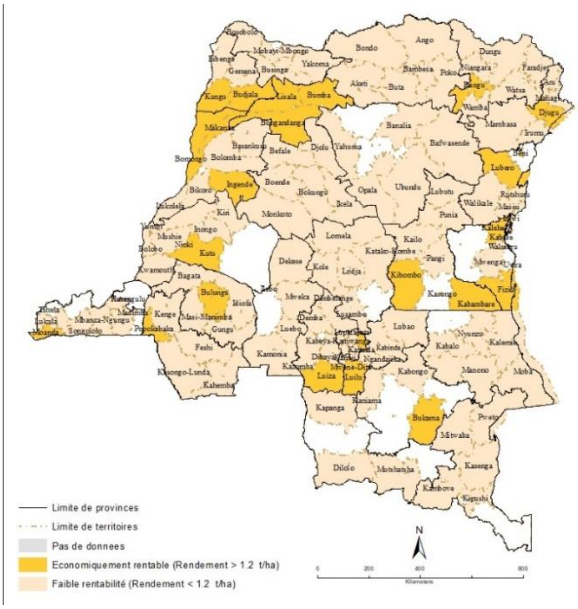

Rendement moyen du maïs par territoire, Campagne agricole 2018-2019

Table 17: Comparaison des rendements moyens par territoire pour les campagnes 2017/2018 et 2018/2019 des cultures du manioc et du Riz

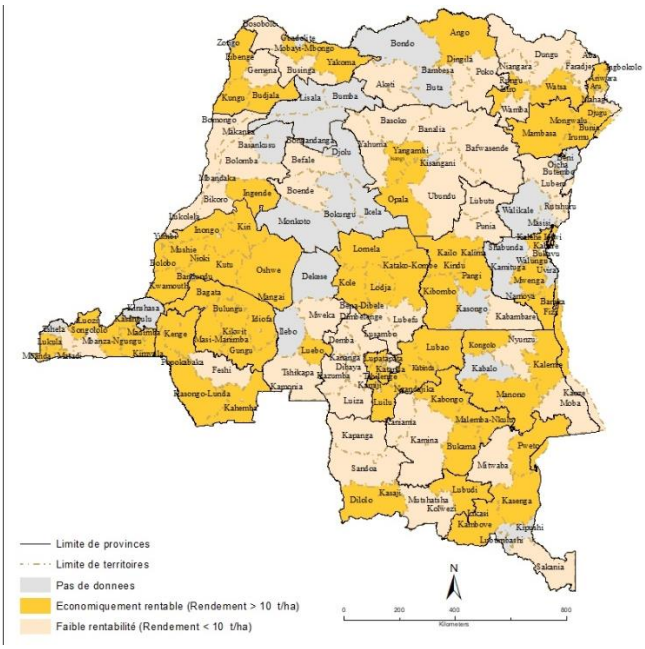

Rendement moyen manioc par territoire, campagne agricole 2017-2018

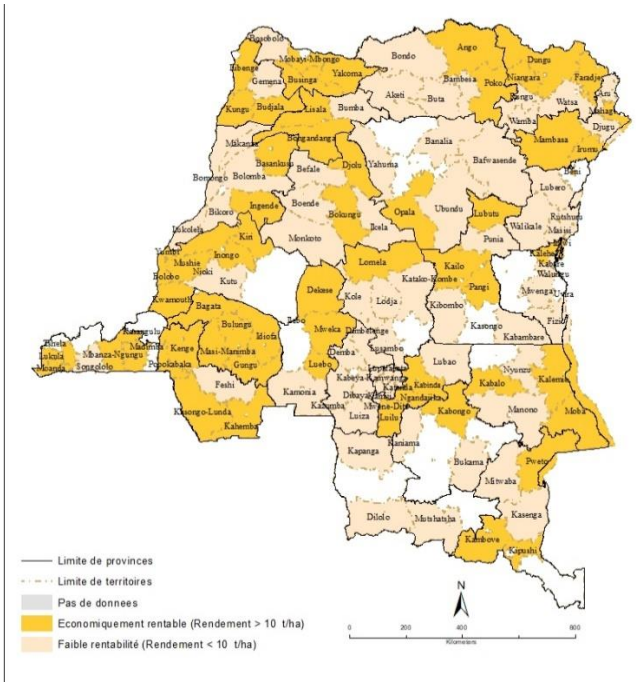

Rendement moyen du manioc par territoire, campagne agricole 2018-2019

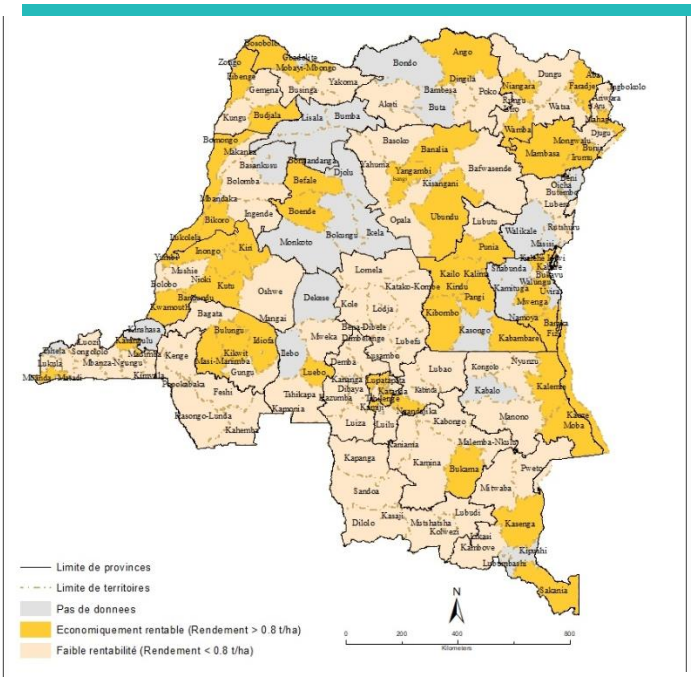

Rendement moyen du riz par territoire, campagne agricole 2017-2018

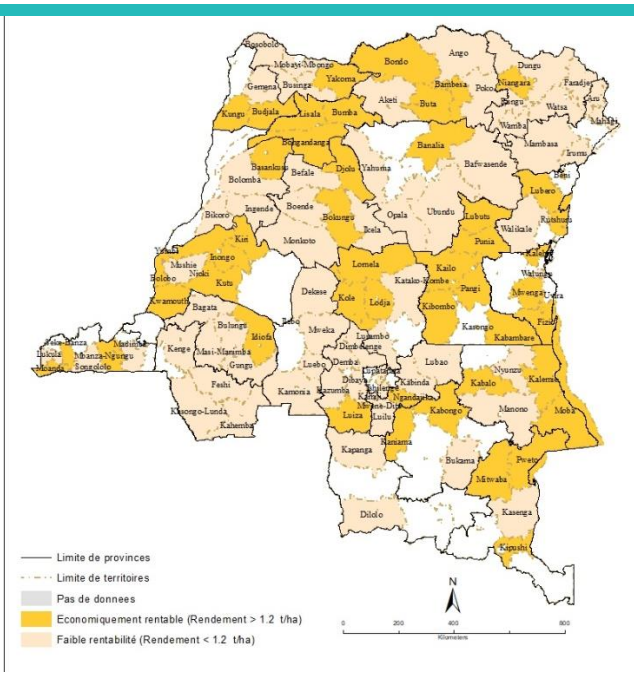

Rendement moyen du riz par territoire, Campagne agricole 2018-2019

3. Production des principales spéculations végétales au cours de la campagne agricole 2018-2019

1. Production céréalière

Pendant cette campagne agricole 2018/2019, la production des différentes spéculations agricoles se présente comme suit :

1.1. Production du maïs (Zea mays)

La production nationale du maïs (*Zea mays*), pour la compagne agricole 2018/2019 est de 2.9 millions de tonnes soit une augmentation de 24 % par rapport à celle de la campagne agricole 2017/2018. Malgré les multiples maladies et nuisibles qui attaquent la culture, les ménages agricoles continuent d'augmenter les superficies emblavées, car le maïs est une culture commerciale.

La production enregistre tout de même une baisse de 7 % par rapport à la moyenne de six dernières années.

Table 18: Production du mais en tonnes

Province	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	MOY 2013/ 2018	2018/ 2019	Ecart MOY 2013-2018 et 2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	192601	192535	199661.2	112869.2	84187	156370.68	39775.4	-75%	-53%
EQUATEUR	119543	218017	298662.6	182773.7	85446.7	180888.6	165957	-8%	94%
HAUT-KATANGA	122500	117000	198596.7	58928	45823.5	108569.64	79457.81	-27%	73%
HAUT-LOMAMI	121478	21078	397727	286866	122661.6	189962.12	66000	-65%	-46%
HAUT-UELE	138976	128668	292942.1	217081.2	130330.4	181599.5	141084.2	-22%	8%
ITURI	-	-	-	-	92986.9	92986.9	53943.	-42%	-42%
KASAI	122478	197410	82818	48287.1	93530	108904.6	188906.1	73%	102%
KASAI CENTRAL	147024	137399	98091.9	84899	-	116853.475	135342.7	16%	-
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	55312.2	55312.2	24015.6	-57%	-57%

KONGO CENTRAL	56764	145146	211806.1	195938.8	118447	145620.38	88666.8	-39%	-25%
KWANGO	194567	199047	244587.7	206465.4	142057.5	197344.92	246762.9	25%	74%
KWILU	45000	49047	229138.5	304961	243046.5	174238.6	216336.4	24%	-11%
LOMAMI	23456	226121	199518	153891	119118	144420.8	120729.6	-16%	1%
LUALABA	126267.5	110454	198024	139223	117841	138361.9	35857	-74%	-70%
MAI-NDOMBE	18151.3	11067	24275.1	21499.7	-	18748.275	200007.8	967%	
MANIEMA	142168	113070	285897.9	179876.5	97954.3	163793.34	38629.5	-76%	-61%
MONGALA	-	-	-	-	-	-	356933.3	-	-
NORD-KIVU	39368	29614	263240.7	226752	121869.5	136168.84	257018.1	89%	111%
NORD-UBANGUI	26776	18017	268153.9	197033.2	61502.2	114296.46	34487	-70%	-44%
SANKURU	14467.7	13411	266001	215886.1	145888.3	131130.82	83322.6	-36%	-43%
SUD-KIVU	-	-	-	-	234628.2	234628.2	198403.7	-15%	-15%
SUD-UBANGI	183817	64835	195580.3	176116.5	66137.6	137297.28	34199.2	-75%	-48%
TANGANYKA	115868	112720	195679	87123.9	69613.9	116200.96	118270.2	2%	70%
TSHOPO	12172.5	16945	240017.2	276586.5	131662.3	135476.7	11986.6	-91%	-91%
TSHUAPA	-	-	-	-	27493.4	27493.4	45953.57	67%	67%
Total	**1963443**	**2121601**	**4390418.9**	**3373057.8**	**2407538**	**3206668.65**	**2982047.16**	**-7%**	**24%**

Encadré N°5 : La production de maïs est en hausse de 24% par rapport à la campagne agricole 2017/2018. Les bassins de production majeurs sont la Mongala, le Nord-Kivu, le Kwango, le Kwilu et le Mai-ndombe.
Dans les provinces ayant bénéficié des interventions ciblées de lutte intégrée de la CLA (Haut Katanga et le Sud-Kivu), l'enquête a montré une baisse de l'incidence de ce ravageur, mais pour la province du Haut-Katanga, cette baisse d'incidence s'est accompagnée d'une hausse de production, tandis qu'au Sud Kivu, cette baisse s'est accompagnée de la baisse de la production. Cette situation pourrait-être expliquée par les perturbations climatiques observées au cours de la campagne agricole 2018/2019.

La production nationale du riz a connu une forte augmentation passant de 0.59 millions de tonnes en 2017/2018 à 1.56 millions de tonnes en 2018/2019. Des bons rendements ainsi qu'une augmentation des emblavures enregistrées dans les provinces de la Mongala, Sankuru et la Tshopo ont contribuées sensiblement à l'augmentation de la production.
La promotion de la culture du riz dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu par les sociétés minières AphaMining et Alliance Lowa a joué sensiblement sur la production dans le Nord-Kivu.

Table 19: Production du Riz en tonnes

Province	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY 2013-2918	2018/2019	Ecart MOY 2013-2018/2019	Ecart 2018/2019
EQUATEUR	54051	67968	69551.5	61187	26271.6	55805.82	603389.96	981%	2197%
HAUT-KATANGA	2972000	37368	22268	11254	2244.3	609026.86	13063.72	-98%	482%
HAUT-LOMAMI	2227.2	29000.5	38990	51929	1519.8	24733.3	9940	-60%	554%
HAUT-UELE	1342	9244.6	21352	20544	17947	14085.92	26775.17318	90%	49%
ITURI	-	-	-	-	91349.7	91349.7	164344.665	80%	80%
KASAI	97410	102478	111146.3	111420	34798.1	91450.38	81235.89	-11%	133%
KASAI CENTRAL	37399	47024	51838.6	55109.5	60156.8	50305.58	76971.959	53%	28%
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	32254.7	32254.7	1399.1	-96%	-96%
KONGO CENTRAL	45146	56764	67673.4	55187.3	63461.7	57646.48	38012.168	-34%	-40%
KWANGO	51995	73043	73324.2	79999.2	6895	57051.28	6111.154	-89%	-11%
KWILU	2500	40466.1	41000	57865	13666.3	31099.48	13882.118	-55%	2%
LOMAMI	2458.2	20051	73582	79763		43963.55	20109.339	-54%	
LUALABA	1116.2	41900	40654	41000		31167.55	95.425	-100%	
MAI-NDOMBE	23334	19100	20111	29022.8		22891.95	33430.13	46%	
MANIEMA	113070	112168	113000	114500	145656	119678.78	53440	-55%	-63%

MONGALA							51470.7		
NORD-KIVU	29614	37368	31492.6	49434	23247.6	34231.24	50361.92	47%	117%
NORD-UBANGUI	-	-	-	-	44705.9	44705.9	39808	-11%	-11%
SANKURU	1567	18761	11629.2	14914.8	-	11718	49660	324%	
SUD-KIVU	66662	53939	45014.9	58608.9	-	56056.2	21322.34	-62%	
SUD-UBANGI	34567	34596.6	36555.5	65618.5	25625.9	39392.7	47522.53	21%	85%
TANGANYKA	4134	81.7	1058.2	1168.9	-	1610.7	26624	1553%	
TSHOPO	2327.2	2143	2279.7	2457	-	2301.725	48434.5	2004%	
BAS-UELE							74438.81		
TSHUAPA	-	-	-	-	9107.2	9107.2	11134.41	22%	22%
Total	**3542920**	**803464.5**	**872521.1**	**960982**	**598908**	**1531634.995**	**1562978.011**	**2%**	**161%**

Encadré N°6
Les provinces ayant enregistré de fortes productions du riz, pour la campagne agricole 2018-2019 sont l'Équateur, Sankuru, Mongala, l'Ituri, le Kasaï, le Kasaï-Central et le Maniema.

1.3. Production du Millet et du Sorgho

Le millet et le sorgho ont enregistré une augmentation des productions au cours de la campagne agricole 2018/2019, suite à une forte demande de ces derniers dans la pharmacopée locale particulièrement dans le Kwango (territoire de Feshi) et dans le Kasaï utilisé dans la fabrication des boissons locales.
Quant au sorgho, il est plus cultivé dans les provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri où les récoltes ont été très bonnes au cours de la campagne agricole2018/2019.

Table 20: Production du Millet et du Sorgho en tonnes

Provinces/ Cultures						
	Millet 2017/18	Millet 2018/2019	Ecart 2018/2019	sorgho 2017/18	sorgho2018/2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	0	0		0	0	
EQUATEUR	0	0		2082	0	
HAUT-KATANGA	0	0		2082	0	
HAUT-LOMAMI	0	0		0	0	
HAUT-UELE	0	0		2082	0	
ITURI	0	19762.135		0	32674.115	
KASAI	7676.433	12504	63%	0	0	
KASAI CENTRAL	0	0		0	0	
KASAI ORIENTAL	0	0		0	0	
KONGO CENTRAL	3481.14	0		3861.9	0	
KWANGO	2278.8	81569.225	3479%	0	0	
KWILU	140.229	155.277	11%	2827.5	0	
LOMAMI	0	0.19		87.1	131.22	51%
LUALABA	0	0		9422.2	0	
MAI-NDOMBE	0	0		0	0	
MANIEMA	0	0		0	0	
MONGALA		0			0	
NORD-KIVU	1054	0		17762.4	21634.5	22%
NORD-UBANGUI	0	0		9422.2	0	

SANKURU	1067.65	0		0	0	
SUD-KIVU	25	6	-76%	25988.6	65558	152%
SUD-UBANGI	750.9	0		9880	0	
TANGANYKA	0	0		0	0	
TSHOPO	0	0		0	0	
TSHUAPA	0	0		0	0	
Total	**16474.152**	**113996.827**	**592%**	**85497.9**	**119997.835**	**40%**

2. Production des tubercules

Le manioc connait des baisses de production dans plusieurs provinces. Les baisses les plus importantes sont enregistrées dans les provinces du Bas-Uélé, du Haut-Lomami, du Maniema et de la Tshopo.
La diminution des superficies emblavées et les fortes incidences des maladies ré émergentes seraient à la base de cette chute de production.
Production des autres à tubercules : Pomme de terre, taro et igname connaissent une augmentation de l'ordre de 31% au niveau national.

2.1. Production du Manioc (Manihot esculenta)

Table 21: Production du manioc en tonnes

Manioc	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	MOY 2013-2018	2018/2019	Ecart Moy. 2013-2019	Ecart 2018/2019
BAS-UELE	4459487	4589946	5812554	6841223.9	1246415	4043819.45	204190.98	-95%	-84%
EQUATEUR	3947019	3098140	5429250	94300.5	-	94300.5	2658683	2719 %	
HAUT-KATANGA	3336273	3509843	3622255.2	4238574.6	977676	2608125.3	1399686.2	-46%	43%
HAUT-LOMAMI	163696	719532	860675	961491.4	890967	926229.2	373281.8	-60%	-58%
HAUT-UELE	377565	544426	893104	1193120.44	-	1193120.44	2730140.7	129%	
ITURI		-	-	-	-		3152197.5		
KASAI	2667546	2740618	853930	954 986.4	782974.1	782974.1	906668.3	16%	16%
KASAI CENTRAL	2233137	2294309	2285691	3290101.7	1633418.3	2461760	1760971.6	-28%	8%
KASAI ORIENTAL		-	-	-	-		86398.63		
KONGO CENTRAL	3088381	3172981	3206650	4201113.9	2097032.9	3149073.4	1868604.3	-41%	-11%
KWANGO	7507142	7 712785.0	8811857	8899134.5	4165882.7	6532508.6	4667306.1	-29%	12%
KWILU	129070	149020	654048	855001.8	-	855001.8	4241117.7	396%	
LOMAMI	182799	358998	305923	667617.5	-	667617.5	1308803	96%	
LUALABA	181056	104120.1	186583	787201.5	-	787201.5	574809.9	-27%	
MAI-NDOMBE	246871	298592.3	453113	554103.5	-	554103.5	3427826.5	519%	
MANIEMA	1607780	1651770	1753220	1754308	1266671.9	1510489.95	630140.8	-58%	-50%
MONGALA							10101251		
NORD-KIVU	712703	732226	433109	973041.8	409481.5	691261.65	379749	-45%	-7%
NORD-UBANGUI	138823	195642.1	171029	371658.8	-	371658.8	1541865.3	315%	
SANKURU	75903	99960	938445	1199987.4	-	1199987.4	1574064	31%	
SUD-KIVU	1313410	1 349388.0	1413741	1694512.7	-	1694512.7	1857309.9	10%	
SUD-UBANGI	768135	778703.6	873256.3	1493111.6	1659270.6	1576191.1	2008529.4	27%	21%

TANGANYKA	593051	589252	42276.9	531227.4	-	531227.4	2340091	341%	
TSHOPO	188405	177673	2934073	2494002.2	3101149.1	2797575.65	614491.5	-78%	-80%
TSHUAPA					274810		244333.6		
Total général	**3391825 2**	**25805752. 1**	**41934783. 4**	**43094835. 1**	**18505749. 1**	**35028739.9 4**	**50652511.3 3**		

Table 22: Production des autres tubercules en tonnes

Province	Pomme de terre 2017/ 2018	Pomme de terre 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019	Taro 2017/ 2018	Taro 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019	Igname 2017/ 2018	Igname 2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019
BAS-UELE	0	0		0	0		0	0	
EQUATEUR	22722	0		62	0		292.8	1453.6	396%
HAUT-KATANGA	26664	6616.8	-75%	532	0		0	0	
HAUT-LOMAMI	88	540	514%	1884.2	486	-74%	0	0	
HAUT-UELE	22800	0		0	0		0	0	
ITURI	929.2	3178.8	242%	79255.7	344584.1	335%	209887.7	0	
KASAI	0	0		25020	0		0	0	
KASAI CENTRAL	1519.4	1658.92	9%	11488.7	36183.813	215%	303.6	339.824	12%
KASAI ORIENTAL	0	100		25273.6	0		110631.9	750	-99%
KONGO CENTRAL	0	0		0	160530.034		0	146162.573	
KWANGO	1535.9	1854.43	21%	10570.9	11441.905	8%	162396.5	204182.54	26%
KWILU	1010	555	-45%	56533.3	0		694.6	1602.429	131%
LOMAMI	325	113.704	-65%	14793.4	102.6	-99%	0	530.32	
LUALABA	0	0.4		56533.3	0		1.2		
MAI-NDOMBE	0	0		39573.6	23819.844	-40%	463900.3	428368.304	-8%
MANIEMA	0	0		0	0		0	0	
MONGALA		0			0			393095	
NORD-KIVU	100877.7	376493	273%	26756.3	21240.26	-21%	3835.6	13556	253%
NORD-UBANGUI	0	0		141626.5	0		0	0	
SANKURU	0	0		0	53604.752		2240.8	0	
SUD-KIVU	264432	130938	-50%	6402.9	15057.7	135%	31144.2	95251	206%
SUD-UBANGI	4678.8	0		66141.7	63999.725	-3%	18602.7	26779.732	44%
TANGANYKA	0	70184		0	0		1794.2	0	
TSHOPO	0	0		0	0		0	459	
TSHUAPA	0	0		0	0		0	39.6	
Total général	**447582**	**592233.054**	**32%**	**562448.1**	**731050.733**	**30%**	**1005726.1**	**1312569.922**	**31%**

3. Production des légumineuses

3.1. Production du haricot

Table 23: Production du haricot en tonnes

Province	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Moy.2013-2018	2018/ 2019	Ecart Moy. 2013-2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019
BAS-UELE	-	897.1	717.6	717.6	-	777.43333	0		
EQUATEUR	-	-	-	-	5433	5433	0		
HAUT-KATANGA	3811	5665	6579	5367	8034	5891.2	328177.1	5471%	3985%
HAUT-LOMAMI	22069	4085.5	10023	8496.5	5451	10025	10676	6%	96%
HAUT-UELE	25082.2	558	33127	37876.9	27175	24763.82	152670.8	517%	462%
ITURI	-	-	-	-	-		113999		
KASAI	1894.1		2359.2	18461.6	1486	6050.225	0		
KASAI CENTRAL	230706.8	198529.7	564703.4	416351.2	10640.6	284186.34	7277.45	-97%	-32%
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	-		300		
KONGO CENTRAL	85908	-	85503.3	53352.8	46910.5	67918.65	53878	-21%	15%

Province	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	Moy.2013-2018	2018/ 2019	Ecart Moy. 2013-2018/ 2019	Ecart 2018/ 2019
KWANGO	8775.3	-	9260.4	60494.8	27320.8	26462.825	39957.2	51%	46%
KWILU	23523	15990	28798	90993	68553.3	45571.46	2947.4	-94%	-96%
LOMAMI							8350.172		
LUALABA	7075	7286	7297	7514.5	28426.3	11519.76	14656	27%	-48%
MAI-NDOMBE	-	9285.3	8201.2	-	22410.9	13299.133	21773.18	64%	-3%
MANIEMA	-	-	-	-	234	234	112.15	-52%	-52%
MONGALA							18981		
NORD-KIVU	165023.7	240837	168265.7	244322.7	91297.3	181949.28	37499.25	-79%	-59%
NORD-UBANGUI	26022.9	80515.7	174922.8	54049.2	20424.1	71186.94	37096.87	-48%	82%
SANKURU	13.7	16	18	2337.5	71815	14840.04	31149.83	110%	-57%
SUD-KIVU	241445	-	327258.4	251762.1	89048	227378.38	25236.86	-89%	-72%
SUD-UBANGI	589.8	112002.2	109283.1	40734.8	1065.8	52735.14	1424.825	-97%	34%
TANGANYKA	-	-	-	-	-		24482.02		
TSHOPO	-	-	-	-	-		0		
TSHUAPA	-	-	-	-	-		42.5		
Total général	**841939.5**	**675667.5**	**1536317.1**	**1292832.2**	**525725.6**	**1050222.6**	**930687.6**	**-11%**	**77%**

Encadré N°7

Les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que celles du Kwilu et de Lualaba enregistrent une chute énorme de production. Toutefois, la production nationale a connu une augmentation considérable ; elle est passée de 0.52 millions de tonnes pour la campagne agricole 2017/2018 à 0.93 millions de tonnes pour la campagne agricole 2018/2019.

Les zones de forte production pour la campagne agricole 2018-2019 sont les provinces de Haut-Katanga, Haut-Uélé, Ituri, Kongo-central et Kwango.

Table 24: Production d'arachide en tonnes

Arachide	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	2018/2019	Ecart2018 Moy.2013-207	Ecart 2018/2017
BAS-UELE	31222	26134.7	30379.9	29643.5	36033	30682.62	27280.2	-11%	-24%
EQUATEUR	14756		28514	23125.7		13279.14	17920.6	35%	
HAUT-KATANGA	3530	7512	8718	6699		5291.8	15809.858	199%	
HAUT-LOMAMI	18698	14229.5	17537	15244.5	6869.8	14515.76	19696	36%	187%
HAUT-UELE	82387.5	14459	108046.2	95773.8	74950.9	75123.48	77832.73117	4%	4%
ITURI	-	-	-	-	-		84774.283		
KASAI	4011.9		4271.3	3660.5	14242	5237.14	47649	810%	235%
KASAI CENTRAL	989859.6	481584.4	414768.2	560012.8	39514.5	497147.9	43294.96	-91%	10%
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	-		38765.063		
KONGO CENTRAL	175631.3		1106416.7	142409.8	185211.2	321933.8	108211.1179	-66%	-42%
KWANGO	249652.8		274099.9	304430.8	387730.2	243182.74	535199.0673	120%	38%
KWILU		303654	535525	597490	161556.9	319645.18	195835.426	-39%	21%
LOMAMI	68765		79240			29601	125801.6637	325%	
LUALABA	2881	2965	3522	3637		2601	16092	519%	
MAI-NDOMBE	1812		680.2	12521.2		3002.68	110090.003	3566%	
MANIEMA	-	-	-	-	-		17442.1		
MONGALA							156618.616		
NORD-KIVU	2280.3	3772	1717.6	3291	5315.2	3275.22	7436.05	127%	40%
NORD-UBANGUI	46278.8	1560601.5	2606812	362602.5	36982.7	922655.5	68050.04	-93%	84%
SANKURU	-	-	-	-	-		36526.0935		
SUD-KIVU	206711.7		72085.3	59985.2	60261	79808.64	97652.65	22%	62%
SUD-UBANGI	2992829.8	3310909.8	3296395.5	117703.4	70642.4	1957696.18	66380.124	-97%	-6%
TANGANYKA	96.9	82.7	104.5			56.82	13359.35	23412%	
TSHOPO	96.9	82.7	104.5			56.82	1305.905	2198%	
TSHUAPA	8489.4	7726.4	1490589.2			301361	131.87		

Total général	**4899990.9**	**5733713.7**	**10079527**	**2338230.7**	**1079309.8**	**4826154.42**	**1929154.772**	**-60%**	**79%**

Encadré N°8
La production de l'arachide connait une hausse par rapport à la campagne agricole 2017/2018. Elle est passée de 1.079 millions de tonnes à 1.9 millions de tonnes en 2018/2019. Les grandes productions ont été enregistrées dans les provinces du Kasaï, de Haut-Lomami, du Sud-Ubangi et du Sud-Kivu.
Les provinces du Kongo-Central et du Bas-Uélé, quant à elles, connaissent une chute de production, suite aux attaques des maladies et organismes nuisibles.

3.3. Production du niébé (Vignia unguiculata) et du Soja (Glycine Max)

Table 25: Production du Niébé et du Soja en tonnes

Provinces/ Cultures	Niébé 2017/2018	Niébé 2018/2019	Ecart 2018/2019	Soja 2017/2018	Soja 2018/2019	Ecart 2018/2017
BAS-UELE	7775	1474.83	-81%	0	0	
EQUATEUR	16562.5	5258	-68%	611	69	-89%
HAUT-KATANGA	1639	0		576.5	335.448	-42%
HAUT-LOMAMI	13512.5			1201	2357	96%
HAUT-UELE	0	94962		713.5	0	
ITURI	25128.5			1359.7	7799.692	474%
KASAI	48871.3	82077	68%	52.5	352	570%
KASAI CENTRAL	52533.2	26953.56	-49%	3813.8	847.8	-78%
KASAI ORIENTAL	98365.3	38513.45	-61%	0	400	
KONGO CENTRAL	24110.3	39626.978	64%	3227	23669	633%
KWANGO	41332.9	41592.188	1%	980.2	459.597	-53%
KWILU	17259.5	98264.75	469%	1016.7	452.715	-55%
LOMAMI	93133.3	81389.346	-13%	45696	13050.877	-71%
LUALABA	0	6.3		15075	260	-98%
MAI-NDOMBE	20847.2	92901.268	346%	5781.5	5792.037	0%
MANIEMA	322.1	1394.16	333%	126	9.5	-92%
MONGALA		140791.15			150815.95	
NORD-KIVU	0	0		6423.7	14093.4	119%
NORD-UBANGUI	0	133881.65		15075.5	159689	959%
SANKURU	80041.5	15632.259	-80%	4497.6	13682.42	204%
SUD-KIVU	58	1.5	-97%	7361.4	26641.18	262%
SUD-UBANGI	10723.4	21737.724	103%	2206.8	3992.431	81%
TANGANYIKA		4639.6				
TSHOPO	307.8	8.1	-97%			
TSHUAPA	14.6	50.21	244%		104.15	
Total général	**552540.6**	**921156.02**	**67%**	**115802.3**	**424874.2**	**267%**

Encadré N°9
La production du niébé et du soja a connu une augmentation passant respectivement de 552 milles tonnes à 0.98 millions de tonnes au cours de la campagne agricole 2018/2019 pour le niébé et 115 milles tonnes à 0.424 milles tonnes en 2018/2019 pour le soja.

4. Taux de commercialisation des différentes spéculations agricoles

Le taux de commercialisation de différents produits agricoles a été calculé dans chaque province en vue de déterminer avec précision, les cultures de subsistances, les cultures commerciales occupant une place importante pour les revenus des ménages agricoles dans chaque territoire et/ou province.

L'analyse de données récoltées dans le cadre de la présente étude, indiquent clairement, qu'une culture peut-être de subsistance dans un territoire et commerciale dans un autre. Le taux de commercialisation indique la part de la production destinée à la vente par les ménages agricoles. Partant des interview, discussions et échanges des groupes, il ressort la situation telle que présentée sur les cartes ci-après : (figure 18).

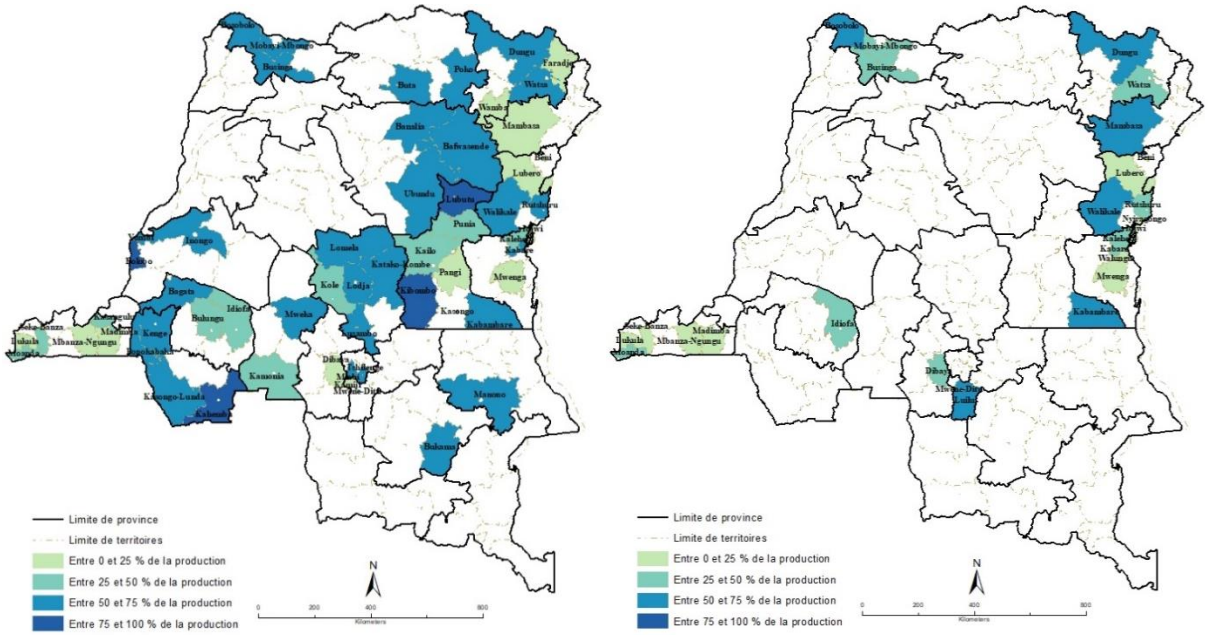

Figure 20: Taux de commercialisation de l'arachide (gauche) et du haricot (droite)

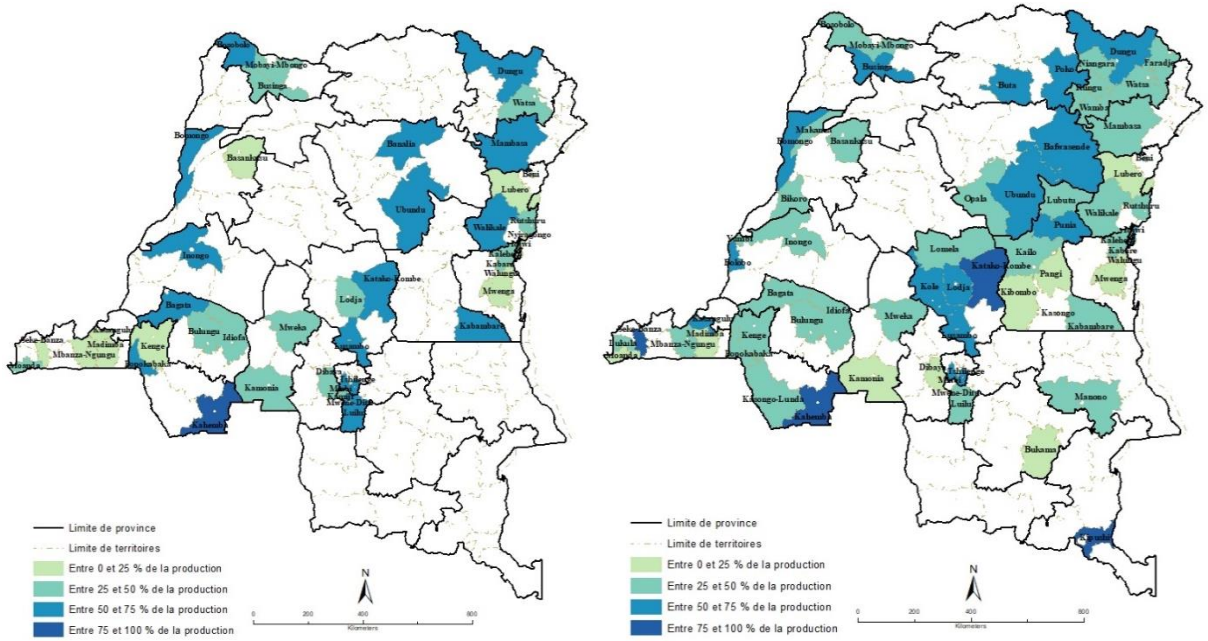

Figure 21: Taux de commercialisation du haricot+Niébé (gauche) et du manioc (droite)

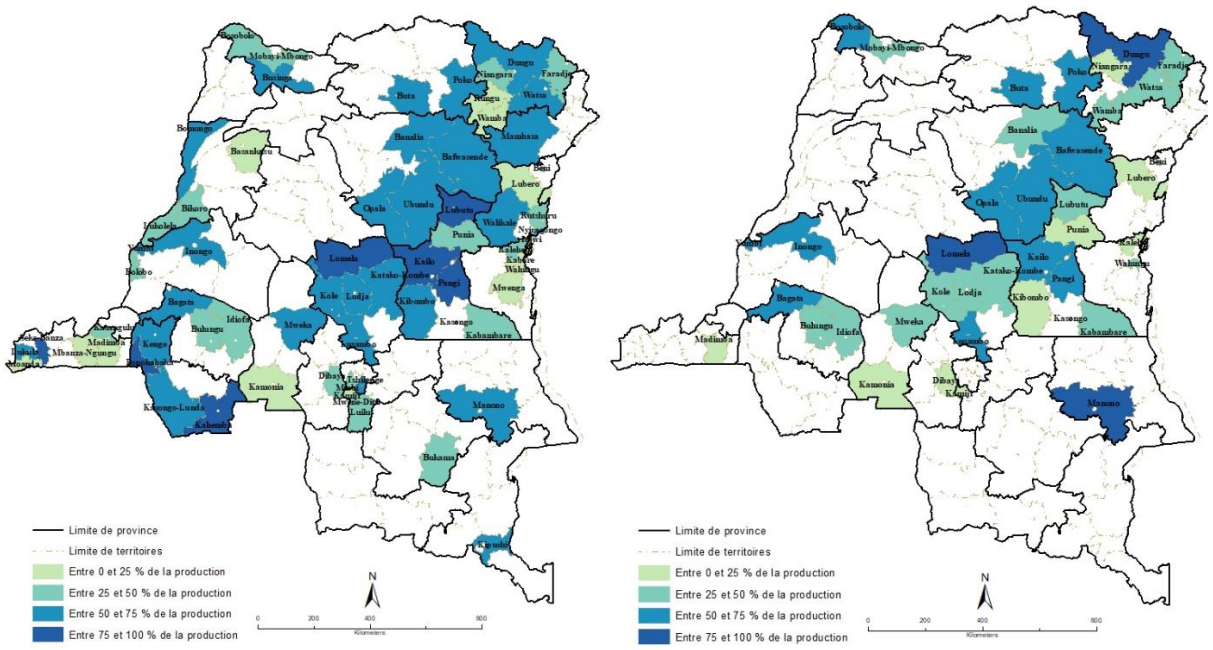

Figure 22: Taux de commercialisation du maïs (gauche) et du Riz (droite)

Encadré N°10

Dans les territoires de Kipushi et de Manono, près de 50% de la production récoltée de maïs et de riz sont destinée à la vente.

Concernant le haricot, 50 à 75% de la production est commercialisée dans les territoires de Bosobolo, Dungu ; Mambasa, Walikale, Kabambare, Mwene-ditu et Luilu. Tandis que pour la culture d'arachide 75 à 100% de la production est vendue dans les territoires de Lubutu, de Kibombo, de Kahemba et de Bolobo.

Pour ce qui est du manioc, seule la production de Kipushi, de Katakokombe et de Kahemba est commercialisée. Ceci indique clairement que le manioc est une culture de subsistance sur la majeure partie du territoire national.

V. BILAN ALIMENTAIRE NATIONAL

V.1. Bilan Céréalier National

Table 26: Bilan céréalier national pour la campagne agricole 2018/2019

République Démocratique du Congo, bilan céréalier-campagne agricole 2018/19						
	Maïs	**Riz**	**Millet**	**Sorgho**	**Céréales sèches**	**Total**
Population au 30/06/2019						**98,081,522**
1.Disponibilité						**4,213,472**
Production brute	2982047.16	1562978	113997	119997.8		4,779,020
Production disponible	2572487	1313656	110462	216865		4,213,472
Stocks au 30/06/2019						0
Stocks paysans					0	0
Stocks commerçants						0
Stocks institutionels					0	0
Autres stocks					0	0
2.Besoins						**14,888,382**
Norme de consommation (kg/hbt/an)						144
Consommation humaine						14,123,739
Stocks finaux						764,643
Stocks paysans					525692	525,692
Stocks commerçants						0
Stocks institutionels					238951	238,951
Autres stocks						0
3.Excédent (+) Déficit (-) brut						**-9,145,624**
4.Solde import-export						**103,994**
Importations commerciales prévues					104309	104,309
Aides prévues					50000	50,000
Exportations prévues					315	315
5.Excédent (+) déficit (-) net						**-8,991,631**
6.Disponibilité apparente (kg/hbt/an)						**43**

Le déficit céréalier est estimé à près de 9 millions de tonnes soit près de deux fois la production céréalière disponible au niveau nationale. La disponibilité apparente par habitant par an est de 43 Kg.

V.2. Taux de couverture des besoins alimentaires

Le taux de couverture traduit le rapport entre l'autoconsommation et les besoins alimentaires des populations. Elle donne une idée de la capacité des ménages agricoles à couvrir leurs besoins de consommation alimentaire à partir de leur propre production.

L''objectif de cette partie du rapport est d'analyser le taux de couverture du marché par les principales filières de productions agricoles, du pays et suivre leur évolution pour la campagne agricole 2018/2019.

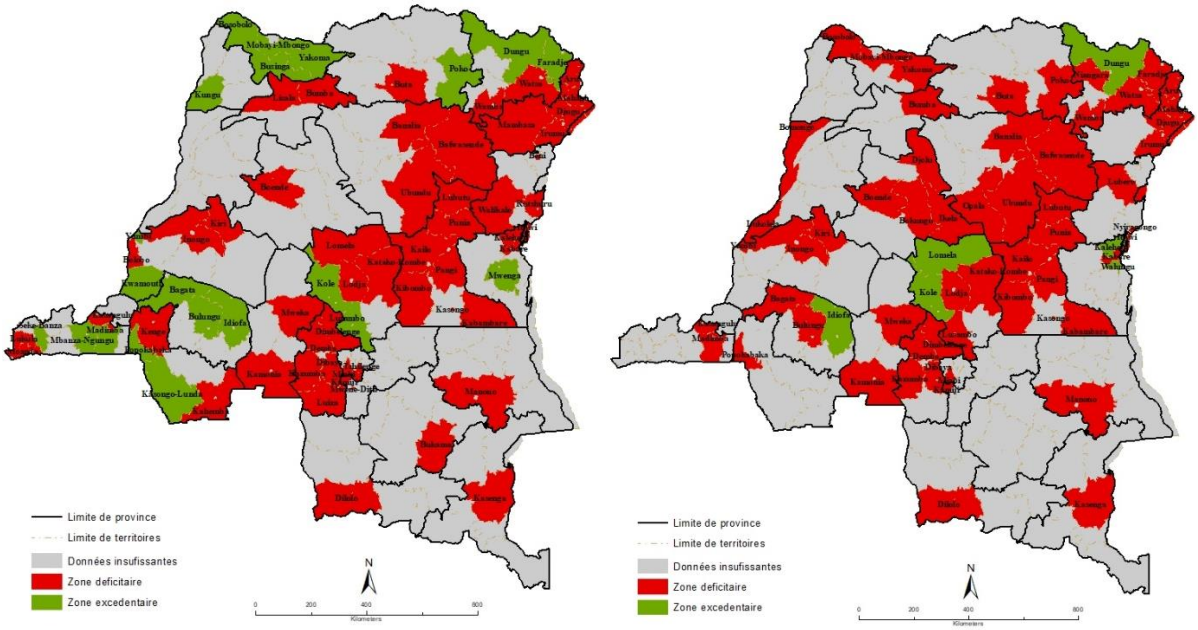

Figure 23: Taux de couverture de l'arachide (gauche) et des céréales (droite

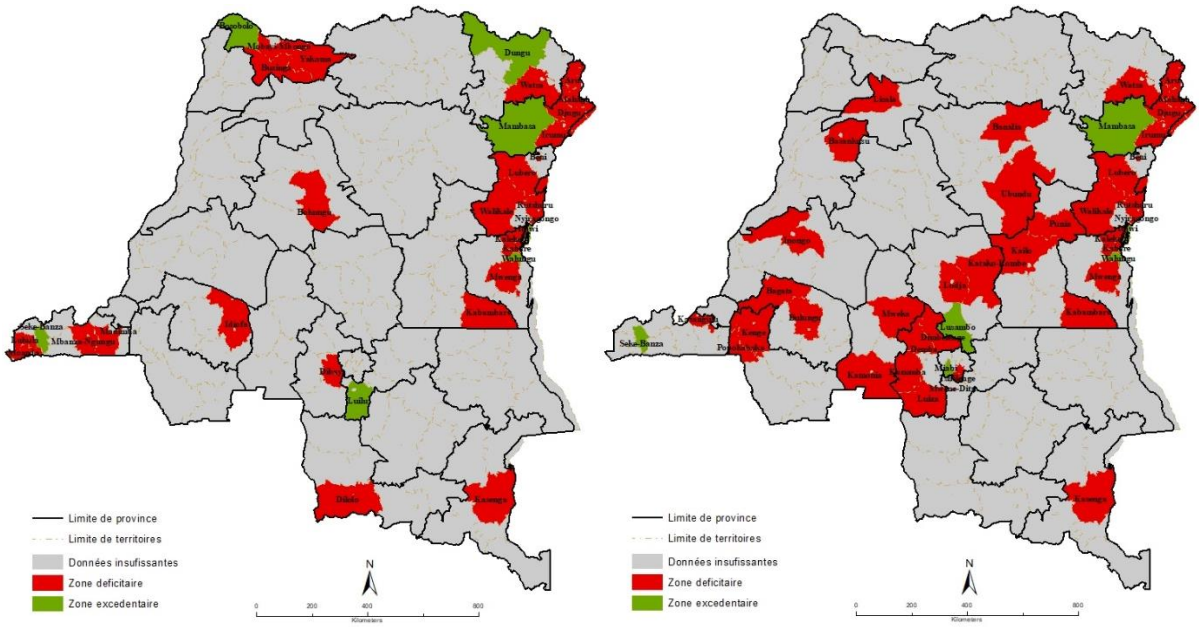

Figure 24: Taux de couverture du haricot (gauche) et du Niébé (droite)

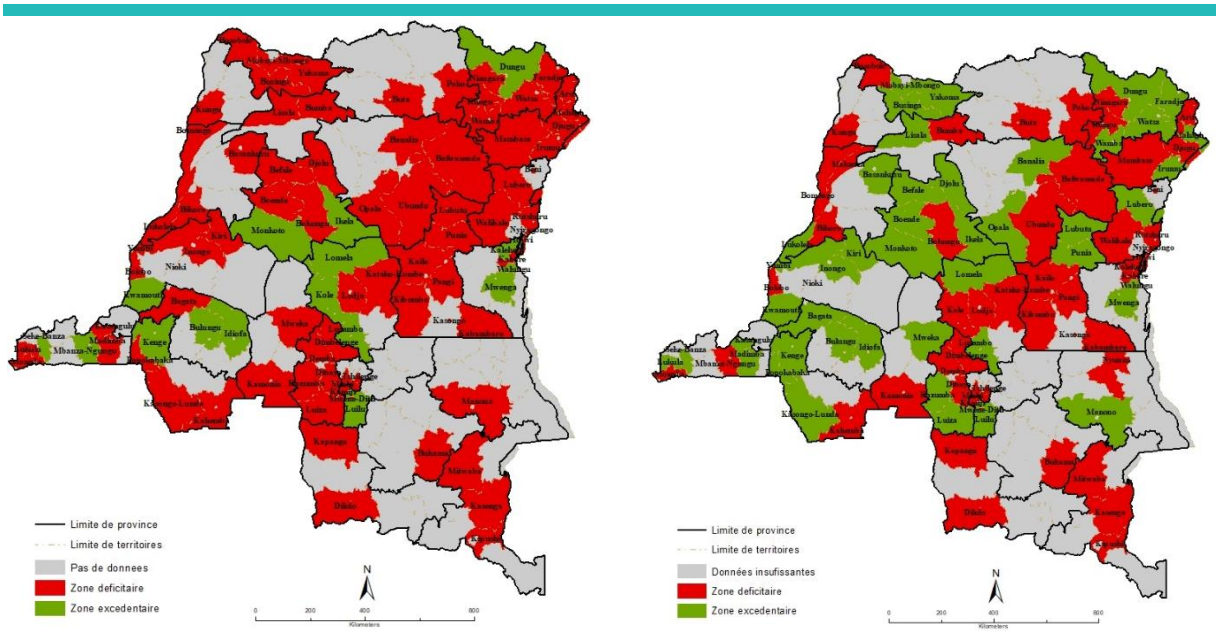

Figure 25: Taux de couverture du maïs (gauche) et du manioc (droite)

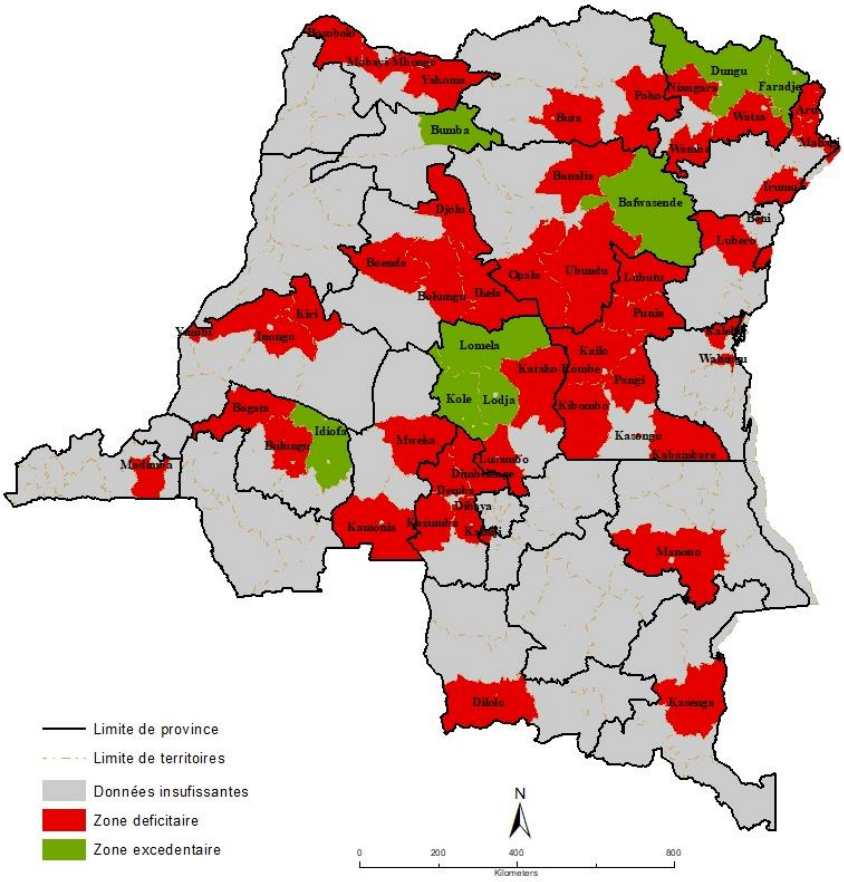

Figure 26: Taux de couverture du Riz

Encadré N°11

Pour plusieurs spéculations les ménages agricoles dépendent aussi du marché à plus de leurs propres productions car le taux de couverture est faible. Le manioc reste la spéculation avec un grand nombre des territoires ou la production locale à mesure de couvrir les besoins de la population.

Ceci nécessite une politique agricole solide à l'échelle nationale.

Table 27: Bilan alimentaire nationale pour la campagne agricole 2018/2019

République Démocratique du Congo, bilan alimentaire-campagne agricole 2017/18				
	Total céréales (maïs, riz, millet, sorgho)	**Total légumineuses (haricot, arachide, soja, niebe)**	**Total tubercules (manioc, Igname, taro, pomme de terre)**	**Total**
Population au 30/06/2018				**98,081,522**
1.Disponibilité	**4213472**	**3435192**	**45803714**	**53452377**
Production brute	4801669	4205873	53288365	62295907
Production disponible	4213472	3435192	45803714	53452377
Stocks au 30/06/2018				0
Stocks paysans	0	0	0	
Stocks commerçants		0	0	
Stocks institutionels	0	0	0	
Autres stocks	0	0	0	
2.Besoins	**14892006**	**4910061**	**21767144**	**41569211**
Norme de consommation (kg/hbt/an)	**144**	**43**	**135**	**322**
Consommation humaine	14123739	4237122	13241005	31601866
Stocks finaux				9967345
Stocks paysans	528184	462646	5861720	6852550
Stocks commerçants				0
Stocks institutionels	240083	210294	2664418	3114795
Autres stocks				0
3.Excédent (+) Déficit (-) brut	**-9142001**	**-339284**	**38424429**	**28703061**
4.Solde import-export	**103994**	**681**	**263**	**104938**
Importations commerciales prévues	104309	872	277	105458
Aides prévues	50000			50000
Exportations prévues	315	191	14	520
5.Excédent (+) déficit (-) net	**-8988007**	**-338603**	**38424691**	**28857998**
6.Disponibilité apparente (kg/hbt/an)	**43**	**35**	**467**	**545**

Encadré N°12
Le Pays enregistre un déficit en céréales et légumineuses.
Les tubercules quant à eux n'enregistre de déficit due à une production suffisante de manioc cependant il y a lieu de se poser des questions quant à sa qualité pour une alimentation nutritive

VI. FONCTIONNEMENT DES MARCHES

VI.1. Indice de fonctionnalité des marchés

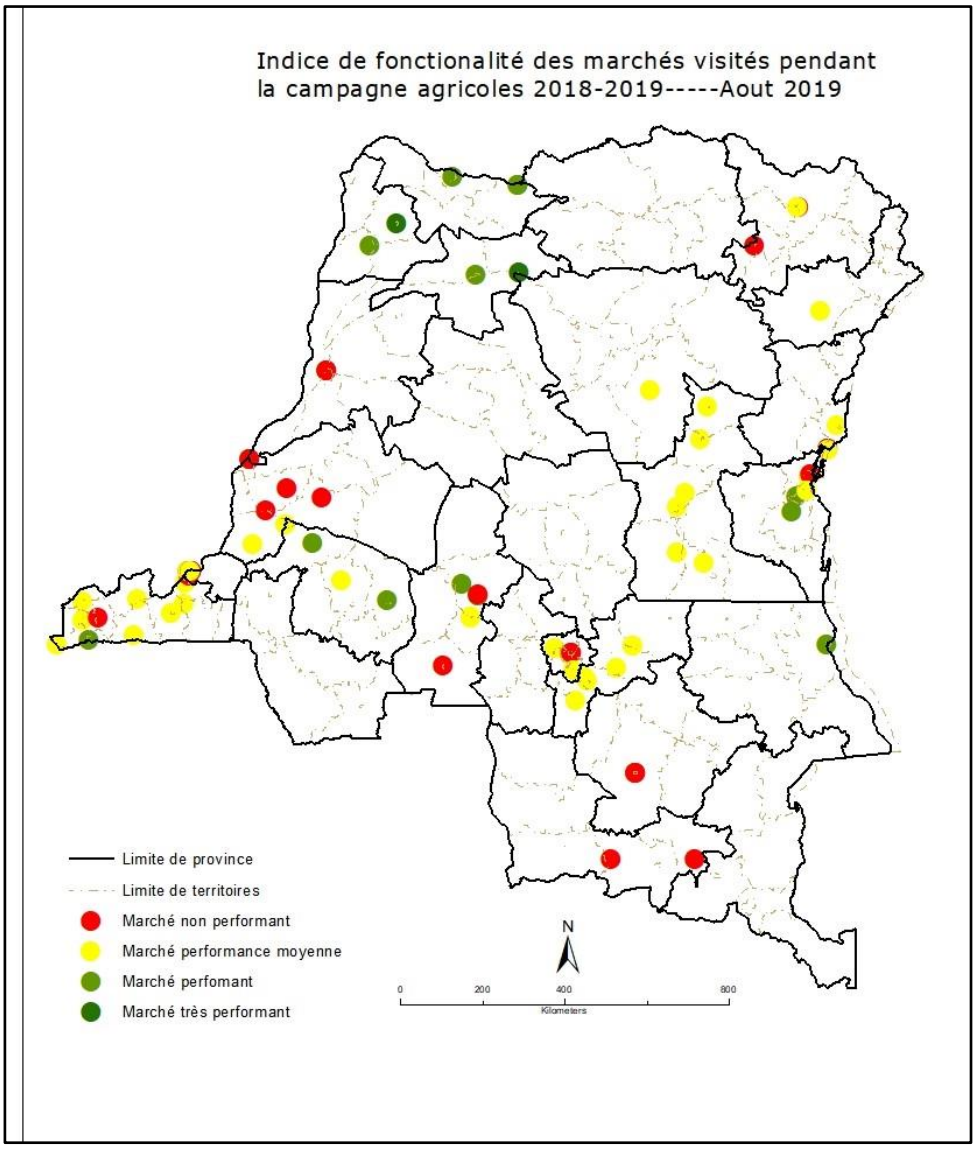

Figure 27: Indice de fonctionnalité de marché

1. Méthodologie

L'indice de fonctionnalité des marchés (IFM) est composé de 12 indicateurs clés regroupés en quatre catégories ci-après :

- La disponibilité (présence des commodités, diversité, stock, tendances des prix),
- La compétition (nombre de commerçants, mécanismes de fixation des prix, système des taxes et licences),
- La capacité de réponses (accès aux sources d'approvisionnement, fréquence et temps d'approvisionnement, capacité de réponse à une augmentation de la demande)
- Les contraintes (accès au crédit, moyens de transport, accès physique au marché)

Chaque indicateur est noté entre 0 et 1 suivant la fréquence des réponses des commerçants dans le marché concerné. Ensuite chacune des quatre catégories d'indicateurs est calculée suivant un poids de 0.25. Enfin, la somme des points des quatre sous-catégories donne le score de l'indice de fonctionnalité de marché (IFM).
Cet indice a un score compris entre 0 et 1 et le plus proche de 1 indique un bon fonctionnement du marché par contre proche de 0 indique un marché moins fonctionnel.

Les spéculations (commodités) sélectionnées pour le calcul de cet indice étaient le maïs, le manioc, le haricot, l'huile végétale, l'huile de palme et le riz. Ces produits ont été choisis en fonction des habitudes alimentaires en RDC, repas composés généralement de maïs/manioc/riz, de haricot, de l'huile de palme, et parce qu'ils se retrouvent dans presque toutes les provinces du pays. En effet, le manioc est la principale culture destinée à la consommation des ménages tandis que le maïs est la principale céréale consommée par les ménages, il occupe également une place importante comme source de revenu

L'IFM a été développé en partie pour être un outil de surveillance des marchés et de leurs variations. Les scores peuvent changer dans le temps et cela permet de voir si la situation des marchés s'est améliorée ou détériorée.

Plus d'une centaine de marchés ont été enquêtés ; toutefois l'IFM a été calculé seulement pour les marchés dans lesquels au moins trois commerçants ont été interrogés.
Le graphique montre l'indice de fonctionnalité de 127 marchés enquêtés et répartis dans 102 territoires sur les 145 que compte la RDC. Les codes couleurs présentées dans l'encadré ci-après indiquent les scores y afférents.

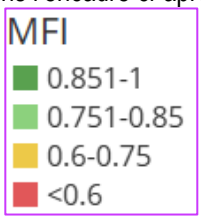

Figure 28: Symbologie de l'indice de fonctionnalité des marchés

Les marchés en rouge sont ceux qui fonctionnent le moins bien tandis que ceux qui sont en vert (clair ou foncé) sont ceux qui fonctionnent bien.

2. Pool Ouest

Dans tout le pool Ouest (22 marchés sont répartis dans 4 provinces), 18% des marchés fonctionnent mal, 73% fonctionnent moyennent bien et 9% fonctionnement bien (à Boma dans le Kongo-Central et à Bagata dans le Kwilu).

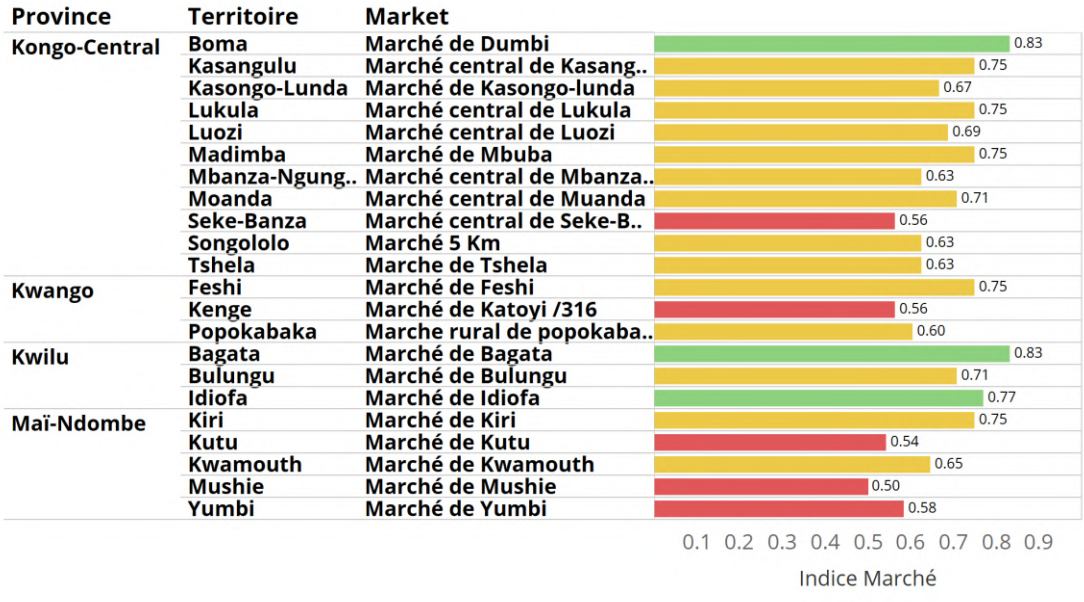

Figure 29: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Ouest

De façon générale, dans ce pool, les forces de ces marchés sont la disponibilité (moyenne ou grande) des aliments, la proximité des sources d'approvisionnement, les courts délais de réapprovisionnement (moins d'une semaine), le grand

nombre de commerçants sur les marchés, l'accès physique au marché, etc…Tandis que les principales contraintes sont le manque d'accès au crédit, absence de structure de stockage, difficultés de transport des produits agricoles et le faible capital propre des commerçants.

La saisonnalité joue aussi sur la disponibilité des produits agricoles. Cette partie du pays (Pool Ouest) dispose de plusieurs bas-fonds dans les littoraux des cours d'eaux et bénéficie de deux saisons culturales. La saison A, qui va de septembre à février et la saison B de mars à juillet.

Les marchés situés dans la province du Kwango, notamment ceux des territoires de Kahemba et de Feshi (Mukoso) en RDC, sont soit directement ou indirectement connectés à ceux de la province du Kwilu et de la ville Kinshasa. Du côté de l'Angola, ils sont connectés aux marchés de Kahungula et de Kwango, dans la province de Lunda Norte. Cette interconnexion leur confère une grande capacité de réponse efficace à l'augmentation de la demande.

D'une façon particulière, les marchés du territoire de Yumbi (dans la province du Maï-Ndome) ne fonctionnent pas bien à cause de la situation sécuritaire précaire qui prévaut depuis le mois de décembre 2018 et les difficultés de navigabilité sur le Lac Mai Ndombe.

3. Pool Centre

Dans le Pool Centre (Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental, Lomami et Sankuru), 35 marchés ont été enquêtés dans 22 territoires. Au total 26% des marchés fonctionnent mal (surtout dans le Kasaï, le Kasaï-Oriental et le Sankuru), 60% fonctionnent moyennement bien et 14% des marchés fonctionnent bien.

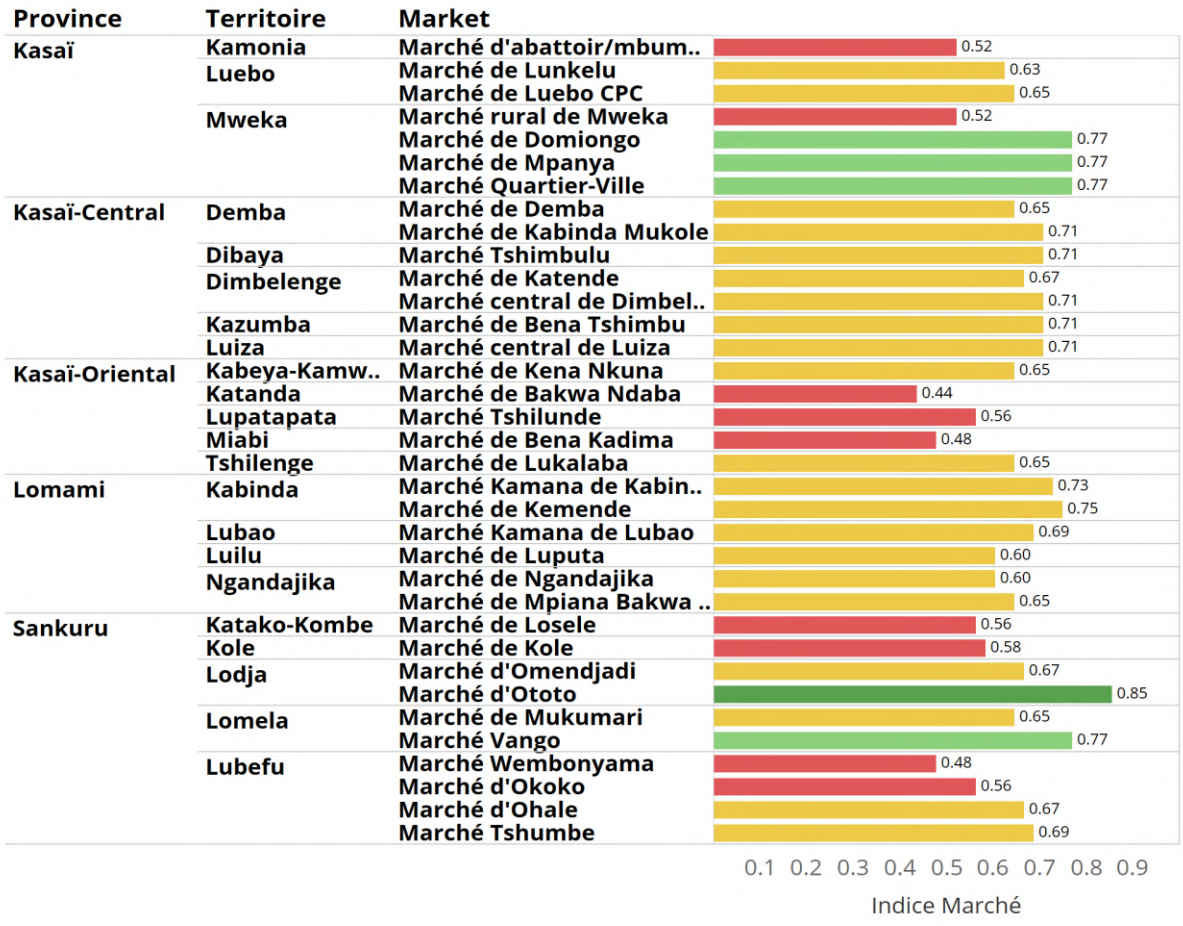

Figure 30: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Centre

De façon générale les grands atouts des marchés dans cette zone du pays sont : la disponibilité (moyenne ou forte) des denrées alimentaires sur les marchés, un nombre important de commerçants dans les marchés, l'accès facile aux sources

d'approvisionnement qui se trouvent à proximité, un court délai (moins d'une semaine) dans la fréquence de réapprovisionnement et un accès facile aux marchés.
La bonne disponibilité des produits sur les marchés s'explique par les récoltes de la saison B, avec une production des denrées telles que le maïs, le haricot et l'arachide. Notons que le maïs est un aliment principal dans l'alimentation des populations du Kasaï et le riz pour celles du Sankuru.

Dans toutes les cinq provinces de ce Pool, l'une de grandes contraintes est le transport des marchandises. Bien que les petits camions (pick-up) assurent le transport, le vélo reste le moyen de transport le plus utilisé. Il en est de même pour les tracasseries administratives qui sont des facteurs qui découragent les petits transporteurs. Les transporteurs à vélo communément appelés « Bayanda » jouent un grand rôle dans les échanges commerciaux dans la zone : ils assurent non seulement le transport des denrées alimentaires entre les différents marchés, mais aussi, ils transportent des produits manufacturés en provenance d'Angola via les marchés frontaliers de Kabukala et de Kavumbu (dans le territoire de Kamonia, en province du Kasaï) voire de la ville de Tshikapa en passant par Mayi-munene.

Pour la majorité des commerçants interrogés dans les marchés du Pool centre, les principales contraintes qui limiteraient leurs capacités de répondre à des hausses importantes de demande et l'expansion de leurs activités seraient : d'une part, le manque de moyen de transport (et son coût élevé), les nouvelles taxes officielles, officieuses et d'autre part, l'insécurité, les tracasseries policières et le manque d'infrastructures qui faciliteraient l'évacuation des produits à partir des bassins de production. On peut aussi noter le faible pouvoir d'achat des consommateurs et la saisonnalité de la production agricole. Les commerçants financent leurs activités sur fonds propres car l'accès au crédit formel est limité. Ils ne font pas non plus de crédit aux clients et les marchandises se vendent au comptant. Dans les provinces du Kasaï, du Kasaï-Oriental et du Sankuru, on assiste à des marchés ayant un IFM faible et un manque d'infrastructures de stockage de marchandises.

4. Pool Est

Dans le pool Est (provinces de l'Ituri, du Maniema du Nord et du Sud-Kivu), 22 marchés dans 19 territoires ont été enquêtés. Près de 18% de marchés fonctionnent mal (la plupart étant situés dans le Sud-Kivu), 68% fonctionnent moyennement bien contre 14% qui fonctionnent bien.

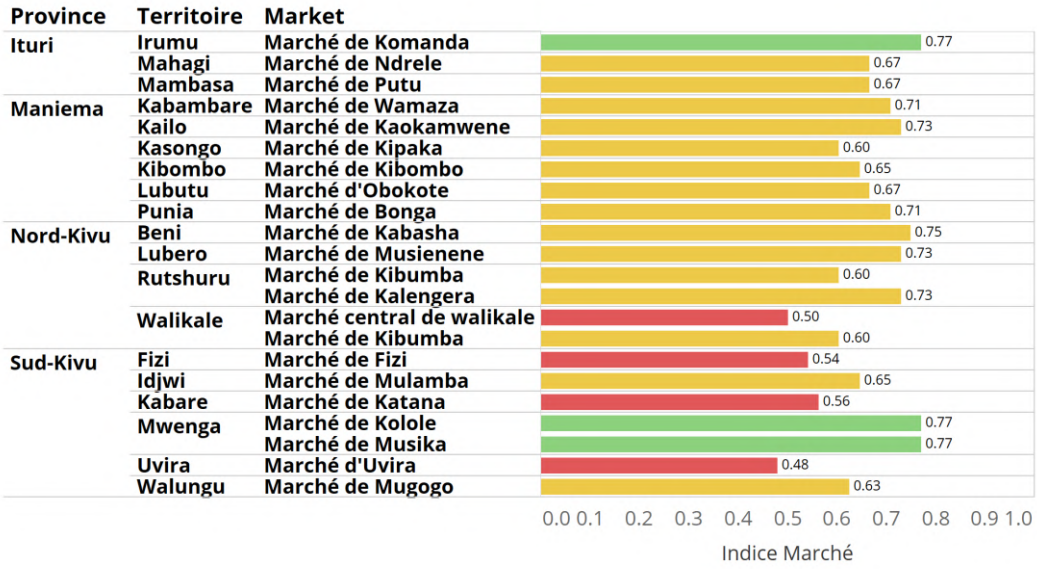

Figure 31:Indice de fonctionnalité des marchés Pool Est

Les points forts de ces marchés sont : la bonne disponibilité des denrées, le nombre important des commerçants, une fréquence de réapprovisionnement hebdomadaire, des prix abordables pour ces denrées, un accès facile aux sources d'approvisionnement et un accès aisé aux marchés.

Dans tous les territoires des quatre provinces du Pool Est, les marchés sont organisés une à deux fois la semaine et sont accessibles. Les routes entre les points d'approvisionnement et les marchés sont plus ou moins en bon état, ce qui permet les échanges réguliers entre différentes localités.

La disponibilité des produits agricoles dans les marchés est liée à la production. Aussi, le calendrier agricole dans la zone est subdivisé en deux saisons : saison A (janvier – juillet) et saison B (juillet-janvier) avec des récoltes en juin-juillet (A) et janvier-février (B).
Lors de l'enquête (en juillet 2019), les prix des denrées alimentaires étaient abordables car étant en période de récolte marquée par l'abondance des produits sur les marchés.
Les circuits d'approvisionnement montrent de fortes connexions entre la province du Nord-Kivu et les pays voisins (Rwanda, Ouganda), entre la province du Sud-Kivu et les pays frontaliers (Burundi, Rwanda, Tanzanie) et entre la province de l'Ituri et l'Ouganda ainsi qu'entre ces diverses provinces du fait des flux des denrées alimentaires quittant la RDC pour approvisionner les pays voisins en échange des produits manufacturés. Les échanges sont tellement intenses que dans certains marchés, c'est la monnaie étrangère qui domine (exemple du shilling ougandais).

Quelques points faibles des marchés qui fonctionnent mal dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu peuvent être relevés. A cet effet, dans la Province du Nord-Kivu, le seul marché qui fonctionne mal est celui situé dans le territoire de Walikale qui connait, depuis le début de l'année 2018, un regain de violence et des déplacements de population. Ceci affecte négativement le fonctionnement des marchés. Dans la Province du Sud-Kivu, bien qu'Uvira soit un grand bassin de production alimentaire (maïs, manioc, haricot, patate douce, arachide …) pour la province et la région (Rwanda, Burundi), l'insécurité civile dans les lieux d'approvisionnement et les braquages constituent des contraintes pour les commerçants. Les autres difficultés communes aux marchés des territoires de Fizi, Kabare et Uvira sont le non-accès au crédit, l'insécurité dans les lieux d'approvisionnement, des taxes élevées, le mauvais état des routes, les longs trajets séparant les lieux d'approvisionnement aux marchés (certains agriculteurs peuvent faire au moins deux heures de route à pied en aller et retour avec des marchandises sur la tête ou sur le dos), le manque de moyens de transport, le manque de structure de stockage, etc.

5. Pool Sud

Dans le pool Sud (Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika), 22 marchés ont été enquêtés dans 16 territoires et la ville de Lubumbashi. Près de 50% des marchés (principalement dans le Haut-Katanga, le Haut-Lomami et la Lualaba) ont un IFM faible, 23% ont un IFM moyen et 27% des marchés fonctionnent bien.

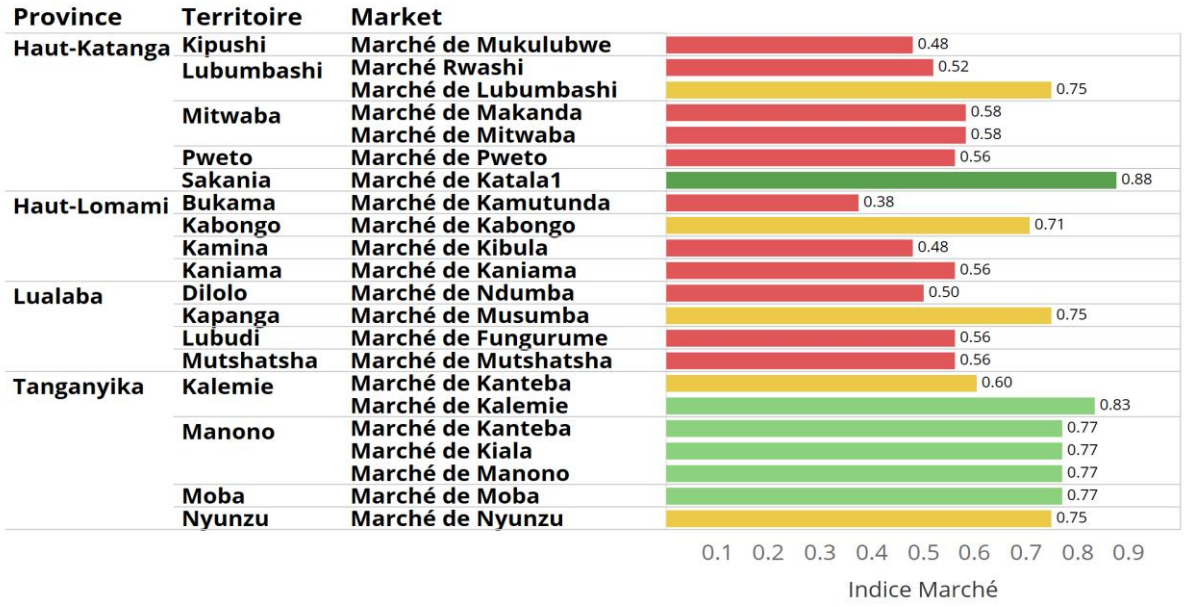

Figure 32: Indice de fonctionnalité des marchés du Pool Sud

Les principales contraintes des marchés ayant un IFM faible sont : la faible production locale, le faible capital propre des commerçants, le manque de moyens de transport et les taxes élevées.
Dans le Haut-Katanga, la province est déficitaire car la production ne suffit pas par rapport à la demande. C'est pourquoi, les échanges sont grandement tournés vers les importations surtout en provenance des pays voisins. Le rendement agricole étant faible, le coût de production reste élevé. C'est ainsi que plus de 80% des territoires situés dans la province du Haut-Katanga vivent des produits agricoles en provenance de la Zambie. En plus, les routes nationales et provinciales se sont fortement dégradées et cela constitue un frein important à la commercialisation des produits agricoles locaux.

Les marchés qui fonctionnent les mieux dans le Haut-Katanga sont ceux situés dans la ville de Lubumbashi et à Kasumbalesa, en territoire de Sakania, qui se trouve à la frontière avec la Zambie. Il existe des échanges commerciaux importants entre la Zambie et la province du Haut-Katanga. Par ailleurs, depuis 2017, il existe des contrats commerciaux entre les deux pays, qui exonèrent d'impôts pour près de 280 produits agricoles et manufacturés en provenance de la Zambie ou de la RDC. Toutefois, une grande partie des importations de farine de maïs (+90%) à partir de la Zambie entre illicitement en RDC. Dans la ville frontalière de Kasumbalesa, plusieurs centaines de porteurs chargés de 2 à 10 sacs de 25 Kg, à pieds ou à vélo, passent différents points de barrieres le long de la frontière. Les marchés de la province du Haut-Katanga sont principalement alimentés par ces échanges. Ainsi près de 75% de la consommation de farine de maïs dans cette province sont importés de la Zambie.
Dans la province de Tanganyika, tous les marchés fonctionnent bien. Il y a beaucoup d'échanges entre les territoires et les pays frontaliers (Tanzanie, Zambie). Les points forts des marchés du Tanganyika sont la grande disponibilité des produits alimentaires, l'existence des dépôts, l'accès permanent aux sources d'approvisionnement, un temps court de réapprovisionnement, le grand nombre de commerçants dans les marchés et la capacité de répondre à une augmentation de plus de 25% de la demande. Par contre, les difficultés communes à tous ces marchés sont : le non accès au crédit, un capital propre faible, le coût élevé du transport des marchandises du lieu d'achat au marché, etc.
Le calendrier agricole de la province du Tanganyika est subdivisé en deux saisons : A (septembre – mi-Janvier), B (mi-janvier - Juillet) avec des récoltes en décembre-janvier (A) et juin-juillet (B).

6. Pool Nord

Dans le Pool Nord (Provinces du Bas Uélé et Haut-Uélé, de l'Equateur, de la Mongala, du Nord et du Sud-Ubangi, de la Tshopo et de la Tshuapa), 26 marchés ont été enquêtés dans 23 territoires. Près de 23% des marchés ont un IFM faible (dans le Bas et Haut-Uélé, l'Equateur, la Tshopo et la Tshuapa), 46% ont un IFM moyen et 31% des marchés fonctionnent bien. Il s'agit des marchés situés dans les territoires de Basankusu et de Lukolela dans la Province de l'Equateur, de Bumba et de Lisala dans la Province de la Mongala, de Gbadolite et de Yakoma dans la Province du Nord-Ubangi, de Gemena et de Kungu dans la Province du Sud-Ubangi).

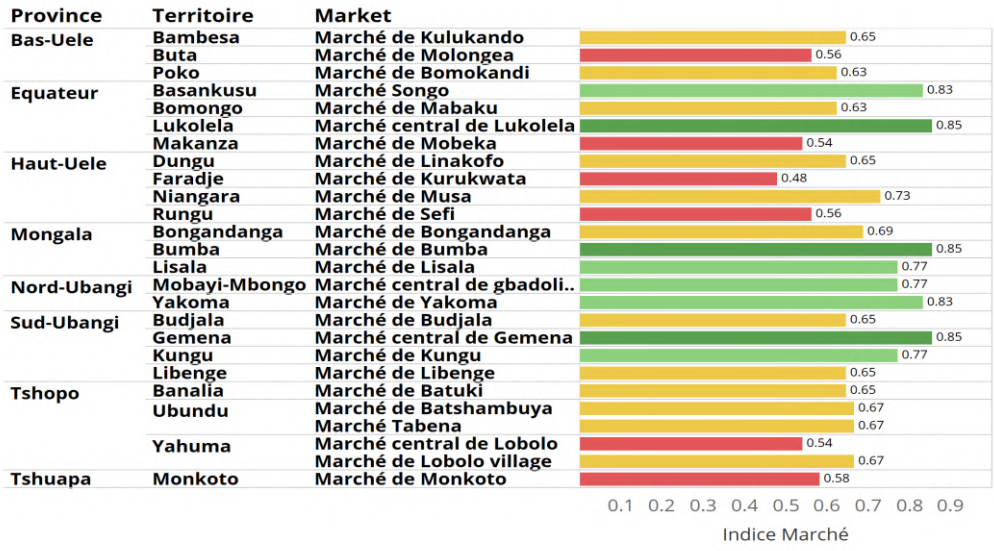

Figure 33: Indice de fonctionnalité des marchés dans le Pool Nord

Sur la plupart des marchés enquêtés, il a été constaté une disponibilité (moyenne ou forte) des denrées alimentaires, un système compétitif (grand nombre de commerçants, coût des taxes abordables, etc.), une bonne capacité de réponse à une augmentation de la demande grâce à la proximité des sources d'approvisionnement, au réapprovisionnement hebdomadaire en produits vivriers, etc. La forte disponibilité des produits agricoles s'explique par la récolte de la saison A qui intervient de juillet à Septembre tandis que celle de la saison B se produit en Décembre-janvier.

Les grandes contraintes des commerçants sont le faible capital propre, l'accès limité au crédit, l'inexistence des dépôts dans les marchés, le mauvais état des routes (surtout en saison pluvieuse), le coût élevé du transport des marchandises et la concurrence avec les acheteurs étrangers offrant des meilleurs prix. Le manque de capital et/ou le fond de roulement est insuffisant en raison du faible accès aux crédits agricoles.

La plupart des marchés des territoires de ce Pool ont de nombreux échanges commerciaux avec les pays frontaliers que sont le Soudan du Sud, la RCA et le Congo (Brazzaville).
Dans le Nord et le Sud-Ubangi, les flux des denrées agricoles montrent que les céréales bougent des bassins de production vers les zones de collecte et de consommation. Par exemple, le territoire de Gemena est le principal bassin de production de maïs dans la province du Sud-Ubangi et il approvisionne les marchés de la Province du Nord-Ubangi (Zongo) et de la RCA.

Dans les Provinces du Nord et du Sud-Ubangi, les principales difficultés relevées par les commerçants sont : la hausse des prix liée à une hausse du coût du transport, la hausse des taxes illégales. Dans la Province du Nord-Ubangi, le temps d'approvisionnement pourrait s'allonger en raison de l'enclavement des marchés. D'une manière générale, les ruptures de stocks sont fréquentes en saison des pluies suite à la dégradation des routes. Cependant, dans la Province du Sud-Ubangi, les ruptures de stocks sont importantes en saison sèche lorsque le fleuve est peu navigable. En effet, avec l'étiage, la navigation de gros bateaux devient difficile. Pour ce faire, les commerçants recourent aux « baleinières » qui sont des capacités de transport limitées.

7. Comparaison de l'IFM entre les pools

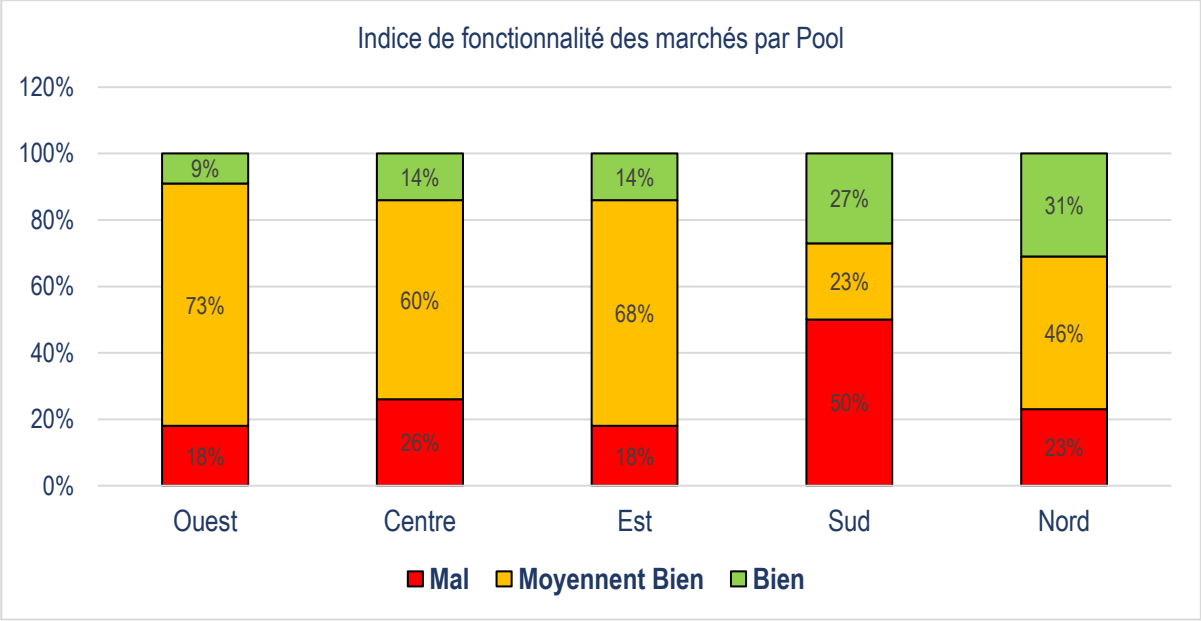

Figure 34: Comparaison des indices de fonctionnalité des marchés par Pool

Encadré N° 11

Le graphique ci-dessus permet de constater que les marchés fonctionnent mieux dans les pools Ouest (82%), Est (82%), Nord (77%) et Centre (74%) du pays. Les principales raisons ont été mentionnées dans la présentation de chaque Pool.

Toutefois, on pourrait rappeler quelques points forts :

- La grande disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés lors des enquêtes qui ont coïncidé avec les périodes de récolte de la saison A sur l'étendue du pays ;
- Le nombre important des commerçants dans les marchés ;
- La proximité des sources d'approvisionnement qui favorise la disponibilité des produits agricoles et permet aussi un court délai (hebdomadaire) dans le réapprovisionnement ;
- La capacité de répondre à des hausses de demande ;
- L'accès physique aisé aux marchés ….

Les flux des produits agricoles démontrent que les marchés situés aux frontières avec les pays voisins fonctionnent bien du fait des échanges commerciaux entre les pays. C'est ainsi que les marchés du Pool Ouest échangent beaucoup avec l'Angola et le Congo (Brazzaville), ceux du Pool Centre avec l'Angola, ceux du Pool Sud avec la Zambie et la Tanzanie, ceux du Pool Est avec la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda et ceux du Pool Nord avec l'Ouganda, le Sud-Soudan, la RCA et le Congo Brazzaville. Les commerçants congolais préfèrent vendre aux commerçants étrangers qui achètent à des meilleurs prix à cause de l'utilisation des devises étrangères (monnaies qui lorsqu'elles sont converties en franc congolais constituent un revenu important). De façon générale, c'est la RDC qui approvisionne les pays voisins en produits agricoles et reçoit des produits manufacturés des pays voisins. Mais il peut aussi arriver qu'en période de soudure en RDC, quelques produits agricoles proviennent des pays voisins.

Les grandes contraintes communes à tous les marchés étaient le faible capital propre, le non accès au crédit pour les commerçants, les mauvais états des routes de desserte agricole, l'enclavement de certains marchés …

Le Pool Sud est celui ayant des marchés avec un IFM assez faible à cause notamment de la faible production dans la zone qui est insuffisante pour nourrir les populations locales et cela oblige à recourir à des importations des denrées alimentaires en provenance de la Zambie, de Tanzanie …. De plus, les mauvais états des routes dans les territoires du pool Sud ne permettent pas d'évacuer les denrées des zones de production aux zones de consommation.

VI.2. Evolution des prix

Les marchés visités au cours de la mission conjointe fonctionnent normalement. Ils se tiennent de manière hebdomadaire ou bihebdomadaire et sont organisés à des jours fixes ; certains ne sont pas structurés. Les marchés localisés dans les bassins de production, dans les zones urbaines et le long des grands axes se tiennent de façon quotidienne.

Un système de suivi des prix des produits alimentaires de base a été mis au point par le Gouvernement de la RDC, en vue d'évaluer les prix dans lesdits marchés. Il permet de suivre mensuellement en moyenne 350 marchés dans

1. Evolution des prix des denrées

Les données de prix présentées dans cette section du rapport proviennent de la Cellule d'analyse des indicateurs de développement, CAID et sont collectées par un système dit « mKengela ».

« mKengela » est une adaptation du mVAM du PAM géré par la CAID avec l'appui de ce dernier depuis Mai 2016.

« mKengela » collecte les données sur les 145 territoires de la RDC via la technologie mobile et contacte au minimum trois commerçants pour chaque marché sous son monitoring.

On présente ici une vue globale des tendances des prix pour des principaux produits dans les zones des cinq pools d'analyse des marchés.

La tendance générale de la production en haricot dans le pays est en hausse sur la période allant de 2018 à 2019. Cette situation globale permet d'expliquer le niveau du prix actuel d'un kilo de haricot par rapport à l'année 2018. Le prix s'est amélioré avec une tendance à la baisse sur tous les mois de comparaison. Cependant, il est important de noter que cette amélioration est encore plus visible quand il s'agit de la comparaison au prix de référence intégrant la moyenne des trois dernières années.

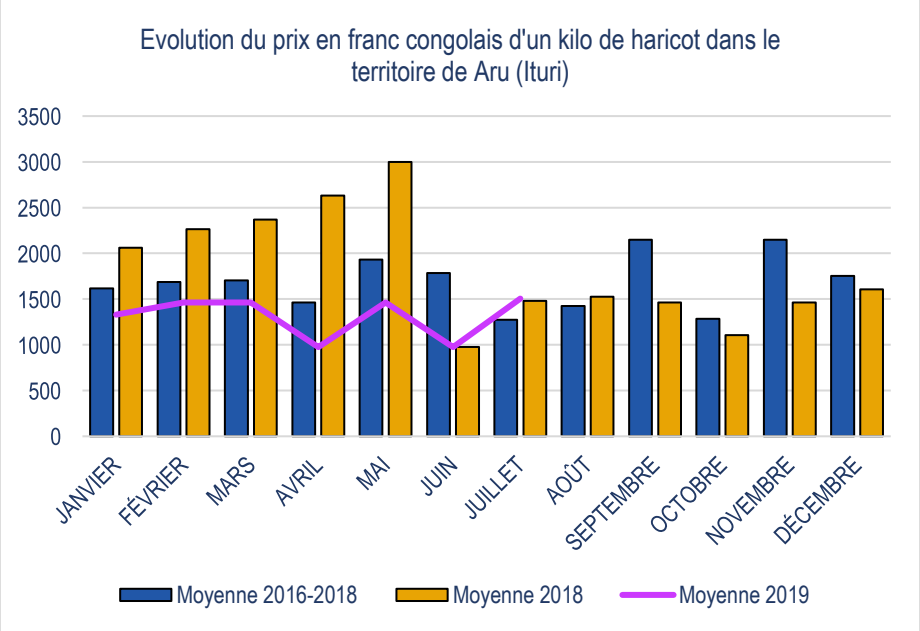

Figure 35: Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme d'haricot dans le territoire d'Aru (Ituri)

Faisant partie des marchés de l'Est du pays, les grands bassins de production d'haricot ont une tendance à la baisse des prix qui s'explique par la grande disponibilité des produits. Etant donné que la saison culturale la plus productive s'étend de janvier à juillet, les échanges intenses s'effectuent avec les pays voisins, plus particulièrement avec l'Ouganda suite au bon état des routes et la proximité avec les sources d'approvisionnement.

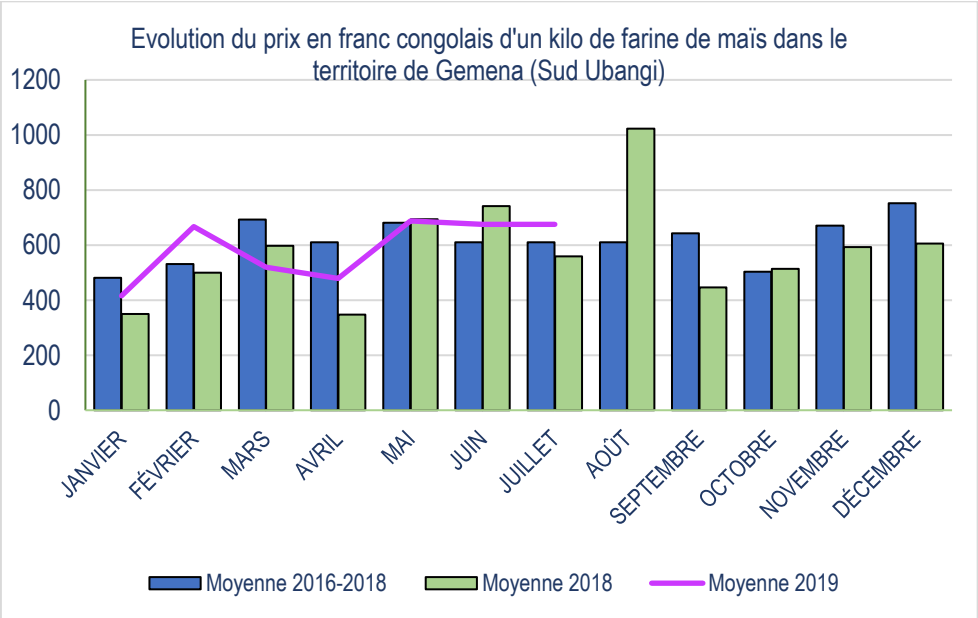

Figure 36: Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme de mais dans le territoire de Gemena (Sud-Ubangi)

Le prix du kilo de la farine de maïs reste quasi-inchangé en 2019 comparé à son niveau de 2018 (période allant de janvier à juillet). Par ailleurs, il s'améliore avec une tendance à la baisse au cours du mois de mars à mai 2018 en rapport avec le prix de référence.

La disponibilité moyennement forte des denrées alimentaires, la forte concurrence poussée par un nombre considérable de commerçants facilitant, ainsi, une absorption de la demande en produits expliquent cette stabilité des prix dans ces marchés. A ces facteurs, il faudra aussi ajouter la proximité des centres de commercialisation des lieux de production ainsi qu'une diversité des moyens de transports.

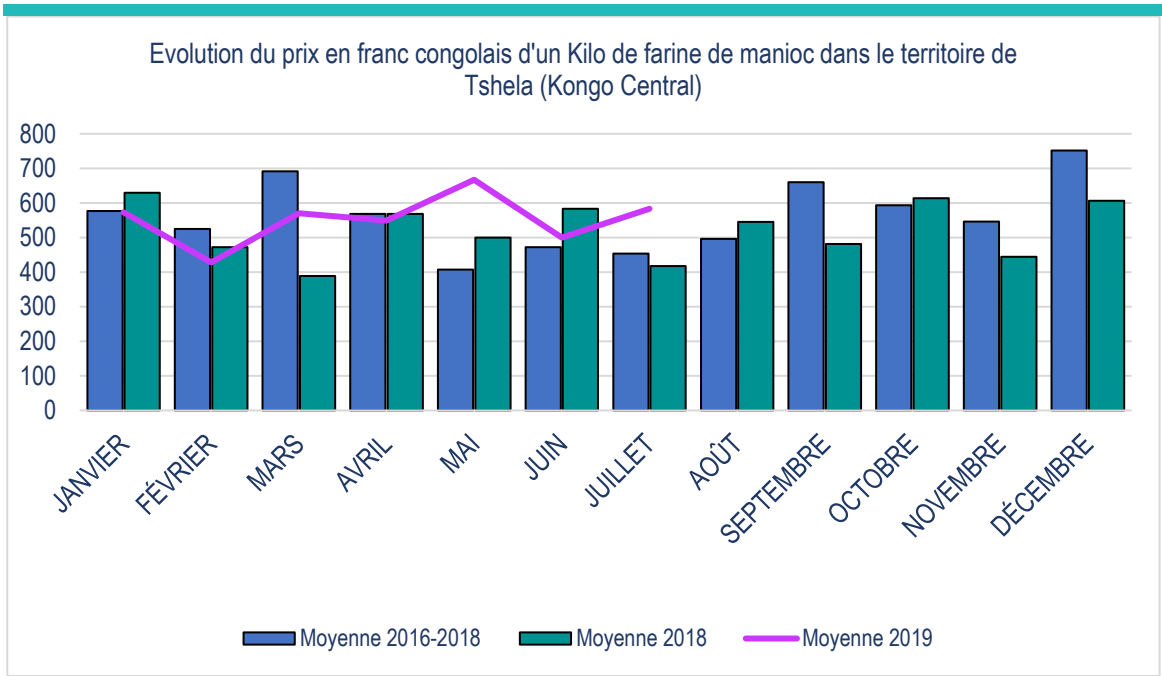

Figure 37:Evolution du prix en francs congolais d'un kilogramme de farine de maïs dans le territoire de Tshela (Kongo-Central)

Le prix du kilo de la farine de manioc est plus élevé durant cette année par rapport à l'année passée. Bien que ces marchés disposent comme tant d'autres marchés de l'ouest du pays des sources diversifiées d'approvisionnement, les contraintes liées au transport et à l'accessibilité expliquent en grande partie leur dysfonctionnement qui ne répondent pas efficacement aux fluctuations de la demande.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

VII.1. Conclusion

De l'analyse des données collectées pendant l'évaluation de la campagne agricole, il en sort des informations multiples qui nous renseignent sur le système de production, le niveau de production réalisée pendant la campagne, la situation phyto-zoo sanitaire et le niveau de commercialisation des produits agricoles dans le pays.

1. Le système de production pendant la campagne 2018-2019

- Environ 16 Millions des ménages se sont engagés dans les activités de production agricoles au cours de la campagne agricole. Dans certaines zones de production, il est important de noter le déplacement des populations suite aux conflits armés et interethnique. C'est le cas du Grand-Kasaï, Ituri ainsi que la région de l'Est du Pays.
- Les ménages agricoles se constituent de plus à plus en organisation des producteurs.
- Milles six cents et trois organisations de producteurs formelles ont été recensées dans le pays.
- Les femmes représentent 60 % des membres et participent dans la gestion au quotidien de ces organisations, Les organisations des producteurs sont principalement dans les filières suivantes : cultures vivrières et maraichères (manioc, mais, riz, arachide, haricot, soja et légumes), cultures pérennes (café, palmier à huile, cacao, banane plantain), élevage (bovin, caprin, porcin, ovin, volaille) et la production halieutique (élevage des tilapias). Les services les plus offerts aux membres selon l'ordre de fréquence sont : appui à l'entretien et préparation des champs pour le mise en culture, formation et appui conseil, achat groupé des intrants et vente groupée de la production.
- Pour accéder aux terres les ménages recourent à la location, métayage, achat, héritage ou cession temporaire. Les terres étant essentiellement familiales le mode le plus utilisé reste l'héritage familial. La location exige des frais allant de 6$ (Province de Tanganyika) à 270$ (province du Nord-Kivu) à l'hectare. L'achat quant à lui varie entre 28 $ (Province de Lualaba) à 510$ (Province du Nord-Kivu) à l'hectare. On note tout de même le secours de plus à plus à la location et à l'achat comme mode d'accès le plus utilisé dans les provinces du Sud-Est (Haut-Katanga, Haut-Lomami) et du centre du pays (Kasaï-central, Kasaï-Oriental)
- L'accès aux intrants agricoles de qualité reste une contrainte majeure au développement du secteur agricole dans le pays :. 80 % des semences sont constituées des réserves de la campagne précédente auxquelles on ajoute des achats de tout venant sur le marché local. Les semences utilisées au cours de la campagne dans le pays connaissent déjà une dégénérescence.
- Les outils aratoires quant à eux sont acquis par achat à 80 %, Cependant, 15% proviennent de la fabrication locale et 5% des dons du gouvernement et des ONGDs.
- Les géniteurs proviennent de leurs propres cheptels principaux, mais aussi des auprès des éleveurs voisins.

2. La production et le déficit alimentaire

- La production céréalière brute est estimée à 4.77 millions de T pour l'année de consommation 2018/2019. Elle comprend 2.98 millions de T du Maïs, 1.56 millions de T du Riz, 0.11 millions de T du Millet et 0.12 millions de T du Sorgho. Comparée à la campagne précédente (2017/2018) la production des céréales enregistre une hausse de 49%.
- La production des tubercules est estimée à 53 millions de T. Elle est essentiellement dominée par celle du manioc qui est de 50 millions de T et enregistre une hausse de 11 % comparée à la campagne agricole 2017/2018.
- La production des légumineuses est estimée à 4.2 millions de T. Elle comprend 1.92 millions de T d'arachide, 0.93 millions de T d'haricot, 0.92 millions de T de niébé et 0.42 millions de T du soja.
- Le bilan céréalier renseigne un déficit net estimé à 9 millions de T, soit une disponibilité par an par personne de 43 Kg, ce qui est en deçà de la norme de consommation (144 Kg).
- Les disponibilités apparentes sont respectivement de 35 Kg et 467 kg par an par personne pour les légumineuses et les tubercules, tandis que les normes de consommation sont de l'ordre de 43 kg et 135 Kg.
- Le taux de couverture par province des besoins alimentaires reste faible pour les céréales et les légumineuses.

- Le maïs reste la céréale le plus cultivée à vue de son importance à la fois dans la consommation des ménages, les emblavures (37%) et pour le revenu des petits producteurs. Quant aux racines et tubercules, le manioc reste la culture la plus répandue dans le pays. Toutefois, il perd de plus à plus en emblavure au profit des cultures plus rentable comme l'arachide. Une forte incidence des maladies et ravageurs est à la base de la diminution de l'emblavure des légumineuses. Elle est estimée à 36% comparée à la campagne agricole 2017/2018.
- Le rendement moyen est passé de 0.77 T/H à 0.80 T/H pour le maïs et de 0.77 T/H à 0.86 T/H pour le riz. Le rendement inférieur s'explique à la fois par la dégénérescence de la semence et par des attaques des organismes nuisibles, notamment la chenille légionnaire d'automne. s. Les plantes en tubercules ont connu quant à elles une diminution du rendement de l'ordre de 2% comparée à la campagne agricole 2017/2018.
- Le mode d'élevages est essentiellement extensif à travers tout le pays et les animaux sont laissés en divagation tout au long de leur cycle de croissance.

3. Commercialisation des produits agricoles

- D'une façon globale, les marchés fonctionnent bien dans le pays.
- Des marchés visités pendant la mission d'évaluation dans le Pools Ouest (Province du Kongo-Central, Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe) 82 % fonctionnent normalement, tout comme dans le Pool Est (Province de l'Ituri, du Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu) avec le même score, 77% dans le Pool Nord (Provinces de Bas-Uélé, Haut-Uélé, Equateur, Mongala, Tshuapa, Tshopo, Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi), 74% dans le Pool Centre (Province du Kasaï, Kasaï-Central, Kasaï-Oriental, Lomami et Sankuru) et 50% dans le Pool Sud (Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika)
- Les points forts des marchés sont la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché, le nombre élevé des commerçants, et la proximité des sources d'approvisionnement tandis que les principales contraintes sont le manque des structures de stockage, état des routes en délabrements et l'accès difficile au crédit.
- L'état des routes constitue une contrainte majeure pour les producteurs qui se résignent soit à vendre dans les centres de consommation les plus proches de leurs milieux de production ou alors endurer des couts énormes de transport.
- 60 % des routes de desserte agricole dans le pays sont dans un très mauvais état. Les provinces les plus touchées sont celles de Tanganyika (84%), Bas-Uélé (78) et Kwango (71%).
- Les provinces de la Tshuapa, Lualaba, Kongo-central, Kasaï, Kasaï-Oriental et Nord-Ubangi ont plus de 60% des routes en mauvais état qui avec la saison pluvieuse risquent de se détériorer davantage.

4. Situation zoo-Phytosanitaire pendant la campagne agricole

- Les éleveurs font face aux maladies récurrentes qui déciment leurs cheptels.
- Une prise en charge institutionnelle (inspection provinciale, organisation paysanne,) fait défaut.
- Les éleveurs recourent le plus souvent à leur savoir-paysan.
- Sur le 145 territoire que compte le pays, on note la pseudopeste aviaire sur 144 territoires, les tiques sur 144 territoires, la verminose sur 144 territoires, la peste des petits ruminants sur 46 territoires, la peste porcine africaine sur 40 territoires, la gale sur 26 territoires, la trypanosomiase sur 17 territoires et la fièvre aphteuse sur 16 territoires.
- Une augmentation de l'incidence des attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne dans le pays de l'ordre de 4% par rapport à la campagne agricole 2017/2018. Elle est passée de 53% à 57% avec les provinces du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Equateur, Haut-Uélé, Sankuru, Lomami, Ituri, Mongala, Tshuapa, Kwangu et Kwilu qui enregistrent de variations significatives.
- Une recrudescence de la mosaïque africaine du manioc avec des fortes incidences entre 50 et 75% dans les provinces de la Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri et quelques territoires du Kongo-Central, Kasaï, Kasaii-Central et Maï-Ndombe.
- La mouche blanche du riz dans les provinces de Maniema et Sankuru avec incidence entre 50 et 75% ainsi que le pyriculariose dans la province de Bas-Uélé, 2 territoires du Kasaï.
- La rosette d'arachide avec une incidence de 100% dans le territoire de Lisala, 75% à Kamonia et entre 25 et 50% dans la province de la Tshopo.

VII.2. Recommandations

Aux termes de ce rapport il a été formulés les recommandations suivantes :

Au gouvernement :

- Matérialiser la considération de l'agriculture comme levier de l'économie local et nationale en disposant d'un budget dans les respects des accords de Maputo
- D'investir dans l'appui des structures d'encadrement, système national de vulgarisation, et la professionnalisation des organisations des producteurs au niveau des provinces, territoires et secteurs.
- De promouvoir le partenariat public privé pour attirer les investissements dans le secteur agricole et favoriser le développement local
- De mettre à place un programme de crédit agricole pour soutenir les organisations des producteurs et l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture
- D'assurer l'entretien et la maintenance des routes des dessertes agricoles pour permettre l'évacuation des produites et favoriser les échanges entres territoires et
- Recycler, rajeunir et équiper les animateurs des services spécialisés du Ministère de l'Agriculture au niveau des provinces, territoires et secteurs
- Mettre à place un système de gestion des informations agricoles réduire de temps de traitement des données, en assurer l'archivage et faciliter la prise des décisions
- De doter la commission en charge de la campagne agricole, sécurité alimentaire et risques zoo-phytosanitaires d'une ligne budgétaire pour lui permettre de bien mener ses activités

En matière d'accès aux facteurs de productions

- Vulgariser la loi foncière en vue de faciliter l'accès aux terres agricoles
- Mettre à place des comités tripartites (Etat, demandeur de terre et détenteur de terre) pour alléger les conditions d'accès aux terres familiales par métayage ou location dans les zones ou l'héritage familiale est le mode d'accès à plus de 25%
- Mise à place d'un cadastre agricole pour inventaire des terres encore disponibles et aménagement des hydro-agricoles des petits périmètres de terres
- Mettre à place un comité d'évaluation des besoins en intrants agricoles, semences et géniteurs et d'élaboration du plan de distributions en travers les services spécialisés du Ministère
- De subventionner la production des outils aratoires au niveau local et mettre à place un cadre de gestion et utilisation des machines et outils mise à disposition des producteurs
- A travers le service national des semences de redynamiser les centres de productions des semences ;
- Actualiser les calendriers agricoles de chaque culture, par province ou par bassin de production.

En matière de zoo-phytosanitation

- Prendre des questions zoo-phytosanitaires au même titre que les problèmes de santé humaine
- Mettre à place d'un système national d'alerte et surveillance zoo-phytosanitaire en renforçant la surveillance aux points d'entrée, facilitant les inspections des champs et lieux d'élevage ainsi qu'aux point d'échange entre territoires
- Assurer une capacitation régulière des services techniques de base (ITAPELs, moniteurs agricoles, inspecteurs phyto et zoo sanitaire, etc..) pour un bon accompagnement des producteurs dans la lutte contre les maladies des plantes et les épizooties
- Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des plans de riposte contre la Chenille Légionnaire d'Automne et les maladies virales du manioc
- Installer les officines vétérinaires dans les territoires en manque ;
- Elaborer le calendrier et mener des campagnes de vaccination contre les épizooties
- Elaborer des supports et guides de référence sur l'identification et la lutte contre les maladies des plantes et épizooties émergentes dans le pays

Aux partenaires techniques et financiers :

- Continuer à appuyer le gouvernement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle
- Travailler avec la commission nationale en charge de la campagne agricole, sécurité alimentaire et risques zoo-phytosanitaires, CNCASA /RZP dans la mise en œuvre de son plan triennal de travail pour absorber le déficit alimentaire de la RDC.

VIII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Minplan, 2016, Plan national stratégique de développement vision de la RDC horizon 2050 (PNSD), rapport inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.

2. Mukwa, L.F.T., Vanhese, V., Gillis, A., Laboureau, N., Galzi, S., Romay, G., Kalonji-Mbuyi, A., Iskra-Caruana, M-L.,Bragrad, C. (2016), Low genetic diversity of Banana bunchy top virus, with a Sub-regional pattern of variation, in Democratic Republic of Congo, Virus genes DOI 10.1007/S11262-016-1383-1.

3. Mukwa, LFT. Mukendi, J., Adakate, F., Kalonji-Mbuyi, A., Ghimire, S., (2018), Molecular characterization of Tutaabsoluta. Meyrick (Lepidoptera: Gelechiidae) population present in commercial tomato in Hinterland of Kinshasa,Democratic Republic of Congo (manuscript submitted in Nature Scientific Reports).

4. Minplan, 2001, Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté version I (DSCRP I), document stratégique inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.

5. Miniplant, 2006, Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté version II (DSCRP II), document stratégique inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
6. Send, 2001, poverity and famine, ed.presse universitaire d'Oxford, royaume -unis.
7. www.faostat.org, 2013

8. Mahungu, N., Frangoie, A., Mukendi, D., Ndonda, A., Kayumba, T. & Kasongo, K. (2012). Développent des moyens de lutte contre le « Shimbu », cas de la culture du manioc au kasai oriental/RDC: Revue et contribution sur les moyens de lutte contre le complexe parasitaire shimbu. In: Proceedings of the 11th triennial Symposium of the ISTRC-AB held at Memling Hotel: tropical roots, tuber crops, and the challenges of globalization and climate changes, (pp. 367-375), 4-8 October, Kinshasa, Democratic Republic of Congo.

9. CAID&PAM, 2019, mKengela: bulletin mensuel des prix de denrées alimentaires Janvier à Juillet, Kinshasa, République Démocratique du Congo.www.caid.cd

10. PAM, 2019, Monitoring de saison, Rome, dataviz.wfp.org

© Ce document a été réalisé par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui technique de la FAO et du PAM

Comment cité ce document :

L.F.T. Mukwa[1] ,M. Muhindo[2], C.Sifa[2], D. Mamba-M amba[3], J.M.Cishugi[3], G. Bushabu Bope[3], J.Mukendi[4], F.Adakate[4], G.K.Ilunga 3, J-L.M.Tshisambu[3], C. K.Tebila[3], M.H.Tutala[3], N.Kingonzi[3], J.Lufimpu[3], R. Kabongo[3], F. Tshiakatumba[3], E. Kalakala[3], P, P.Mfinda[3], M.D, Katumba[3], W.D.Mwambi[3], B.Yamba-Yamba[3], J.K. Mukendi[3], E.Bushabu Bope[3] , 2019, RAPPORT: Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et évaluation de la campagne agricole 2018-2019 en République Démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture, Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Coordination
Évariste Bushabu Bopeming : Secrétaire Général à l'Agriculture ;
Georges Ntumba : Directeur du Corps des Inspecteurs du Ministère de l'Agriculture ;
Damas Mamba Mamba : Directeur de la Direction de la Protection des Végétaux

Membre du comité de rédaction

Justin Cishugi Murhula :Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture
Gauthier Bushabu Bope: Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture
Jean Lufimpu : Service National de Statistiques Agricoles, Ministère de l'Agriculture
Henry Tutala Matondo: Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture
Roger Kabongo : Service National de Statistiques Agricoles(SNSA), Ministère de l'Agriculture
Kalakala Eshen : Service National de Statistiques Agricoles(SNSA), Ministère de l'Agriculture
Paul Finda Nsitu : Direction d'Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication(DANTIC), Ministère de l'Agriculture
Bope Yamba Yamba: Direction du Corps des Inspecteurs(DCIN), Ministère de l'Agriculture
Mukendi Kayimbonga: Direction du Corps des Inspecteurs(DCIN), Ministère de l'Agriculture
Tshimwanga Kabuya Louis : Service National de Vulgarisation, Ministère de l'Agriculture
Kambala Malangu Guy : Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture
Tshiakatumba Floribert : Service National de Statistiques Agricoles(SNSA), Ministère de l'Agriculture
Kingozi Nkambwa: Direction de l'Aménagement des Terres Agricoles et Maitrise de l'Eau(DATAME), Ministère de l'Agriculture
Tshisambu Mamba Jean Louis : Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture
Kabala Ilunga Godefroid : Direction de la Protection des Végétaux, Ministère de l'Agriculture ;
Lyna Mukwa Fama Tongo : Expert FAO et Point focal Chenille Légionnaire d'Automne FAO en République Démocratique du Congo ;
Malka MUHINDO : Programme Alimentaire Mondial
Cornelie SIFA : Programme Alimentaire Mondial
Max KATUMBA : Expert de la CAID
Joël Mukendi : Expert Clinique des Plantes de Kinshasa
Florent Adakate : Expert Clinique des Plantes de Kinshasa

© Ministère de l'Agriculture
Boulevard du 30 juin
Kinshasa/Gombe
République démocratique du Congo

ANNEXES

Table 28-Annexe: Mode et coût d'accès à la terre par province

Province	Mode d'accès à la terre par ordre d'importance	Cout d'acquisition	Caractéristiques et disponibilité des terres	Types des terrains encore disponibles	observation
Ituri	1.Location 2.Héritage 3.Achat 4.Cession temporaire 5.Métayage	Il se dégage aussi que les terres coutent très chère pour l'achat, le prix varie entre 150 et 500.000 fc et pour la location, il est entre 65 et 200.000 fc.	De manière générale les terres sont fertiles, à quelque exception près dans le territoire de Mahagi ou les terres sont peu fertiles. En outre, ces terres ne plus proches des habitations.	Il y a encore une diversité des terres disponibles à savoir : -bas-fonds, -forêt, -terre inondée, et -les jachères.	Il y a : -Existence des conflits fonciers, -la pression démographique, -l'insécurité, -trop des droits coutumiers -conflits fonciers
Kasaï	1.location 2.métayage 3.héritage familiale 4.achat 5.cession temporaire	La terre coute 429.000 à 500.000 fc à l'achat.	La terre est fertile, disponible mais très éloignées des villages.	Il existe des bas-fonds et des terres inondées encore disponibles.	-La pratique de la location est peu courante dans la province, -Il n y a pas des conflits des terres, Mais trop d'exigences coutumières.
Kasai central	-location -métayage -héritage familiale -achat	La location varie entre 50.000 à 165.000fc, tandis que l'achat c'est 165.000 à 330.000fc	Les terres sont fertiles, accessibles et proches des villages.	Il y a les bas-fonds et les terres inondés à côté des forêts encore disponibles.	-Pas des contraintes d'accès à la terre. -Les terres sont claniques
Kasai oriental	-Location -Héritage familiale -Achat -Cession temporaire	L'achat varie entre 120.000 à 165.000 et la location de 50 à 60.000 fc	Les terres sont peu fertiles	Disponibilités des bas-fonds et terres inondées.	-Conflits foncier et coutumiers -Enclavement et difficulté d'accès.
Kongo – central	-Métayage -Achat -Location -Héritage familiale	La terre cout entre 300 et1500$ La location varie de 20 à 100$	La terre est fertile en général et peu fertile dans quelque territoire	Les terres sont peu disponibles, mais il y a présence des bas-fonds et terres inondées.	-Existence des conflits fonciers -Accès très difficiles et très éloigné des habitations
Kwango	-Héritage familiale	RAS	Les terres sont disponibles, peu fertile mais accessibles	A côté des forets, il y a des bas-fonds encore disponible.	L'acquisition est plus l'héritage familial, mais il y a par moment, la location et le métayage qui se pratiquent aussi. Multitude des conditions coutumières et la pression démographique influencent l'accès à la terre.
Lualaba	L'héritage familial est le mode le plus fréquent, mais il y a aussi l'achat et la location qui est peu pratiqués.	L'achat varie entre 10.000 à 82.000 et la location de 10 à 20.000 fc	50% des terres sont fertiles et 50% autres peu fertiles	Disponibilité des savanes, plaine et bas-fonds.	Conflits des limites des champs suite à la forte concentration de la population sur un coin.
Mai – ndombe	-Héritage familial, mais quelque peu des cas de location et d'achat	Le cout d'achat varie entre 40 et 175.000 fc et la location entre 20 et 60.000 fc	La terre est fertile à 80%.	il y a également disponibilité des bas-fonds, terres inondées et de savane.	Conflits coutumiers, conflits des pâturages.
Kwilu	-Métayage -Location -Héritage -Achat	L'achat cout entre 70 à 250.000 fc et la location entre 70 et 120.000	De manière générale la terre est peu fertile et éloignées des ménages.	Bas-fonds en terre argilo-sablonneux, Savane et forêt,	Conflits liés à la démographie, Cout d'achat élevé et non-respect des jachères.
Maniema	-Héritage familial -Métayage -Location -Achat -Cession temporaire	L'achat est entre 35 et 250.000 fc et la location coute entre 10 à 60.000 fc	De manière générale la terre est à 70% fertile et l'accès est facile	Il y a également disponibilité des savanes terres inondées, foret et bas-fonds.	Conflits des terres entre natifs et les déplacés, Pression démographique Insécurité. Cout d'achat très élevés

Mongala	- Héritage familial	-	La terre est à 100% fertile est très disponible.	Forêt vierge, terre inondée	Pression démographique Mauvaise répartition des terres
Nord - kivu	-Héritage familial -Location -Achat -Cession temporaire	L'achat varie entre 30 et 1000$ et la location de 40 à 500$	La terre est à 90% fertile est disponible	Terre des montagnes, le bassin versant et les plaines sont disponibles	Insécurité Conflit foncière Cout élevé lors d'achat Transhumance
Nord – Ubangi	-Héritage familial -Location -Achat	La terre coute de 120 à 150.000 fc et la location de 20.000 à 60.000 fc	La terre est très fertile et disponible	Existence des plateaux et bas-fonds.	Conflits coutumiers et cout de l'achat très élevé.
Sankuru	-Métayage -Cession temporaire -Héritage familial -Achat	Le prix d'achat varie de 30 à 350.000 fc et la location de 20 à 50.000 fc	La terre est majoritairement fertile et disponible	Caractérisée par des bas-fonds et terre inondée.	Conflits fonciers Expansion démographique Cout élevé des terres.
Sud – kivu	-Location -Métayage -Héritage familial -Achat	La terre coute entre 200 et 10.000$ La location part de 50 à 150$	La terre est majoritairement peu fertile mais disponibles	Les bas-fonds, le terrain inondé et les forêts sont encore disponibles.	La terre est difficilement accessible et coute très chère, conflit foncier, insécurité
Sud – ubangi	-Héritage familial -Métayage	-	La terre est fertile, disponibles est facilement accessibles	Existence des forêts vierges et des bas-fonds	L'accroissement démographique.
Tanganyika	-Héritage familial -Achat -Location -Cession temporaire	Achat varie entre 20 à 330.000 fc et la location coute 10.000 fc	La terre est fertile est disponible, puis accessible	Existance des bas-fonds et des terres inondées.	Impraticabilité des routes Cout élevé pour l'achat Conflits coutumiers.
Tshwapa	-Héritage familial -Location -Achat	Achat cout entre 70 et 500.000 fc et la location entre 10 et 150.000 fc	La terre est fertile est accessible, mais éloignée des habitations	Existance des bas-fonds non exploité et des terres inondées	Pas des difficultés
Tshopo	-Location -Héritage familial -Achat -Métayage	L'achat varie de 120 à 500.000 fc et la location de 50 à 100.000 fc	La terre est généralement fertile et disponible	Les bas-fonds, terres inondées et foret encore non exploités.	Les terres sont très éloignées des habitations Conflits coutumiers
Haut – lomami	-Location -Héritage familial -Achat	L'achat coute 20 à 350.000 fc et la location de 7500 à 20.000 fc	La terre est à majorité peu fertile et difficilement accessible.	Les bas-fonds et les terres alluvionnaires sont de terre encore non exploitées	Accès difficile suite à l'enclavement et au mauvais état des routes.
Bas – Uele	-Héritage familial -Achat -Location	Achat entre 100 et 300$ et la location entre 15 et 50$	Les terres sont fertiles en général et disponible mais éloignées des habitations.	Existence des bas-fonds et des terres inondées à côté de la forêt.	Insécurité
Equateur	-Héritage familial -Achat -Location -Cession temporaire	Achat entre 50.000 et 1.000.000 fc et la location entre 20.000 et 100.000 fc	La terre est disponible et fertile mais loin des habitations	Il y a des bas-fonds et terres inondées	Difficulté d'achat
Haut – katanga	-Achat -Héritage -Location	L'achat varie entre 20 et 500$ et la location entre 30 et 50.000 fc	La terre est peu fertile en générale	les terres inondées et les bas-fonds sont des terrains encore disponible.	Tracasserie administratives Conflits familiaux
Lomami	-Location -Héritage familial -Métayage -Achat	L'achat varie de 20 à 200.000 fc et la location de 20 à 100.000 fc	En majorité la terre est fertile et disponible	Nous avons des savanes, bas-fonds, terres inondées et sèche.	Cout d'achat très élevé Problème coutumier Problème administrative
Haut – uele	-Héritage familial -Location -Achat	L'achat cout entre 100 et 600$ et la location est de 50.000 fc	La terre est fertile en générale, disponible et accessible	Foret et savane	Les terres sont éloignées des villages Cout d'achat très élevé.

Table 29-Annexes: Principaux modes d'accès aux intrants par province

Provinces	Type d'intrant	Mode d'acquisition	Qualité	Influence des projets et initiative du gouvernement	Observation
ITURI	Outils aratoire	Achat au marché	BON	distribution par les ONGs	Non-participation de l'état
	Semences	Reserve de la précédente récolte et achat au marché	BON	Aucune	Aucune initiative
	Engrais	Ras	RAS	RAS	Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Ras	RAS	RAS	la pisculture n'est pas développé. La population recours à la pèche au lac
	Géniteurs	Renouvellement de propre cheptel	BON	RAS	Pas d'initiative
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Non utilisation par les agriculteurs
KASAI	Outils aratoire	Achat au marché	BON	aucune	Aucune initiative
	Semences	Propre production	Assez bon	aucune	Aucune initiative
	Engrais	RAS	RAS	RAS	Terre fertile, Pas d'usage d'engrais
	Alevins	Achat au marché	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Géniteurs	Propre cheptel	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Pas d'utilisation
KASAI-CENTRAL	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	Aucune initiative
	Semences	Achat au marché	Assez bon	Aucune	Pas d'appuis
	Engrais	RAS	RAS	RAS	N'existe pas. Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Rivière, approvisionnement local	Assez bon	Aucune	Pas d'initiative
	Géniteurs	Race locale (propre cheptel)	Assez bon	Aucune initiative	Pas d'initiative
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Pas utilisé
KASAI ORIENTAL	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	aucune	Aucune
	Semences	Achat au marché	Assez bon	aucune	Aucune iniative
	Engrais	Achat au marché	Mauvaise	Aucune	N'existe pas. Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Approvisionnement local	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Géniteurs	Echange au niveau local	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Pas d'utilisation
Kongo central	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Distribution par les ONGs et l'état	Appuis de l'état et PTFs
	Semences	Achat au marché	Bon	Distribution par les projets et l'état	Appuis de l'état et PTFs
	Engrais	Achat au marché	Bon	Aucune	Très peu utilisé
	Alevins	achat au près du MINAGRI	Bon	Distribution par les projets	Appuis de l'état et PTFs
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Bon	Aucune	Aucune initiative de l'état

	Pesticides	Achat au marché	Bon	Aucune	Plus utilisé à Mbanza Ngungu Aucune initiative de l'état
KWANGO	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	Aucune initiative
	Semences	Réserve du propre récolte et achat au marché	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Engrais	Nul	Ras	Aucune	Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Nul	Ras	Aucune	Aucune initiative
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Pesticides	Nul	Ras	Aucune	Non utilisé
LUALABA	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Distribution par l'état et ONGs	Participations de l'état et PTFs
	Semences	Achat au marché	Bon	Distribution par l'état et ONGs	Participations de l'état et PTFs
	Engrais	Achat au marché	Bon	Aucune	Aucune initiative
	Alevins	Achat local	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Géniteurs	Achat local (chez les éleveurs)	Assez bon	Aucune	Aucune initiative
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Aucune initiative de l'état
MAI-NDOMBE	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	Aucune initiative de l'état
	Semences	Achat au marché et réserve de la récolte précédant	Assez bon	Aucune	Aucune initiative de l'état
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Aucune initiative de l'état
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Aucune initiative de l'état Pratique de la pisciculture inexistante
	Géniteurs	Métayage et achat	Bon	Aucune	Aucune initiative de l'état
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Aucune initiative de l'état
KWILU	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	
	Semences	Achat au marché et auprès des agris multiplicateurs	Bon	Participation des projets	Appuis des projets
	Engrais	Pas utilisé	RAS	Aucune	Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Achat auprès des projets	Bon	Appuis des projets	Appuis des projets
	Géniteurs	Propre cheptel, achat auprès des éleveurs	Assez bon	Aucune	Aucune initiative de l'état
	Pesticides	Pas utilisé	RAS	Aucune	Aucune initiative de l'état
MANIEMA	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	
	Semences	Achat au marché, autoproduction	Assez bon	Distribution par les projets	Appuis des projets
	Engrais	Pas utilisé	RAS	Aucune	Recours aux déchets et déjection des animaux
	Alevins	Achat	Bon	Aucune	Aucune initiative
	Géniteurs	Achat	Bon	Distribution par les projets	Appuis des projets
	Pesticides	Pas utilisé	RAS	Aucune	Aucune initiative de l'état
MONGALA	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Aucune	

	Semences	Autoproduction et achat auprès des agris multiplicateurs	Bon	Application des projets	Appuis des projets
	Engrais	Pas utilisé	RAS	Aucune	Terre fertile, pas besoin d'engrais
	Alevins	RAS	RAS	RAS	Aucune implication
	Géniteurs	Propre élevage, achat auprès des éleveurs	Bon	Distribution par les projets	Appuis des projets
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Non utilisé
NORD-KIVU	Outils aratoire	Achat au marché	Bon	Don des ONGs	Appuis des ONGs
	Semences	Autoproduction, achat au marché	Bon	Distribution par les projets	Faible implication des projets
	Engrais	Achat au marché	Bonne	Aucune	Très peu utilisé
	Alevins	Achat auprès des pisciculteurs	Bon	Aucune	Pisciculture peu pratiquée
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Assez bon	Aucune	
	Pesticides	Achat au marché	Mauvaise	Aucune	Très peu et mal utilisée
NORD-UBANGI	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Don des projets Distribution par le gouvernement provincial	Implication de l'état et PTFs
	Semences	Achat au marché	Bonne	Distribution par les projets	Implication de l'état et PTFs
	Engrais	Achat au marché	Bonne	Distribution par les projets	Implication de l'état et PTFs
	Alevins	Achat auprès des pisciculteurs	Bonne	Aucune	Pêche très développé
	Géniteurs	Achat au marché	Bonne	Distribution par les projets	Implication des projets
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
SANKURU	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Aucune	
	Semences	Achat au marché et auprès des agris multiplicateurs	Bonne	Appuis du gouvernement (SENASEM)	
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
	Alevins	Achat auprès des ONGs		Distribution par les ONGs	Pisciculture très peu développé, pêche très active
	Géniteurs	Métayage, achat auprès éleveurs	Assez bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
SUD-KIVU	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Distribution par les ONGs	Implications des ONGs
	Semences	Achat au marché	Mauvaise	Aucune	Semences tout venant
	Engrais	Achat au marché, déchets ménager et déjection des animaux	Bonne	Aucune	
	Alevins	Etangs locaux	Mauvaise	Aucune	Pas de bonne qualité
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs		Acquisition auprès des ONGs	
	Pesticides	Achat au marché	Pas bonne	Aucune	Pas assez sur le marché
SUD-UBANGI	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Aucune	
	Semences	Achat au marché	Assez bonne	Don des projets	Appuis des projets
	Engrais	Déchets ménager et déjection des animaux	Bonne	Aucune	
	Alevins	RAS	RAS	RAS	Pêche très développé
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	

TANGANYIKA	Outils aratoire	Fabrication, achat au marché	Bonne	Distribution par les projets	Appuis des projets
	Semences	Achat au marché, autoproduction	Bonne	Acquisition par les projets	Appuis des projets
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pêche très développé
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs, propre élevage	Bonne	Don des ONGs	Appuis des ONGs
	Pesticides	RAS	RAS	RAS	Pas utilisé
TSHUAPA	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Don des ONGs	Appuis des ONGs
	Semences	Autoproduction, achat au marché	Bonne	Aucune	
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pisciculture non développée
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs, propre élevage	Assez bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
TSHOPO	Outils aratoire	Achat au marché, prêt auprès des amis	Assez Bonne	Don des projets	Appuis des projets
	Semences	Achat au marché, métayage	Assez Bonne	Distribution des projets	Appuis des projets
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Recours à la déjection des animaux
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pêche très développé
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Assez bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	
HAUT-LOMAMI	Outils aratoire	Achat au marché	Assez bonne	Aucune	
	Semences	Autoproduction, achat au marché	Mauvaise	Aucune	
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Recours à la déjection des animaux et déchets ménagers
	Alevins	Recours aux étangs propres	Mauvaise	Aucune	
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Assez bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Non utilisé
BAS-UELE	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Aucune	
	Semences	Autoproduction	Assez bonne	Aucune	
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas d'appuis
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pas d'appuis
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs	Bonne	Aucune	Pas d'initiative d'appuis
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas d'appuis
EQUATEUR	Outils aratoire	Achat au marché	Assez bonne	Aucune	
	Semences	Autoproduction, achat au marché	Assez bonne	Aucune	
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas d'appuis
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pêche très développé
	Géniteurs	Achat auprès des éleveurs, propre sélection	Bonne	Aucune	
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
HAUT-KATANGA	Outils aratoire	Achat au marché	Assez bonne		

	Semences	Achat au marché	Bonne	Distribution par les ONGs et l'état	Appuis de l'état et ONGs
	Engrais	Achat au marché	Assez bonne	Don du gouvernement	Appui du gouvernement
	Alevins	RAS	RAS	Aucune	Pêche très développé
	Géniteurs	Propre sélection	Assez bonne	Aucune	
	Pesticides	Achat au marché	Mauvaise	Aucune	Pas d'appuis
LOMAMI	Outils aratoire	Achat au marché	Mauvaise	Aucune	Pas d'appuis
	Semences	Autoproduction, achat auprès des agris multiplicateurs	Assez bonne	Appuis de l'état	
	Engrais	RAS	RAS		
	Alevins	Achat aux centres d'alevinage	Faible	Appui de l'état	Appuis de l'état
	Géniteurs	Propre sélection, achat auprès des éleveurs	Bonne	Aucune	Pas d'appuis
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Pas d'appuis
HAUT-UELE	Outils aratoire	Achat au marché	Bonne	Distribution par les projets	Pas d'appuis
	Semences	Achat au marché, autoproduction	Bonne	Distribution par les projets	Appuis des projets
	Engrais	RAS	RAS	Aucune	Pas utilisé
	Alevins	Achat à KIBALI GOLDMINING	Très bonne	Aucune	Pas d'appuis
	Géniteurs	Propre sélection, métayage, achat auprès des éleveurs	Bonne	Aucune	Pas d'appuis
	Pesticides	RAS	RAS	Aucune	Non utilisé

Table 30: Nombres ménages agricoles par province

Provinces	Nombre des ménages agricoles au cours de la Campagne 2017-2018	Nombre des ménages agricoles au cours de la Campagne 2018-2019
BAS – UELE	239883	99748
HAUT – LOMAMI	416696	100908
KWILU	1055763	1318440
EQUATEUR	253142	883147
KONGO CENTRAL	783496	606446
NORD –UBANGI	715679	510300
HAUT – UELE	541245	737127
ITURI	655526	1532205
MANIEMA	591568	383459
MAI –NDOMBE	1139989	587384
SUD – KIVU	1345653	706279
KASAI	375874	496335
SANKURU	449471	605784
TANGANYIKA	560251	116818
KWANGO	1131043	1199527
KASAI - CENTRAL	610270	778107
KASAI – ORIENTAL	500684	245655
TSHOPO	569141	847562
TSHUAPA	30678	30625,6
MONGALA	0	1087077
HAUT – KATANGA	277077	1008117
SUD – UBANGI	308791	331727
NORD – KIVU	1225620	625000
LUALABA	671646	129363
LOMAMI	1160592	787987
TOTAL		**16 030 758**

Table 31: Axes et villages couverts par l'étude

N°	Axe enquêté	Territoire	Nom de village 1	Nom de village 2	Nom de village 3	Nom de village 4	Nom de village 5
1	Kinshasa - Bukavu	Kabare	Cigoma	Chaboka	Cegera	Cahoboka	Irenga
		Kalehe	Munanira	Cibanda	Nyambuga		
		Walungu	Nyakalonge /Lurhala	Kalengera/lurhala			
		Mwenga	Musika	Musila/groupement babulinzi			
		Idjwi	Bukenge	Bugarula			
2	Kinshasa-Tshikapa	Kamonia	Shamuseme	Nguadi	Shamusema		
		Mweka	Nkelmwenyi	Itunga Mbende			
3	Kinshasa - Mbujimayi	Tshilenge	Bena Tshitala	Katanda	Gulungu		
		Miabi	Bena Kadima				
		Katanda	Bakwa ndaba				
		Lupatapata	Tshilunde				
4	Kinshasa - Mbandaka	Ingende	Bombembe	Makanza	Mobeka	Bolomba	Osaka ilemba
		Lukolela	Lukolela				
		Bomongo	Mabaku				
		Bikoro	Bikoro centre				
5	Kinshasa-Kindu	Kailo	Muyengo 1	Kaokamwene			
		Punia	Bonga				
		Punia	Bonga				
		Lubutu	Obokote				
		Kangi	Kyenge				
		Kibombo	Elundu	Mulundu	Bilungu		
6	Kinshasa-Goma	Rutshuru	Bugara				
		Lubero	Lubero-Kavingu	Musienene			
		Nyiragongo	Kabindi				
		Beni	Pakanza/Oicha	Bululoma	Kebiteba	Pakanza/Oicha	
		Rutshuru	Bugara				
		Beni	Pakanza/Oicha				
7	Kinshasa-Kamina	Kamina	Kasao	Nkomba	Katwamikoyo	Lovoi	
		Bukama	Kakenze	Kamutunda	Dilomba	Kasao	Ngomba
8	Kinshasa - Isiro	Rungu	Kobi				
		Faradje	Linakofo				
		Djugu	Katoto				
		Mahagi	Kambala				
		Aru	djupio				
		Niangara	Eti				
		Watssa	Ex cite de watsa				
		Wamba	Agoy				
		Mambasa	Mandima				
9	Kinshasa-Inongo	Mushie	Bobalabondamo				
		Befale	Befale				
		Boende	Boende	Bokungu			
		Yumbi	Kimbeke				
		Monkoto	Monkoto				
		Kutu	Mikili				
		Nioki	Maye				
		ikela	ikela				
		Kwamouth	itubi				
		Djolu	Djolu	Bosie			
10	Kinshasa-Kabinda	Luilu	Kanda Kanda	Tshilonda			
		Lisala	Ngale				
		Mwene-Ditu	Katabai	Tshiamba			
11	Kinshasa-Mbandaka	Basankusu	Basankusu				

12	Kinshasa-Gemena	Lisala	Boso Modjebo	Ngale	Boso Modjebo		
		Gemena	Commune de labo	Libenge moke(Gemena)	Gbakata	Bombawili	Bokuda
		Gemena	Bogamana	Commune de Labo			
		Bumba	Yapasa 2	Yasoku			
		Kungu	Motuba				
13	Kinshasa-Kalemie	Nyunzu	Nyemba				
14	Kinshasa-Kenge	Kenge	Kimbelenge				
		Kasongo-Lunda	Makinu				
		Popokabaka	Mukukulu/ingasi	Inkwati	Ingasi /mukukulu		
15	Kinshasa-Gbadolite	Businga	Ngakolo	Bobale	Ngakolo		
		Yakoma	Mboma	Kusa	Mbama		
		Mobayi-Mbongo	Zamba	Waka	Mboma	Yakoma	
		Businga	Ngakolo	Bobale	Ngakolo		
		Bosobolo	Bokada pombo	Bakada	Bokada	Bosobolo centre	
16	Kinshasa-Sankuru	Katako-Kombe	Okitodimba	Bambole			
		Lubefu	Opombo				
		Lusambo	Lukala				
		Kole	Omendjadi	Omedji	Tuanga	Iveve	
		Lodja	Doo	Lolekonda	Loseke	Omaloseke	Omedji
		Lomela	Balanga				
17	Kinshasa-Kisangani	Opala	Yakoko				
		Banalia	Yombela				
		Dungu	Mangbanga	Linakofo			
18	Kinshasa-Lubumbashi	Kasenga	Kasenga				
		Mutshatsha	Mutshatsha				
		Lubudi	Fungurume	Ngeleka	Lulala	Mukabe kasari	
		Sakania	Cité de sakania				
		Dilolo	Dilolo	Ndumba			
		Kapanga	Dilolo				
		Mitwaba	Kyubo				
		Kipushi	Mukulubwa				
		Lubumbashi	Lubumbashi	Kipompo			
19	Kinshasa-Matadi	Boma					
		Moanda					
		Madimba					
		Kinvula					
		Songololo					
		Lasangulu					
		Tshela					
		Seke banza					
		Luozi					
		Mbanza Ngungu					
		Lukula					
20	Kinshasa-Kanaga	Luiza					
		Kazumba					
		Demba					
		Dibaya					
		Dimbelenge					